FICHIER DE MICRODONNÉES

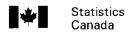
1988

REVENU (1987) DES MÉNAGES ET ÉQUIPEMENT MÉNAGER 1988, ET FRAIS DE LOGEMENT (1987)

ENQUÊTE SUR LES FINANCES DES CONSOMMATEURS DE 1988 ENQUÊTE SUR L'ÉQUIPEMENT MÉNAGER DE 1988 ENQUÊTE SUR LES FRAIS DE LOGEMENT DE 1987

Statistique Canada Division des enquêtes-ménages

Pondération révisée - 1991 base du recensement



TECHNICAL CH THIS MIC	HARACTERIS CRODATA FII					S TECHNIQUES DE //ICRODONNÉES
SURVEY YEAR >			1988			◆ ANNÉE D'ENQUÊTE
INCOME YEAR >		<u> </u>	1987			◆ ANNÉE DE REVENU
INDIVIDUALS, A W	AGED 15 YEAR: /ITH AND WITH			PARTICULIERS, AGÉS DE 15 ANS ET PLUS, AVEC ET SANS REVENU		
	ECONO	MIC FAMILIES		FAMILLES ÉCONOMIQUES		
		SUS FAMILIES	<u> </u>	1 .	DE RECENSEME	
HOUSE	EHOLD INCOME	•	/			ELON LE REVENU
~		OR LINK FILE	<u> </u>	FICHIER CLÉ		DE RACCORDEMENT
TOTAL WEIGHTED NUM			9,832,655			AL PONDÉRÉ D'UNITÉS
NUMBER	R OF RECORDS .		33,070		◆ NOMBRE DES D	
SPEC	IFICATIONS				SPÉCIFIC	ATIONS
	RACK TAPE				BANDES Å	9 PISTES
DATA SET NAME	<u> </u>		<u></u>			NOM DE FICHIER
VOLUME SERIAL NUMBER			1	т	<u> </u>	VOLUME/NUMÉRO DE SÉRIE
DENSITY		1600 BPI		1600 BPP	·	DENSITÉ
		6250 BPI	<u> </u>	6250 BPP	····	
LABELS	ļ	NONE		AUCUNE		ÉTIQUETTES
	IRV	M STANDARD (EBCDIC)	1	STANDARD (EBCDIC)	IBM	
	 	ASCii	ļ	ASCii		1.
FORMAT		EBCDIC		EBCDIC		FORMAT
	[ASCii	ļ	ASCii		
ļ	[RECORD	ļ	TAILLE D'EN-		
ļ	ļ	SIZE	1064	REGISTREME	ENT	
	BL	OCK FACTOR		FACTEUR DI	E BLOC	
CART	RIDGE 3480				CARTOUC	HE 3480
DATA SET NAME						NOM DE FICHIER
VOLUME SERIAL NUMBER						VOLUME/NUMÉRO DE SÉRIE
DENSITY	<u></u>	NOCOMPRESS	 '	NOCOMPRES	SS	DENSITÉ
	<u> </u>	COMPRESS	<u> </u>	COMPRESS		
LABELS		NONE	 	AUCUNE	- 	ÉTIQUETTES
)	IBN	M STANDARD (EBCDIC)	1	STANDARD (EBCDIC)	IBM	
		ASCii		ASCii		1
PC			FORMAT		DIS	CHETTE DOUD
DISKETT	ΓE		ASCII	J		QUETTE POUR O-ORDINATEUR
HIGH DENSITY - 3		<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>		SITÉ - 3½ (1.4 MB)
HIGH DENSITY - 5	5¼" (1.2 MB)				†	SITÉ - 5 ¼ " (1.2 MB)
DOUBLE DENSITY - 3½" (720 K)						ISITÉ - 3½ (720 K)

Table des matières

	Page
Caractéristiques techniques de la bande	A-1
Introduction	B-1
Notes aux utilisateurs des séries historiques de bandes de l'EFC	C-1
Notes se rapportant à la partie 2 - frais de logement	D-1
Cliché d'article	1:43
Descriptions des variables	E-1
Plan de sondage et implications	129
Procédures pour faire réviser un manuscrit	131
Estimations provenant du fichier de microdopnées	132

Questionnaires

INTRODUCTION

Ce fichier de microdonnées se rapportant au revenu des ménages, à l'utilisation de l'équipement ménager et aux dépenses liées au logement a été créé en unissant les données recueillies des mêmes ménages pour cinq enquêtes distinctes. Ces enquêtes sont:

Enquête sur l'équipement ménager, mai 1988 (EEM) Enquête sur la population active, avril 1988 (EPA) Enquête sur les finances des consommateurs, avril 1988 (EFC) Enquête sur les loyers, avril 1988 Enquête sur les frais de logement, mars 1988 (EFL)

Il y a déjà eu dix bandes combinant l'EFC, l'EÉM, l'EPA et l'Enquête sur les loyers. L'EFL a été menée pour la première fois en mars 1988(1). Cette enquête, de même que son association au fichier de l'EÉM a été parrainée conjointement par la SCHL, les gouvernements provinciaux et Statistique Canada.

Partie 1. Revenu des ménages et équipement ménager

Ce fichier de microdonnées sur le revenu des ménages et l'équipement ménager est destiné à l'étude des genres d'équipement ménager en relation avec le revenu des ménages. On peut se procurer d'autres bandes de microdonnées pour des recherches statistiques sur le revenu ou on peut faire des demandes spéciales de données sur une base de coûts récupérables à la Division des enquêtes-ménages. Pour le moment, aucune bande de microdonnées portant exclusivement sur l'équipement ménager n'est prévue.

La bande de microdonnées sur le revenu et l'équipement des ménages est publiée pour la onzième fois. Les bandes sont disponibles biennalement à partir de 1972 et annuellement depuis 1982, exception faite de l'année 1984.

^{1.} Une nouvelle enquête annuelle menée pour la première fois en mars 1989 couvrait seulement les dépenses se rapportant aux réparations et aux rénovations faites par les propriétaires. Si la demande est suffisamment élevée, un fichier de microdonnées sera produit à partir de cette enquête.

INTRODUCTION (SUITE)

De 1987 à 1988, les modifications suivantes ont été apportées au contenu de la bande:

Les variables ajoutées sont:

Barbecue à gaz
Télévision payante
Caméscope
Table tournante ou tourne-disque
Magnétocassette ou magnétophone
Lecteur de disque compact
Ordinateur domestique
Raison pour ne pas bénéficier du service téléphonique
Ce ménage a-t-il une ligne privée ou une ligne partagée
Ce ménage a-t-il été sans service téléphonique pendant 2 mois ou plus depuis le ler février 1988
Quelqu'un de ce ménage possède-t-il une maison de villégiature
Y a-t-il un service téléphonique dans la maison de villégiature
Lieu de la maison de villégiature...

Variables supprimées:

Bicyclettes de grandeur pour adultes Nombre de motocyclettes Nombre de motoneiges Souffleuse à neige Tondeuse Skis de descente Skis de randonnée Canot Chaloupe, skiff, etc. Voilier Embarcation avec moteur hors-bord Autres embarcations
Campeuse
Roulotte
Tente-roulotte
Tente
Autre matériel de camping
Moquette
Âge de la moquette: salon/salle à manger
Âge de la moquette: corridors
Âge de la moquette: chambres à coucher, coin de détente
Âge de la moquette: salle familiale, salle de jeux

INTRODUCTION (SUITE)

Le contenu et les concepts de base sont demeurés pratiquement les mêmes d'une fois à l'autre. Toutefois, après chaque recensement décennal, le plan de sondage de l'Enquête sur la population active est révisé pour y incorporer les dernières modifications aux méthodes d'échantillonnage et pour tenir compte des changements démographiques mis à jour par les données du recensement le plus récent. Le nouveau plan de sondage a été introduit en janvier 1985 pour remplacer celui utilisé depuis 1975. Pour obtenir des renseignements sur le remaniement du plan de sondage de l'enquête sur la population active, voir l'article du mois paru dans La population active, janvier 1985, nº 71-001 au catalogue. Une description générale seulement est donnée à la section intitulée "Plan de sondage et implications".

Partie 2. Enquête sur les frais de logement

L'Enquête sur les frais de logement a été menée pour la première fois en mars 1988. Le but de l'enquête était de fournir des données détaillées sur les dépenses faites par les ménages pour les services, les hypothèques, les impôts fonciers, l'entretien et les rénovations de leurs logements. L'échantillon était le même que pour l'EEM avec en plus un groupe de rotation additionnel. Ce fichier comprend des dossiers communs.

Le contenu du fichier de la partie 2 suit le même ordre que le questionnaire.

- 1. Les dépenses des locataires
- 2. Logement qui est la propriété d'un membre du ménage et qui est occupé par ce dernier au moment de l'enquête
 - a) Information se rapportant aux hypothèques
 - b) Impôts fonciers et services
 - c) Ajouts, rénovations, entretien, etc.
- 3. Logements antérieurs qui ont été la propriété d'un membre du ménage et qui ont été occupés par ce dernier
 - a) Ajouts, rénovations, entretien, etc.

INTRODUCTION (SUITE)

Les utilisateurs de cette bande doivent noter les points suivants:

- 1. Toute répartition, estimation, moyenne, etc., doit être produite à l'aide de valeurs pondérées et non à partir des effectifs de l'échantillon. Une description du coefficient de pondération (zones 10 à 14 de chaque dossier de ménage) figure sous les rubriques "Pondération finale des ménages" et "Plan de sondage et implications" du présent document.
- 2. Toute estimation ou répartition en pourcentage fondée sur ce fichier et destinée à la publication ou à l'analyse doit s'établir sur un échantillon d'au moins 100 enregistrements. Ce principe, qui s'applique d'ailleurs à toutes nos publications, repose sur le fait que les données établies à partir d'échantillons plus petits sont peu fiables. L'acheteur de cette bande est invité à soumettre le(s) manuscrit(s) définitif(s) au service de révision des manuscrits de la Division. Pour plus de renseignements concernant cette procédure, voir "Procédures pour faire réviser un manuscrit" du présent document. Une description de la source doit figurer dans le corps de ces textes et se lire comme suit: "L'analyse effectuée dans le cadre de ce rapport est fondée sur la bande de microdonnées "Revenu (1987) des ménages et équipement ménager, 1988 et frais de logement de 1987" de Statistique Canada, qui renferme les données recueillies au cours de l'Enquête sur l'Équipement ménager de 1988, de l'Enquête de 1988 sur les finances des consommateurs et de l'Enquête sur les frais de logement de 1987. Tous les calculs faits à partir de cette base de données ont été effectués par (nom de l'organisme utilisateur)." Si le rapport n'indique aucune autre source de données, il n'est pas nécessaire de préciser la source de chaque tableau. Si, par contre, il existe d'autres sources, il faudrait préciser la source de chacun des tableaux. En conformité avec le développement de la standardisation des références pour les bandes de microdonnées1, nous recommandons l'utilisation de la citation suivante dans les bibliographies:

Statistique Canada. Revenu (1987) des ménages et équipement ménager, 1988 [bande de microdonnées]. Édition de 1989. Ottawa, Ontario: Division des enquêtes-ménages [producteur et distributeur]. Un fichier de données (33,070 enregistrements) et documentation connexe.

¹ Dodd, Sue A. "Bibliographic references for numeric social science data files: suggested guidelines. American Society for information Science. Journal. 30(2):77-82, March 1979.

INTRODUCTION (FIN)

- 3. Le choix du chef de ménage se fonde uniquement sur les liens qui existent entre les membres seulement. Le chef n'est pas nécessairement le principal soutien ou bénéficiaire d'un revenu; en fait, il peut ne pas toucher de revenu du tout.
- 4. Le terme "année de référence" se rapporte à l'année 1987 partout où il apparaît dans la documentation.
- 5. Le terme "année de l'enquête" se rapporte à l'année 1988 partout où il apparaît dans la documentation.
- 6. Le terme "semaine de référence" se rapporte à la semaine du 10 au 16 avril, 1988, la semaine qui précède immédiatement la période de deux semaines où l'enquête sur les finances des consommateurs est effectuée.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquer avec: Division des enquêtes-ménages

Division des enquêtes-ménages Statistique Canada 5^e étage, section D-2 Immeuble Jean-Talon Ottawa (Ontario) K1A OT6

Téléphone: (613) 951-9775

NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES HISTORIQUES DE BANDES DE L'EFC

La plupart des concepts de l'EFC/l'EEM sont demeurés inchangés depuis le fichier sur le revenu des ménages de 1971 (équipement ménager de 1972). Cependant, en plus des modifications décrites dans la section B, nous résumons ci-après certains des changements apportés au niveau des concepts qui pourraient expliquer certains résultats statistiques.

- 1. Du point de vue de la méthodologie, on a apporté deux modifications importantes à partir du fichier sur le revenu de 1987 (équipement ménager de 1988):
 - (i) Le facteur de pondération est de 100%. Pour les fichiers antérieurs, on utilisait un facteur de pondération de 10%. Ce facteur passe maintenant de trois à cinq multiplets. En outre, pour le fichier du revenu de 1987 (équipement ménager de 1988), on a utilisé pour la première fois une nouvelle procédure de pondération intégrée. Cette procédure unique a remplacé les divers facteurs de pondération utilisés auparavant pour les familles économiques, les familles de recensement, les particuliers et les ménages. On a attribué par conséquent la même pondération à tous les particuliers et les unités familiales d'un ménage. Auparavant, on pouvait attribuer des poids différents à des particuliers et à des familles faisant partie d'un même ménage-échantillon.
 - (ii) On a changé la case des estimations du nombre d'unités de ménages dont on se servait pour calculer les pondérations dans le contexte du fichier du revenu de 1987 (équipement ménager de 1988) selon les chiffres du recensement de 1986 correspondant à la couverture de l'Enquête sur la population active. Dans une certaine mesure, cela influe sur la comparaison des estimations produites à partir des bandes antérieures. Pour plus de détails, voir la section réservée sur la "Pondération" dans le catalogue 13-207, "Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1987".
- 2. À partir du fichier sur le revenu de 1987 (Équipement ménager de 1988), on a élargi la notion de revenu pour y inclure le crédit pour taxe fédérale sur les ventes réclamé au moment de la déclaration du revenu. Cette modification influe légèrement sur d'autres variables, notamment le revenu total et le revenu après impôt.

NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES HISTORIQUES DE BANDES DE L'EFC (SUITE)

- 3. À partir du fichier de données sur le revenu des ménages de 1987 (équipement ménager de 1988), la taille de la région de résidence (poste 8) repose sur les dénombrements démographiques du recensement de 1986 à l'intérieur des limites de 1981. Les bandes de microdonnées antérieures au fichier sur le revenu des ménages de 1985 avaient été établies à partir des populations recensées en 1961 (fichier sur le revenu de 1971 et 1973, équipement ménager de 1972 et 1974), de celles recensées en 1971 (fichier sur le revenu de 1975-79, équipement ménager de 1976-80) et de celles recensées en 1976 (fichier sur le revenu de 1981 et 1982, équipement ménager de 1982 et 1983) et de celles recensées en 1981 à l'intérieur des limites de 1981 (fichier sur le revenu de 1984 à 1986, équipement ménager de 1985 à 1987). La méthode de recodage de centres uniques a été révisée quelque peu à partir du fichier sur le revenu de 1984 (équipement ménager de 1985), afin d'atténuer la distortion au niveau de la taille des régions de résidence (voir "Région de résidence" dans cette documentation).
- 4. Pour le fichier sur le revenu de 1987 (équipement ménager de 1988), les ménages de l'échantillon accru de Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard ont été inclus avec l'échantillon régulier des quatre groupes de renouvellement de la population active.
- 5. À partir du fichier sur le revenu de 1987 (Équipement ménager de 1988), après avoir effectué la révision des seuils de faible revenu en se fondant sur les données des dépenses des familles de 1986, on a inscrit le code de faible revenu fondé sur les données de 1986 pour la famille économique.
- 6. À partir du fichier sur le revenu des ménages de 1986 (équipement ménager de 1987), toutes les variables relatives au nombre de personnes dans le ménage et dans la famille économique principale (par ex. nombre d'adultes dans le ménage, nombre d'enfants dans le ménage, etc.) figurent en tant que "chiffres réels". Dans les fichiers sur le revenu des ménages de 1984 et 1985 (équipement ménager de 1985 et 1986) on avait attribué un seuil à ces ménages.
- 7. À partir du fichier sur le revenu de 1985 (Équipement ménager de 1986), les zones de dollars ont été augmentées de 7 à 8 multiplets.
- 8. À partir du fichier sur le revenu des ménages de 1984 (équipement ménager de 1985), le classement des professions fondé sur la classification type des professions de 1980 a été utilisé pour la première fois.

NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES HISTORIQUES DE BANDES DE L'EFC (SUITE)

- 9. Les fichiers de microdonnées antérieurs au fichier sur le revenu des ménages de 1984 (équipement ménager de 1985) n'englobaient pas les ménages dont le revenu était exceptionnellement élevé, ceux qui ont déclaré des pertes considérables découlant d'un travail autonome, ceux présentant des caractéristiques inhabituelles. À partir du fichier sur le revenu de 1984, on a annulé certaines caractéristiques des enregistrements portant sur ces ménages au lieu de supprimer ces enregistrements du fichier. Les variables qui ont été oblitérées sont indiquées sur le cliché d'article comme "Unité de ménage spéciale". Les montants de contrôle sous la rubrique "Estimations provenant du fichier de microdonnées" comprennent ces enregistrements.
- 10. À partir du fichier sur le revenu de 1981 (équipement ménager de 1982), le concept du revenu a été élargi afin d'inclure le crédit d'impôt fédéral pour enfants et les crédits d'impôts remboursables des provinces qui sont réclamés sur les déclarations d'impôt. Ce changement a été peu considérable sur les variables telles que Revenu total et Revenu après impôt.
- 11. À partir du fichier sur le revenu de 1981 (équipement ménager de 1982), à la suite de la révision des seuils de faible revenu à partir des données de l'Enquête sur les dépenses des familles de 1978, nous avons inclus le code de faible revenu (base de 1978) pour la famille économique.
- 12. À partir du fichier sur le revenu de 1981 (équipement ménager de 1982), le seuil du "travailleur à temps plein" a été réduit, de 50 à 49 semaines afin de se conformer aux méthodes du recensement.
- 13. À partir du fichier sur le revenu des ménages de 1979 (équipement ménager de 1980), le codage du statut professionnel a été modifié de sorte que certains genres de travailleurs indépendants (autonomes) dans l'EPA sont classés comme des travailleurs rémunérés dans l'EFC.
- 14. À partir du fichier sur le revenu des ménages de 1977 (équipement ménager de 1978), le revenu net total d'un emploi autonome et les gains totaux comprennent le revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires. La variable "nombre de personnes gagnant un revenu" a toujours pris en compte les bénéficiaires d'un revenu provenant de chambreurs et de pensionnaires. L'effet de ce changement est négligeable.

NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES HISTORIQUES DE BANDES DE L'EFC (FIN)

- . 15. À partir du fichier sur le revenu de 1975 (équipement ménager de 1976), les Allocations Familiales ont été rapportées par la personne qui réclamait une exemption personnelle pour les enfants pour qui l'allocation était payée. Avant 1975, le père ou le tuteur rapportait les allocations.
 - 16. À partir du fichier sur le revenu des ménages de 1975 (équipement ménager de 1976), le système de classement du chef et de son conjoint selon leur niveau d'instruction a changé. Pour les fichiers sur le revenu de 1971 et 1973 (équipement ménager de 1972 et 1974), les codes permettaient de faire la distinction entre les "études secondaires achevées" et les "études secondaires partielles", et la catégorie des études postsecondaires était divisée en deux, les études universitaires et non universitaires. Pour le fichier sur le revenu de 1975 (équipement ménager de 1976) et les années ultérieures, il n'est pas possible d'obtenir une catégorie "études secondaires achevées" parce que la catégorie "11e 13e années" comprend à la fois des personnes qui ont terminé leurs études secondaires et des personnes qui ne les ont pas terminées. De plus, on ne peut distinguer entre études postsecondaires universitaires et non universitaires à moins que la personne n'ait obtenu un diplôme.
 - 17. Les définitions relatives au codage des personnes selon leur situation vis-à-vis de l'activité ont changé à partir du fichier sur le revenu des ménages de 1975 (équipement ménager de 1976), année où la nouvelle enquête sur la population active est entrée en vigueur.

NOTES SE RAPPORTANT À LA PARTIE 2 - FRAIS DE LOGEMENT

INCONSISTANCES ENTRE L'EÉM ET L'EFL

Quoique les cinq enquêtes utilisées pour former cette bande aient été menées auprès des mêmes logements, il existe des inconsistances dans certains des dossiers.

Certaines de ces inconsistances sont valables. Par exemple, si un ménage qui avait été interviewé en mars n'était pas dans le même logement en mai, des différences d'occupation pouvait facilement se produire. Dans d'autres situations, l'occupation d'un même ménage pouvait avoir changé.

Cependant, la principale cause d'inconsistances est le résultat des erreurs de réponse. L'erreur de réponse est due à une mauvaise interprétation des questions de la part de l'intervieweur ou du répondant ou d'une réponse erronée de la part du répondant. Par exemple, le membre répondant du ménage en mars pouvait ne pas être le même qu'en mai. Un répondant pouvait penser qu'il y avait une hypothèque sur le logement alors que l'autre pensait le contraire.

Les erreurs de traitement ont une très petite influence. Plusieurs questionnaires qui contenaient des inconsistances dans les dossiers saisis ont été examinés. Moins de 1% de ceux-ci démontrait des erreurs de saisie au niveau des fichiers informatisés.

Le tableau ci-dessous montre les inconsistances du fichier.

EFL/EÉM	
Inconsistances	Nombre
Principale source de chauffage à l'électricité de l'EÉM et dépenses liées au gaz ou au mazout de l'EFL	563
Propriétaire avec hypothèque de l'EFL et Propriétaire sans hypothèque de l'EEM	1290
Propriétaire sans hypothèque de l'EFL et Propriétaire avec hypothèque de l'EEM	1058
La variable "Services inclus dans le loyer" de l'EÉM est inconsistante par rapport aux dépenses de l'EFL.	938

NOTES SE RAPPORTANT À LA PARTIE 2 - FRAIS DE LOGEMENT (fin)

LES CONSEQUENCES DES VALEURS IMPORTANTES DANS L'ENQUÊTE SUR LES FRAIS DE LOGEMENT

Dans tout échantillon les moyennes et les répartitions peuvent être modifiées par la présence ou l'absence des valeurs extrêmes. Cela risque de se produire principalement au sein des populations qui ont formellement un haut biais. La nature elle-même des données se rapportant aux ajouts, aux rénovations, aux modifications et aux réparations se prête à ces valeurs extrêmes.

Le niveau de détail de l'EFL a pour fonction de représenter la fondation des agrégats. La fréquence inférieure des dépenses rapportées pour plusieurs sous-composantes résulte en de grandes estimations pour les variables. C'est pour cette raison que les sous-composantes ne sont pas incluses dans le fichier.

Les valeurs importantes influent aussi sur les groupes totaux du fichier. Pour les variables sur le "Logement actuel", les dix valeurs les plus élevées pour le total "Ajouts" a contribué pour 11%; pour "Rénovations" 8%, pour "Remplacements" 10%; 12% pour les "Nouvelles installations" et 5% pour les "Réparations et l'Entretien". Celles-ci sont toutes plus petites que leurs sous-composantes respectives. De même, les dix valeurs les plus élevées du montant de "Ajouts, rénovations et nouvelles installations" ont contribué pour 5% de leur total et ceux pour le montant de "Remplacement et réparation et entretien" contribuait pour 2% de son total.

Contrairement aux questions portant sur les améliorations et les réparations, les dix valeurs les plus élevées pour les cinq questions se rapportant aux services ont contribué entre 0.8% et 3.0%.

Taille	Position	Caractère	Variables et Codes
5	1-5	N	numéro de séquence
2	6-7	N	CODE GEOGRAPHIQUE TYPE
1	8	N	OU Unité spéciale 10 Terre-Neuve 11 Île-du-Prince-Édouard 12 Nouvelle-Écosse 13 Nouveau-Brunswick 24 Québec 35 Ontario 46 Manitoba 47 Saskatchewan 48 Alberta 59 Colombie-Britannique RÉGION DE RÉSIDENCE 1 Grands centres urbains de 500,000 habitants et plus 2 Grands centres urbains de 100,000 - 499,999 habitants 3 Petits centres urbains de 30,000 - 99,999 habitants
			 4 Autres centres urbains de moins de 30,000 habitants 5 Régions rurales
1	9	N	ZÉRO − Zone Supplémentaire
5	10-14	N	PONDÉRATION RÉVISÉE ¹ (RECENSEMENT DE 1991)
			CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DES MÉNAGES
2	15–16	N	NOMBRE DE PERSONNES
2	17-18	N	NOMBRE D'ADULTES

¹⁻ Voir page 5A pour la description de la pondération révisée (recensement de 1991)

Taille	Position	Caractère	Variables et Codes
			CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DES MÉNAGES [SUITE]
2	19-20	N	NOMBRE DE PERSONNES AGÉES DE 65 ANS ET PLUS
2	21-22	N	NOMBRE D'ENFANTS MOINS DE 7 ANS
2	23-24	N	NOMBRE D'ENFANTS 7-15 ANS
2	25-26	N	NOMBRE D'ENFANTS 16-17 ANS
2	27-28	N	NOMBRE D'ENFANTS 18-24 ANS
1	29	N	COMPOSITION DU MENAGE
			 1 Une personne seule 2 Une famille économique de deux personnes ou plus 3 Ménage multiple comprenant seulement des personnes seules 4 Ménage multiple comprenant au moins une famille de deux personnes ou plus
1	30	N	POURCENTAGE DE REVENU D'ORIGINE AGRICOLE
			1 Aucun revenu agricole 2 Moins de 40% 3 40-49% 4 50-59% 5 60% ou plus

NOTA Le signe "\$" devant le nom du poste indique la valeur en dollars réels. Chacune des zones de revenu suivantes est accompagnées du signe "+" ou "~" en première position pour indiquer si le montant est positif ou négatif, et les sept positions suivantes donnent la valeur numérique réelle.

Taille	Position	Caractère	Variable et Codes
			CARACTÉRISTIQUES ET REVENU (SUITE)
1	31	N	PRINCIPALE SOURCE DE REVENU
			 Aucun revenu Salaires et traitements Revenu net d'un emploi autonome Total des transferts gouvernementaux Revenu total de placements Pensions de retraite et rentes Autre revenu en espèces Solde et indemnités militaires
2	32-33	N	NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT UN REVENU
2	34-35	N	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHANT UN REVENU
8	36-43	N	\$ SALAIRES ET TRAITEMENTS
8	44-51	N	\$ SOLDE ET INDEMNITÉS MILITAIRES
8	52-59	N	\$ REVENU NET D'UN EMPLOI AUTONOME NON AGRICOLE
8	60-67	N	\$ REVENU NET D'UN EMPLOI AUTONOME AGRICOLE
8	68-75	N	\$ REVENU NET PROVENANT DE CHAMBREURS ET DE PENSIONNAIRES

NOTA Le signe "\$" devant le nom du poste indique la valeur en dollars réels. Chacune des zones de revenu suivantes est accompagnées du signe "+" ou "-" en première position pour indiquer si le montant est positif ou négatif, et les sept positions suivantes donnent la valeur numérique réelle.

Taille	Position	Caractère	Variable et Codes
			CARACTÉRISTIQUES ET REVENU (SUITE)
8	76-83	N	\$ REVENU NET TOTAL D'UN EMPLOI AUTONOME
8	84~91	N	\$ GAINS TOTAUX
8	92-99	N	\$ REVENU TOTAL DE PLACEMENTS
8	100-107	N	\$ ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATIONS AUX JEUNES
8	108-115	N	\$ CREDIT D'IMPOT POUR ENFANTS
8	116-123	N	\$ SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE, SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI ET ALLOCATION AU CONJOINT
8	124-131	N	\$ PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC
8	132-139	N	\$ PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE
8	140-147	N	\$ AIDE SOCIALE ET SUPPLÉMENTS DE REVENU PROVINCIAUX
8	148-155	N	\$ AUTRES REVENUS PROVENANT DU GOUVERNEMENT (INCLUANT CRÉDITS D'IMPÔT PROVINCIAL ET CRÉDIT POUR TAXE FÉDÉRALE SUR LES VENTES)
8	156-163	N	\$ TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX
8	164-171	N	\$ TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES
8	172-179	N	\$ TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES

NOTA Le signe "\$" devant le nom du poste indique la valeur en dollars réels. Chacune des zones de revenu suivantes est accompagnées du signe "+" ou "-" en première position pour indiquer si le montant est positif ou négatif, et les sept positions suivantes donnent la valeur numérique réelle.

Taille	Position	Caractère	Variable et Code
			CARACTÉRISTIQUES ET REVENU (Fin)
8	180-187	N	\$ PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES
8	188-195	N	\$ AUTRE REVENU MONÉTAIRE
8	196-203	N	\$ REVENU TOTAL
8	204-211	N	\$ IMPÔT TOTAL SUR LE REVENU
8	212-219	N	\$ REVENU APRÈS IMPÔT
1	220	N	ZERO - ZONE SUPPLEMENTAIRE
			EQUIPEMENT MENAGER
1	221	N	GENRE DE LOGEMENT
			 Maison individuelle Maison double Maison en rangée ou de terrasse Duplex Appartement ou plain-pied Autre
1	222	N	CONDOMINIUM
			0 Non

1 Oui

Taille	Position	Caractère		Variables et Codes
			EQUIPEMENT M	ÉNAGER (SUITE)
1	223	N	PÉRIODE DE	E CONSTRUCTION DE L'ÉDIFICE
			1 2 3 4 5	Avant 1941 1941-1950 1951-1960 1961-1970 1971-1980 1981-année de l'enquête
1	224	· N	MODE D'OCO	CUPATION
			2	Propriétaire avec hypothèque Propriétaire sans hypothèque Locataire (loyer en espèces), autre
2	225-226	N	NOMBRE DE	PIÈCES DANS LE LOGEMENT
			0 1–12	Nombre réel 13 Treize ou plus
1	227	N	NOMBRE DE	CHAMBRES A COUCHER
			0-6	Nombre réel 7 Sept ou plus
1	228	N	PRINCIPAL	MODE DE CHAUFFAGE
			2	À vapeur ou à eau chaude À air chaud pulsé (y compris les systèmes équipés d'une pompe à chaleur) Autre système à air chaud (y compris les systèmes par gravité) Poêle de chauffage (Poêle à bois) Chauffage à l'électricité Cuisinière ou autre

Taille	Position	Caractère	Variables et Codes
			ÉQUIPEMENT MÉNAGER (SUITE)
1	229	N	NOMBRE D'ANNÉES DEPUIS QUE LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE A ÉTÉ INSTALLÉ
			1 5 ans ou moins 2 6 à 10 ans
			3 Plus de 10 ans
1	230	N	PRINCIPAL COMBUSTIBLE DE CHAUFFAGE
			 Huile ou autre combustible liquide Gaz canalisé (y compris le gaz naturel) Gaz en bouteille ou en bonbonne (y compris le propane liquide) Électricité Bois Autre
1	231	N	CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE
			 Aucune Pompe à chaleur Système polycombustible Autre (comprend les panneaux solaires)
1	232	N	SYSTÈME DE CHAUFFAGE SUPPLÉMENTAIRE
			O Aucun 1 Poêle de chauffage 2 Cuisinière 3 Chaufferette portative 4 Autre

Taille	Position	Caractère	Variables et Codes
			EQUIPEMENT MENAGER (SUITE)
1	233	N	COMBUSTIBLE POUR LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE SUPPLÉMENTAIRE
			O Sans objet 1 Huile ou autre combustible liquide 2 Gaz 3 £lectricté 4 Bois 5 Autre
1	234	N	FOYER A COMBUSTIBLE
			0 Non 1 Oui
1	235	N	GENRE D'EAU COURANTE
			0 Pas d'eau courante1 Eau chaude et froide amenée à l'intérieur2 Eau froide seulement amenée à l'intérieur
1	236	N	COMBUSTIBLE UTILISÉ POUR L'EAU CHAUDE
			 Pas d'eau chaude courante Huile ou autre combustible liquide Gaz canalizé (y compris le gaz naturel) Gaz en bouteille ou en bonbonne (y compris le propane liquide) Électricité Bois ou autre

Taille	Position	Caractère	Variables et Codes
			ÉQUIPEMENT MÉNAGER (SUITE)
l	237	N	SALLE DE BAINS AVEC DOUCHE OU BAIGNOIRE INSTALLÉE
			O Ni baignoire ni douche installée 1 Une salle de bains (usage exclusif) 2 Deux salles de bains ou plus (usage exclusif) 3 Installation de baignoire partagée avec un autre ménage
1	238	N	TOILETTES
			O Aucune toilette avec chasse d'eau ou chimique dans le logement Une toilette avec chasse d'eau Deux toilettes avec chasse d'eau Trois toilettes ou plus avec chasse d'eau Toilette chimique ou autre genre Toilette partagée avec un autre ménage
1	239	N	COMBUSTIBLE UTILISE POUR LA CUISSON
			O Aucune installation de cuisson Huile ou autre combustible liquide Gaz canalisé (y compris le gaz naturel) Gaz en bouteille ou en bonbonne (y compris le propane liquide) Electricité Bois ou autre
1	240	N	FOUR À MICRO-ONDES
			0 Non 1 Oui

NOTA: Le signe "#" qui précède le nom du poste indique une nouvelle variable.

Taille	Position	Caractère	Variables et Codes
			EQUIPEMENT MENAGER (SUITE)
1	241	N	# BARBECUE À GAZ
			O Non 1 Oui
1	242	N	NOMBRE DE RÉFRIGÉRATEURS
			O Ni réfrigérateur électrique ni mécanique l-2 Nombre réel 3 Trois ou plus
1	243	N	CONGÉLATEUR DOMESTIQUE (À PART DU RÉFRIGÉRATEUR)
			O Non 1 Oui
1	244	N	MACHINE À LAVER
			O Pas de machine à laver électrique 1 Machine à laver automatique 2 Machine à laver électrique avec tordeur 3 Autre machine à laver électrique
1	245	N	SECHEUSE
			O Pas de sécheuse 1 Sécheuse électrique

2 Sécheuse à gaz

NOTA Le signe "#" qui précède le nom du poste indique une nouvelle variable.

Taille	Position	Caractère	Variables et Codes
			EQUIPEMENT MENAGER (SUITE)
1	246	N	APPAREIL DE CLIMATISATION
			0 Pas d'appareil de climatisation1 Fenêtre2 Unité centrale
1	247	N	LAVE-VAISSELLE AUTOMATIQUE
			0 Aucun 1 Encastr€ 2 Mobile
1	248	N	NOMBRE DE TELEPHONES
			0-4 Nombre reel 5 Cinq ou plus
1	249	N	# RAISON POUR NE PAS BENEFICIE DU SERVICE TELEPHONIQUE
			 Le ménage n'a pas besoin du téléphone ou n'en veut pas Le service est trop cher Autre Sans objet (# de téléphones = 0)
1	250	N	NOMBRE DE NUMEROS DE TELÉPHONE
			0-2 Nombre réel 3 Trois ou plus
1	251	N	# CE MENAGE A-T-IL UNE LIGNE PRIVEE OU UNE LIGNE PARTAGEE
			1 Ligne privée 2 Ligne partagée 8 Aucune

NOTA Le signe "#" qui précède le nom du poste indique une nouvelle variable.

Taille	Position	Caractère	Variables et Codes
			EQUIPEMENT MENAGER (SUITE)
1	252	N	# CE MENAGE A-T-IL ETE SANS SERVICE TELEPHONIQUE PENDANT 2 MOIS OU PLUS DEPUIS LE ler FEVRIER 1988
			 1 Oui, sans service téléphonique 2 N'a pas été sans service téléphonique 8 Sans objet
1	253	N	# Y A-T-IL UN SERVICE TELEPHONIQUE DANS LA MAISON DE VILLEGIATURE
			O Non 1 Oui 8 Sans objet (ne possède pas de maison de villégiature)
1	254	N	# QUELQU'UN DE CE MENAGE POSSEDE-T-IL UNE MAISON DE VILLEGIATURE
			O Non 1 Oui

1 En Ontario

LA MAISON DE VILLEGIATURE SE TROUVE

- 2 Au Québec
- 3 Dans une autre Province ou Territoire
- 4 À l'extérieur du Canada
- 8 Sans objet
- 1 256 N NOMBRE DE RADIOS

N

255

1

0-8 Nombre reel

9 Neuf ou plus

NOTA Le signe "#" qui précède le nom du poste indique une nouvelle variable.

Taille	Position	Caractère	Variables et Codes
			EQUIPEMENT MENAGER (SUITE)
1	257	N	NOMBRE DE RADIOS F.M.
			0-8 Nombre réel 9 Neuf ou plus
1	258	N	NOMBRE TOTAL DE TELEVISEURS
			O-4 Nombre réel 5 Cinq ou plus
1	259	N	NOMBRE DE TÉLÉCOULEURS
			0-3 Nombre réel 4 Quatre ou plus
1	260	N	NOMBRE DE TELEVISEURS EN NOIR ET BLANC
			0-2 Nombre réel 3 Trois ou plus
1	261	N	TÉLÉDISTRIBUTION (CÂBLE)
			0 Non 1 Oui
1	262	N	# TELEVISION PAYANTE
			0 Non 1 Oui
1	263	N	CABLOSÉLECTEUR
			O Non 1 Oui

Variables et Codes

NOTA Le signe "#" qui précède le nom du poste indique une nouvelle variable.

EQUIPEMENT MENAGER (SUITE) MAGNÉTOSCOPE Ν 1 264 0 Non **1** Oui # CAMESCOPE 265 1 Ν 0 Non **1** Oui # TABLE TOURNANTE OU TOURNE-DISQUE Ν 1 266 0 Non **1** Oui # MAGNETOCASSETTE OU MAGNETOPHONE 1 267 Ν 0 Non 1 Oui # LECTEUR DE DISQUE COMPACT 1 268 Ν 0 Non 1 Oui # ORDINATEUR DOMESTIQUE 269 N 1 0 Non **1** Oui

Taille	Position	Caractère	Variables et Codes
			EQUIPEMENT MENAGER (SUITE)
1	270	N	DÉTECTEUR DE FUMÉE
			O Non l Oui
1	271	N	EXTINCTEUR PORTATIF D'INCENDIE
			0 Non 1 Oui
1	272	N	NOMBRE D'AUTOMOBILES
			0-3 Nombre reel 4 Quatre ou plus
1	273	N	NOMBRE DE FOURGONNETTES, CAMIONS
			0-3 Nombre reel 4 Quatre ou plus
1	274	N	REPARATIONS REQUISES
			Réparations majeuresRéparations mineuresEntretien régulier seulement

Taille	Position	Caractère	Variables et Codes
			EQUIPEMENT MENAGER (SUITE)
1	275	N	ANNÉE OÙ LE CHEF DE MENAGE A EMMENAGE
			1 Avant 1983 2 1983 3 1984 4 1985 5 1986 6 1987 7 1988
1	276	N	MODE D'OCCUPATION DU LOGEMENT PRÉCÉDENT (CHEF DU MÉNAGE)
			1 Possédé 2 Loué 3 N'avait pas son propre logement 8 Sans objet (emménagé avant 1983) 9 Non vérifié
ì	277	N	A DÉJÀ OCCUPÉ UN LOGEMENT POSSÉDÉ PAR LUI/ELLE (CHEF DU MÉNAGE) O Non 1 Oui 2 Ne sait pas 8 Sans objet (emménagé avant 1983 ou possédait le logement précédent) 9 Non vérifié

NOTA Le signe "\$" devant le nom du poste indique la valeur en dollars réels. Chacune des zones de revenu suivantes est accompagnées du signe "+" ou "-" en première position pour indiquer si le montant est positif ou négatif, et les sept positions suivantes donnent la valeur numérique réelle.

Taille	Position	Caractère	Variables et Codes
			CARACTERISTIQUE ET REVENU DU CHEF DU MENAGE
8	278-285	N	\$ GAINS TOTAUX
8	286-293	N	\$ TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES
8	294-301	N	\$ TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES
8	302-309	N	\$ TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX
8	310-317	N	\$ REVENU TOTAL
1	318	N	PRINCIPALE DE SOURCE DE REVENU
			 1 Aucun revenu 2 Salaires et traitements 3 Revenu net d'un emploi autonome 4 Total des transferts gouvernementaux 5 Revenu total de placements 6 Pension de retraite et rentes 7 Autre revenu en espèces 8 Solde et indemnités militaires
1	319	N	ÉTAT MATRIMONIAL
			1 Célibataire (jamais marié)2 Marié (ou en concubinnage)3 Autre

Taille	Position	Caractère	Variables et Codes	
			CARACTÉRISTIQUE ET REVENU DU CHEF DU MÉNAGE (SUITE)	
2	320-321	N	AGE	
			15-79 Åge réel 80 ou plus	
1	322	N	SEXE	
			1 Masculin 2 Féminin	
1	323	N	NIVEAU D'INSTRUCTION	
			 Aucune scolarité ou études primaires 9 ou 10 années d'études primaires et secondaires 11 à 13 années d'études primaires et secondaires Études postsecondaires partielles Certificat ou diplôme d'études postsecondaires Diplôme universitaire 	
1	324	N	LANGUE MATERNELLE	
			0 Unité spéciale1 Anglais2 Français3 Autre	
1	325	N	STATUT PROFESSIONNEL (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI)	
			 1 Travailleur rémunéré 2 Travailleur autonome 3 Travailleur familial non rémunéré 4 N'a jamais travaillé 5 A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans 	

Taille	Position	Caractère		Titre des variables et codes
			CARACTÉRI	STIQUES ET REVENU DU CHEF DU MÉNAGE (Suite)
2	326-327	N	CLASSI 13-GRO	FICATION DES PROFESSIONS DE 1980 [EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI] - UPES
			01	Direction et administration
		•	02	Sciences naturelles, génie, mathématiques, sciences sociales, religion, médecine et santé, arts, littérature, activités récréatives et secteurs connexes
			03	Enseignement
			04	Travail administratif
			05	Commerce
			06	Services
			07	Agriculture, horticulture et élevage, pêche, piégeage et exploitation forestière
			08	Mines et carrières, traitement et usinage des matières premières
			09	Fabrication, montage et réparation de produits finis
			10	Construction
			11	Transports, manutention, conduite de machines et d'appareils divers
			12	N'a jamais travaillé
			13	A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes	
			CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DU CHEF DU MÉNAGE (Suite)	
2	328-329	N	CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 [EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI] - 49-GROUPES	
			Direction, administration et professions connexes (grand groupe 11)	
		01 02 03	Administrateurs et cadres supérieurs, gouvernement (111) Autres directeurs et administrateurs (113, 114) Professions reliées à la direction et à l'administration (117)	
			Sciences naturelles, génie et mathématiques (grand groupe 21)	
		04	Sciences physiques, sciences de la vie, mathématiques, statistique, analyse des systèmes et secteurs connexes (211, 213, 218)	
		05 06	Architectes et ingénieurs (214, 215) Autres professions en architecture et génie (216)	
		07	Sciences sociales et secteurs connexes, religion (grands groupes 23, 25)	
			Médecine et santé (grand groupe 31)	
•		08 09 10	Diagnostic et traitement des maladies (311) Soins infirmiers, thérapeutiques et secteurs connexes (313) Autres professions dans le domaine de la médecine et de la santé (315)	
		. 11	Arts, littérature, loisirs et secteurs connexes, (grand groupe 33)	
			Enseignement et secteurs connexes (grand groupe 27)	
		12 13 14	Enseignement universitaire et secteurs connexes (271) Enseignement primaire et secandaire et secteurs connexes (273) Autre genre d'enseignement et secteurs connexes (279)	

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes
			CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DU CHEF DU MÉNAGE (Suite)
2	328-329 (Suite)	N	CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 [EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI] - 49-GROUPES (Suite)
			Travail administratif et secteurs connexes (grand groupe 41)
		15	Sténographie et dactylographie (411)
		16 17	Tenue de livres, travail de comptabilité et secteurs connexes (413) Conduite de machines de bureau et de machines de traitement électronique des données (414)
		18	Enregistrement, planification des mouvements et distribution du matériel (415)
		19	Réception, renseignements, et acheminement du courrier et des messages (417)
		20	Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers, autres
			emplois administratifs et professions connexes (416, 419)
			Commerce (grand groupe 51)
		21	Vendeurs, marchandises (513, 514)
		22	Vendeurs, services et autres employés de commerce (517, 519)
			Services (grand groupe 61)
		23	Services de protection et de sécurité (611)
		24	Préparation des aliments et des boissons et services connexes, logements et secteurs connexes (612, 613)
		25	Services personnels, services d'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement (614, 616)
		26	Autres services (619)
			Agriculture, horticulture et élevage (grand groupe 71)
		27	Exploitants agricoles (711)
		28	Autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage (718, 719)
		29	Pêche, piégeage et activités connexes (grand groupe 73)
		30	Exploitation forestière (grand groupe 75)
		31	Mines, carrières, puits de pétrole et gaz (grand groupe 77)
		32 33	Iraitements des matières premières (grand groupe 81, 82) Alimentation, boissons et secteurs connexes (821, 822) Autres secteurs du traitement des matières premières (811–817, 823–829)

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes
			CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DU CHEF DU MÉNAGE (Suite)
2	328-329 (Fin)	N	CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 [EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI] - 49-GROUPES (Suite)
		34 35	Usinage des matières premières et secteurs connexes (grand groupe 83) Secteurs de façonnage et de formage des métaux (833) Autres secteurs de l'usinage des matières premières (831, 835-839)
))	
		36	Fabrication, montage et réparation de produits finis (grand groupe 85) Secteurs n.c.a. de la fabrication et du montage de produits métalliques (851, 852)
		37	Matériel électrique, électronique et matériel connexe (853)
		38	Articles en tissu, en fourrure et en cuir (855, 856)
		39	Produits en bois, en caoutchouc, en matières plastiques et autres produits finis (854, 857, 859)
		40	Entretien et réparation (excepté le matériel électrique) (858)
			Construction (Grand groupe 87)
		41	Excavation, nivellement, pavage et secteurs connexes (871)
		42	Montage, installation et réparation (matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil) (873)
		43	Autres secteurs de la construction (878, 879)
			Transports (grand groupe 91)
		44	Exploitation des transports routiers (917)
		45	Exploitation des autres moyens de transport (911-915, 919)
		46	Manutention et secteurs connexes, n.c.a. (grand groupe 93)
		47	Conduite de machines et d'appareils divers (grand groupe 95)
		48	N'a jamais travaillé
		49	A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans
		99	Sans objet - Restreint à la classification de 13 codes seulement

NOTA: Cette classification détaillée des professions permet aux utilisateurs de regrouper plus aisément les professions selon leurs besoins analytiques. Les utilisateurs devraient noter que certaines de ces professions ne comptent que très peu de cas et que toute estimation fondée sur ces professions ne serait pas fiable.

Taille	Position	Caractère	Variables et Codes
			CARACTÉRISTIQUE ET REVENU DU CHEF DU MÉNAGE (SUITE)
1	330	N	ACTIVITÉ (SEMAINE DE RÉFÉRENCE)
			1 Personne occupée2 Chômeur3 Inactif
2	331-332	N	SEMAINES TRAVAILLÉES DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
			00 Aucune 01–52 Nombre réel de semaines
1	333	N	AYANT TRAVAILLE SURTOUT À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
			1 Jemps plein2 Jemps partiel3 N'ayant pas travaillé l'année de référence
1	334	N	STATUT D'IMMIGRATION
			<pre>1 Canadien de naissance 2 A immigré avant 1946 3 A immigré entre 1946 et 1955 4 A immigré entre 1956 et 1965 5 A immigré entre 1966 et 1970 6 A immigré entre 1971 et 1975 7 A immigré entre 1976 et 1980 8 A immigré entre 1981 et l'année d'enquête</pre>

NOTA S'il n'y a pas de conjoint dans le ménage, tous les postes pour les données personnelles relatives au conjoint seront zéros.

Taille	Position	Caractère	Variables et Codes
			CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DU CONJOINT
8	335-342	N	\$ GAINS TOTAUX
8	343-350	N	\$ TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES
8	351-358	N	\$ TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES
8	359-366	N	\$ TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX
8	367-374	N	\$ REVENU TOTAL
1	375	N	PRINCIPALE SOURCE DE REVENU
			 Aucun revenu Salaires et traitements Revenu net d'un emploi autonome Iotal des transferts gouvernementaux Revenu total de placements Pensions de retraite et rentes Autre revenu en espèces Solde et indemnités militaires
2	376-377	N	AGE
			15-79 Åge réel 80 ou plus

NOTA S'il n'y a pas de conjoint dans le ménage, tous les postes pour les données personnelles relatives au conjoint seront zéros.

Taille Position Caractère

Variables et Codes

CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DU CONJOINT (SUITE)

1	378	N	INSTRUCTION
			 Aucune scolarité ou études primaires 9 ou 10 années d'études primaires et secondaires 11 à 13 années d'études primaires et secondaires Études postsecondaires partielles Certificat ou diplôme d'études postsecondaires Diplôme universitaire
1	379	N	LANGUE MATERNELLE
			0 Unité spéciale1 Anglais2 Français3 Autre
1	380	N	STATUT PROFESSIONNEL (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI)

- 1 Travailleur rémunéré
- 2 Travailleur autonome
- 3 Travailleur familial non rémunéré
- 4 N'a jamais travaillé
- 5 A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans

NOTA S'il n'y a pas de conjoint dans le ménage, tous les postes pour les données personnelles relatives au conjoint seront zéros.

Taille	Position	Caractère	Variables et Codes
			CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DU CONJOINT (FIN)
2	381-382	N	CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 [EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI] - 13-GROUPES
			Tel que pour le chef (voir positions 326-327)
2	383-384	N	CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 [EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI] - 49-GROUPES
			Tel que pour le chef (voir positions 328-329)
1	385	N	ACTIVITÉ (SEMAINE DE RÉFÉRENCE) 1 Personne occupée 2 Chômeur 3 Inactif
2	386-387	N	SEMAINES TRAVAILLÉES DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 00 Aucune 01–52 Nombre réel de semaines
1	388	N	AYANT TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 1 Temps plein 2 Temps partiel 3 N'a pas travaillé l'année de référence
			DONNÉES SUR LA FAMILLE ÉCONOMIQUE PRINCIPALE
2	389-390	N	NOMBRE DE PERSONNES
2	391-392	N	NOMBRE D'ADULTES
2	393-394	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 7 ANS

Taille	Position	Caractère	Variables et Codes
			DONNÉES SUR LA FAMILLE ÉCONOMIQUE PRINCIPALE (SUITE)
2	395-396	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 7 À 15 ANS
2	397-398	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGES DE 16 À 17 ANS
2	399-400	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGES DE 18 À 24 ANS
2	401-402	N	CARACTÉRISTIQUES
1	403	N	O1 Personne seule O2 Famille époux-épouse O3 Famille époux-épouse avec un ou des enfants célibataires O4 Famille époux-épouse avec enfants mariés et leur famille immédiate, le cas échéant O5 Famille époux-épouse avec enfants célibataires et mariés et leur famille immédiate, le cas échéant O6 Famille époux-épouse avec enfants célibataires et (ou) mariés et leur famille immédiate ainsi que d'autres parents O7 Famille époux-épouse avec parents autres que ses propres enfants O8 Père avec un ou plusieurs enfants célibataires O9 Mère avec un ou plusieurs enfants célibataires O9 Mère avec un ou plusieurs enfants célibataires Toutes autres familles CYCLE DE VIE 1 Personne seule, moins de 45 ans 2 Personne seule, 45 ans ou plus 3 Famille époux-épouse, chef de moins de 45 ans, sans enfants de moins de 16 ans 4 Famille époux-épouse, chef de moins de 45 ans, avec enfants de moins de 16 ans 5 Famille époux-épouse, chef de 45 ans et plus, sans enfants de moins de 16 ans 6 Famille époux-épouse, chef de 45 ans et plus, avec enfants de moins de 16 ans 7 Famille irrégulière, sans enfants de moins de 16 ans 8 Famille irrégulière, sans enfants de moins de 16 ans

Taille	Position	Caractère	Variables et Codes
			DONNÉES SUR LA FAMILLE ÉCONOMIQUE PRINCIPALE (SUITE)
1	404	N	PRINCIPALE SOURCE DE REVENU
			 1 Aucun revenu 2 Salaires et traitements 3 Revenu net d'un emploi autonome 4 Transferts gouvernementaux 5 Revenu total de placements 6 Pensions de retraite et rentes 7 Autre revenu en espèces 8 Solde et indemnités militaires
2	405-406	N	NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT UN REVENU
2	407-408	N	NOMBRE DE PERSONES TOUCHANT UN REVENU
1	409	N	CODE DE FAIBLE REVENU (BASE DE 1969)
			1 Inférieur au seuil de faible revenu2 Égal ou supérieur au seuil de faible revenu
1	410	N	CODE DE FAIBLE REVENU (BASE DE 1978)
			1 Inférieur au seuil de faible revenu2 Égal ou supérieur au seuil de faible revenu
1	411	N	CODE DE FAIBLE REVENU (BASE DE 1986)
			1 Inférieur au seuil de faible revenu2 Égal ou supérieur au seuil de faible revenu

Des données valables sur les loyers sont données dans cette section uniquement pour les logements non agricoles loués portant des codes 1 à 5 pour le genre de logement. D'autres logements (ainsi que des logements loués situés dans des secteurs spéciaux) sont codés "sans objet".

Taille	Position	Caractère	Variables et Codes
			DONNÉES SUR LA FAMILLE ÉCONOMIQUE PRINCIPALE (FIN)
8	412-419	N	\$ GAINS TOTAUX
8	420-427	N	\$ REVENU TOTAL DE PLACEMENTS
8	428-435	N	\$ TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX
8	436-443	N	\$ REVENUS DIVERS
8	444-451	N	\$ REVENU TOTAL
8	452-459	N	\$ REVENU APRÈS IMPOT
			DONNÉES SUR LES LOYERS
1	460	N	FRAIS DE CHAUFFAGE INCLUS DANS LE LOYER
			1 Oui 2 Non 8 Sans objet
4	461-464	N	LOYER PAYÉ POUR AVRIL DE L'ANNÉE DE L'ENQUÊTE
			000 Aucun loyer ou le montant du loyer n'a pas été vérifié (logements subventionnés seulement) 001-999 Montant réel 1000 \$1000 ou plus 8888 Sans objet

NOTA Des données valables sur les loyers sont données dans cette section uniquement pour les logements non agricoles loués portant des codes 1 à 5 pour le genre de logement. D'autres logements (ainsi que des logements loués situés dans des secteurs spéciaux) sont codés "sans objet".

Taille Position Caractère

Variables et Codes

·dillo	, 00101011	ourdetoro	V4.143233 23 43432
			DONNÉES SUR LES LOYERS (FIN)
1	465	N	LOYER SUBVENTIONNÉ 1 Oui, subventionné par l'État, l'employeur ou des parents 2 Non 8 Sans objet
1	466	N	LOYER VERSÉ POUR UN LOGEMENT SERVANT À LA FOIS DE DOMICILE ET DE LOCAL D'AFFAIRES 1 Oui 2 Non 8 Sans objet 9 Non vérifié
1	467	N	SERVICES INCLUS DANS LE LOYER (EAU CHAUDE, EAU FROIDE, ÉLECTRICITÉ) 1 Aucun service inclus 2 Certains services inclus 3 Tous les services inclus 8 Sans objet 9 Non vérifié
1	468	N	APPAREILS INCLUS DANS LE LOYER (RÉFRIGERATEUR, CUISINIÈRE, LAVE-VAISSELLE, MACHINE À LAVER ET SÉCHEUSE) 1 Aucun 2 Un appareil 3 Deux appareils 9 Non vérifié
1	469	N	AUTRES COMMODITÉS INCLUSES DANS LE LOYER (TÉLÉDISTRIBUTION, PISCINE, SAUNA, AMEUBLEMENT, STATIONNEMENT) 1 Aucune commodité incluse 2 Une commodité incluse 3 Deux commodités incluses 4 Trois commodités et plus incluses 8 Sans objet 9 Non vérifié

Taille	Position	Caractère	litre des codes et variables
			FRAIS DE LOGEMENT
			DÉPENSES LIÉES AU LOGEMENT ACTUEL EN 1987
			LOCATAIRES
2	470-471	N.	MOIS PENDANT LESQUELS LE LOGEMENT ACTUEL A ÉTÉ LOUÉ EN 1987
8	472-479	N	\$ DÉPENSES LIÉES À LA RÉSIDENCE PRINCIPALE EN 1987 (À L'EXCEPTION DU LOYER)
8	480-487	N	\$ STATIONNEMENT
8	488-495	N	\$ EAU, COMBUSTIBLE ET ÉLECTRICITÉ
8	496-503	N	\$ ÉLECTRICITÉ
8	504-511	N	\$ AUTRES COMBUSTIBLES
8	512-519	N	\$ EAU
8	520-527	N	\$ AUTRES DÉPENSES
8	528-535	N	\$ RÉPARATIONS ET ENTRETIEN

-- -- \$ PRIMES D'ASSURANCE POUR LOCATAIRES

536-543

8

Taille	Position	Caractère	<u>litre des codes et variables</u>
			FRAIS DE LOGEMENT - suite
			DÉPENSES LIÉES AU LOGEMENT ACTUEL EN 1987 - suite
			PROPRIÉTAIRES
			Logement actuel
			HYPOTHÈQUES ET AUTRES EMPRUNTS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE
8	544-551	N	\$ TOUS LES PAIEMENTS MENSUELS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE
8	552-559	N	\$ SOLDE DU PRINCIPAL À REMBOURSER AU MOMENT DE L'ENQUÊTE
1	560	N	O Sans objet 1 Non inclus 2 Inclus
8	561-568	N	\$ IMPÔTS FONCIERS - TOTAL EN 1987

<u>Taille</u>	Position	Caractère	Titre des codes et variables
			FRAIS DE LOGEMENT - suite
			DÉPENSES LIÉES AU LOGEMENT ACTUEL EN 1987 - suite
			PROPRIÉTAIRES - suite
			Logement actuel - suite
8	569-576	N	\$ VALEUR MARCHANDE DU LOGEMENT
			0 000000-0999999 Valeur en dollars réels 1 000000 \$1,000,000 ou plus
2	577-578	N	MOIS PENDANT LESQUELS LE LOGEMENT A ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ D'UN MEMBRE DU MÉNAGE ET A ÉTÉ OCCUPÉ PAR CE DERNIER EN 1987
			PRINCIPALES DÉPENSES LIÉES AU LOGEMENT ACTUEL POUR LES MOIS EN 1987 PENDANT LESQUELS LE LOGEMENT A ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ D'UN MEMBRE DU MÉNAGE ET A ÉTÉ OCCUPÉ PAR CE DERNIER (EXCEPTION FAITE DE L'IMPÔT FONCIER ET DES VERSEMENTS HYPOTHÉCAIRES)
8	579-586	N	\$ PRIMES D'ASSURANCE POUR PROPRIÉTAIRE
8	587-594	N	\$ FRAIS DE CONDOMINIUM EN 1987
1	595	N	FRAIS DE CONDOMINIUM QUI COMPRENNENT L'IMPÔT FONCIER

O Non

l Oui

⁹ Non déclaré

Taille	<u>Position</u>	Caractère	Titre des codes et variables
			FRAIS DE LOGEMENT - suite
			DÉPENSES LIÉES AU LOGEMENT ACTUEL EN 1987 - suite
			PROPRIÉTAIRES - suite
			Logement actuel - suite
			PRINCIPALES DÉPENSES LIÉES AU LOGEMENT ACTUEL POUR LES MOIS EN 1987 PENDANT LESQUELS LE LOGEMENT A ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ D'UN MEMBRE DU MÉNAGE ET A ÉTÉ OCCUPÉ PAR CE DERNIER (EXCEPTION FAITE DE L'IMPÔT FONCIER ET DES VERSEMENTS HYPOTHÉCAIRES) - suite
1	596	N	FRAIS DE CONDOMINIUM QUI COMPRENNENT LE CHAUFFAGE
			O Non 1 Oui 9 Non déclaré
1	597	N	FRAIS DE CONDOMINIUM QUI COMPRENNENT L'ÉLECTRICITÉ
			0 Non 1 Oui 9 Non déclaré
1	598	N	FRAIS DE CONDOMINIUM QUI COMPRENNENT L'EAU
			O Non 1 Oui 9 Non déclaré
8	599-606	N	\$ DÉPENSES LIÉES À L'EAU, AU COMPUSTIBLE ET À L'ÉLECTRICITÉ
8	607-614	N	\$ DEPENSES LIEES À L'EAU ET AU TRAITEMENT DES EAUX USEES
8	615-622	N	\$ DEPENSES LIEES A L'ELECTRICITÉ
8	623-630	N	\$ DEPENSES LIEES AU GAZ CANALISE

<u>Taille</u>	Position	Caractère	Titre des codes et variables
			FRAIS DE LOGEMENT - suite
			DEPENSES LIEES AU LOGEMENT ACTUEL EN 1987 - suite
			PROPRIÉTAIRES - suite
			Logement actuel - suite
			PRINCIPALES DÉPENSES LIÉES AU LOGEMENT ACTUEL POUR LES MOIS EN 1987 PENDANT LESQUEL LE LOGEMENT A ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ D'UN MEMBRE DU MÉNAGE ET A ÉTÉ OCCUPÉ PAR CE DERNIER (EXCEPTION FAITE DE L'IMPÔT FONCIER ET DES VERSEMENTS HYPOTHÉCAIRES) - suite
8	631-638	N	\$ DEPENSES LIEES AU MAZOUT ET À D'AUTRES COMBUSTIBLES LIQUIDES
8	639-646	N	\$ DEPENSES LIEES À D'AUTRES COMBUSTIBLES
8	647-654	N	\$ DÉPENSES LIÉES AU MATÉRIEL DE REMPLACEMENT, À DES RÉPARATION ET À L'ENTRETIEN DU LOGEMENT
8	655-662	N	\$ MATÉRIEL DE REMPLACEMENT, RÉPARATIONS ET ENTRETIEN: TRAVAUX EXÉCUTÉS À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE
8	663-670	N	\$ MATÉRIEL DE REMPLACEMENT, RÉPARATIONS ET ENTRETIEN: MATÉRIAUX ACHETÉS SÉPARÉMENT
8	671-678	N	\$ REMPLACEMENT DU MATÉRIEL EXISTANT
8	679-686	N	\$ REMPLACEMENT: TRAVAUX EXECUTES À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE
8	687-694	N	\$ REMPLACEMENT: MATÉRIAUX ACHETÉS SÉPARÉMENT
8	695-702	N	\$ FRAIS DE RÉPARATIONS ET D'ENTRETIEN

<u>Taille</u>	Position	Caractère	Titre des codes et variables
			FRAIS DE LOGEMENT - suite
			DÉPENSES LIKES AU LOGEMENT ACTUEL EN 1987 - suite
			PROPRIÉTAIRES - suite
			Logement actuel - suite
			PRINCIPALES DÉPENSES LIÉES AU LOGEMENT ACTUEL POUR LES MOIS EN 1987 PENDANT LESQUELS LE LOGEMENT A ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ D'UN MEMBRE DU MÉNAGE ET A ÉTÉ OCCUPÉ PAR CE DERNIER (EXCEPTION FAITE DE L'IMPÔT FONCIER ET DES VERSEMENTS HYPOTHÉCAIRES) - suite
8	703-710	N	\$ REPARATIONS ET ENTRETIEN: TRAVAUX EXECUTES À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE
8	711-718	N	\$ REPARATIONS ET ENTRETIEN: MATERIAUX ACHETES SEPAREMENT
8	719-726	N	\$ DEPENSES LIEES AUX AJOUTS, AUX RENOVATIONS ET À DE NOUVELLES INSTALLATIONS
8	727-734	N	\$ AJOUTS, RÉNOVATIONS ET NOUVELLES INSTALLATIONS: TRAVAUX EXÉCUTÉS À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE
8	735-742	N	\$ AJOUTS, RÉNOVATIONS ET NOUVELLES INSTALLATIONS: MATÉRIAUX ACHETÉS SÉPARÉMENT
8	743-750	N	\$ AJOUTS - LOGEMENT/PROPRIÉTÉ
8	751-758	N	\$ AJOUTS: TRAVAUX EXÉCUTÉS À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE
8	759-766	N	\$ AJOUTS: MATÉRIAUX ACHETÉS SÉPARÉMENT
8	767-774	N	\$ RENOVATIONS OU MODIFICATIONS - LOGEMENT/PROPRIÉTÉ

Taille	Position	<u>Caractère</u>	Titre des codes et variables
			FRAIS DE LOGEMENT - suite
			<u>DÉPENSES LIÉES AU LOGEMENT ACTUEL EN 1987</u> - fin
			PROPRIÉTAIRES - suite
			Logement actuel - fin
			PRINCIPALES DÉPENSES LIÉES AU LOGEMENT ACTUEL POUR LES MOIS EN 1987 PENDANT LESQUELS LE LOGEMENT A ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ D'UN MEMBRE DU MÉNAGE ET A ÉTÉ OCCUPÉ PAR CE DERNIER (EXCEPTION FAITE DE L'IMPÔT FONCIER ET DES VERSEMENTS HYPOTHÉCAIRES) - fin
8	775 ~7 82	N	\$ RENOVATIONS OU MODIFICATIONS: TRAVAUX EXECUTES À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE
8	783-790	N	\$ RENOVATIONS OU MODIFICATIONS: MATERIAUX ACHETES SEPAREMENT
8	791-798	N	\$ NOUVELLES INSTALLATIONS/AJOUTS - MATÉRIEL QUI N'EXISTAIT PAS AUPARAVANT
8	799-806	N	\$ NOUVELLES INSTALLATIONS/AJOUTS: TRAVAUX EXÉCUTÉS À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN D'OEUVRE
8	807-814	N	\$ NOUVELLES INSTALLATIONS/AJOUTS: MATERIAUX ACHETES SEPARÉMENT

Taille	Position	Caractère	Titre des codes et variables
			FRAIS DE LOGEMENT - suite
			PROPRIÉTAIRES - suite
			Logement(s) antérieur(s) -
			PRINCIPALES DÉPENSES LIÉES AUX LOGEMENTS ANTÉRIEURS POUR LES MOIS EN 1987 PENDANT LESQUELS LE LOGEMENT A ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ D'UN MEMBRE DU MÉNAGE ET A ÉTÉ OCCUPÉ PAR CE DERNIER (EXCEPTION FAITE DE L'IMPÔT FONCIER ET DES PAIEMENTS HYPOTHÉCAIRES)
2	815 - 816	N	MOIS PENDANT LESQUELS LE LOGEMENT A ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ D'UN MEMBRE DU MÉNAGE ET A ÉTÉ OCCUPÉ PAR CE DERNIER EN 1987
8	817-824	N	\$ PRIMES D'ASSURANCE POUR PROPRIÉTAIRE
8	825-832	N	\$ FRAIS DE CONDOMINIUM EN 1987
1	833	N	FRAIS DE CONDOMINIUM QUI COMPRENNENT L'IMPÔT FONCIER
			0 Non 1 Oui 9 Non déclaré
1	834	N	FRAIS DE CONDOMINIUM QUI COMPRENNENT LE CHAUFFAGE
			0 Non 1 Oui 9 Non déclaré
1	835	N	FRAIS DE CONDOMINIUM QUI COMPRENNENT L'ÉLECTRICITÉ
	٠		0 Non 1 Oui 9 Non déclaré
1	836	N	FRAIS DE CONDOMINIUM QUI COMPRENNENT L'EAU O Non 1 Oui 9 Non déclaré

Taille	Position	<u>Caractère</u>	Titre des codes et variables
			FRAIS DE LOGEMENT - suite
			PROPRIÉTAIRES - suite
			Logement(s) antérieur(s) - suite
			PRINCIPALES DÉPENSES LIÉES AUX LOGEMENTS ANTÉRIEURS POUR LES MOIS EN 1987 PENDANT LESQUELS LE LOGEMENT A ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ D'UN MEMBRE DU MENAGE ET A ÉTÉ OCCUPE PAR CE DERNIER (EXCEPTION FAITE DE L'IMPÔT FONCIER ET DES PAIEMENTS HYPOTHÉCAIRES) - suite
8	837-844	N	\$ DÉPENSES LIÉES À L'EAU, AU COMBUSTIBLE ET À L'ÉLECTRICITÉ
8	845-852	N	\$ DEPENSES LIEES À L'EAU ET AU TRAITEMENT DES EAUX USEES
8	853-860	N	\$ DEPENSES LIEES A L'ELECTRICITÉ
8	861-868	N	\$ DÉPENSES LIÉES AU GAZ CANALISÉ
8	869-876	N	\$ DEPENSES LIEES AU MAZOUT ET À D'AUTRES COMBUSTIBLES LIQUIDES
8	877-884	N	\$ DEPENSES LIEES A D'AUTRES COMBUSTIBLES
8	885-892	N	\$ DÉPENSES LIÉES AU MATÉRIEL DE REMPLACEMENT, À DES RÉPARATIONS ET À L'ENTRETIEN DU LOGEMENT

Taille	Position	<u>Caractère</u>	Titre des codes et variables
			FRAIS DE LOGEMENT - suite
			PROPRIÉTAIRES - suite
			Logement(s) antérieur(s) - suite
			PRINCIPALES DÉPENSES LIÉES AUX LOGEMENTS ANTÉRIEURS POUR LES MOIS EN 1987 PENDANT LESQUELS LE LOGEMENT A ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ D'UN MEMBRE DU MÉNAGE ET A ÉTÉ OCCUPÉ PAR CE DERNIER (EXCEPTION FAITE DE L'IMPÔT FONCIER ET DES PAIEMENTS HYPOTHÉCAIRES) - suite
8	893-900	N	\$ MATÉRIEL DE REMPLACEMENT, RÉPARATIONS ET ENTRETIEN: TRAVAUX EXÉCUTÉS À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE
8	901-908	N	\$ MATERIEL DE REMPLACEMENT, REPARATIONS ET ENTRETIEN: MATERIAUX ACHETES SEPAREMENT
8	909-916	N	\$ REMPLACEMENT DU MATÉRIEL EXISTANT
8	917-924	N	\$ REMPLACEMENT: TRAVAUX EXÉCUTÉS À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE
8	925-932	N	\$ REMPLACEMENT: MATERIAUX ACHETES SEPAREMENT
8	933-940	N	\$ FRAIS DE RÉPARATIONS ET D'ENTRETIEN
8	941-948	N	\$ REPARATIONS ET ENTRETIEN: TRAVAUX EXECUTES À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE

Taille	Position	Caractère	Titre des codes et variables
			FRAIS DE LOGEMENT - suite
			PROPRIÉTAIRES - suite
			Logement(s) antérieur(s) - suite
			PRINCIPALES DÉPENSES LIÉES AUX LOGEMENTS ANTÉRIEURS POUR LES MOIS EN 1987 PENDANT LESQUELS LE LOGEMENT A ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ D'UN MEMBRE DU MENAGE ET A ÉTÉ OCCUPÉ PAR CE DERNIER (EXCEPTION FAITE DE L'IMPÔT FONCIER ET DES PAIEMENTS HYPOTHÉCAIRES) - suite
8	949- 956	N	\$ RÉPARATIONS ET ENTRETIEN: MATÉRIAUX ACHETÉS SÉPARÉMENT
8	957- 964	N	\$ DEPENSES LIEES AUX AJOUTS, AUX RENOVATIONS ET À DE NOUVELLES INSTALLATIONS
8	965- 972	N	\$ AJOUTS, RÉNOVATIONS ET NOUVELLES INSTALLATIONS: TRAVAUX EXÉCUTÉS À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE
8	973- 980	N	\$ AJOUTS, RÉNOVATIONS ET NOUVELLES INSTALLATIONS: MATÉRIAUX ACHETÉS SÉPARÉMENT
8	981- 988	N	\$ AJOUT-LOGEMENT/PROPRIÉTÉ
8	989- 996	N	\$ AJOUTS: TRAVAUX EXÉCUTÉS À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE
8	997-1004	N	\$ AJOUTS: MATÉRIAUX ACHETÉS SÉPARÉMENT

<u>Taille</u>	Position	Caractère	<u>Titre des codes et variables</u>
			FRAIS DE LOGEMENT - suite
			PROPRIÉTAIRES - fin
			Logement(s) antérieur(s) - fin
			PRINCIPALES DÉPENSES LIÉES AUX LOGEMENTS ANTÉRIEURS POUR LES MOIS EN 1987 PENDANT LESQUELS LE LOGEMENT A ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ D'UN MEMBRE DU MENAGE ET A ÉTÉ OCCUPÉ PAR CE DERNIER (EXCEPTION FAITE DE L'IMPOT FONCIER ET DES PAIEMENTS HYPOTHÉCAIRES) - fin
8	1005-1012	N	\$ RENOVATIONS OU MODIFICATIONS - LOGEMENT/PROPRIÉTÉ
ઇ	1013–1020	N	\$ RENOVATIONS OU MODIFICATIONS: TRAVAUX EXECUTES A CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE
8	1021-1028	N	\$ RENOVATIONS OU MODIFICATIONS: MATERIAUX ACHETES SEPAREMENT
8	1029-1036	N	\$ NOUVELLES INSTALLATIONS/AJOUTS - MATÉRIEL QUI N'EXISTAIT PAS AUPARAVANT
8	1037-1044	N	\$ NOUVELLES INSTALLATIONS/AJOUTS: TRAVAUX EXÉCUTÉS À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN D'OEUVRE
8	1045-1052	N	\$ NOUVELLES INSTALLATIONS/AJOUTS: MATERIAUX ACHETES SEPAREMENT

Taille	Position	Caractère	Titre des codes et variables
			FRAIS DE LOGEMENT - fin
			PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
3	1053-1055	N	PARTIE DES DÉPENSES ASSUMÉES PAR D'AUTRES PERSONNES (%)
1	1056	N	ORIGINE AUTOCHTONE D'UN DES MEMBRES DU MENAGE
			0 Non 1 Oui
			9 Non déclaré
2	1057-1058	N	NOMBRE DE GARÇONS DE MOINS DE 5 ANS
2	1059-1060	N	NOMBRE DE FILLES DE MOINS DE 5 ANS
2	1061-1062	Ν	NOMBRE DE GARÇONS JAMAIS MARIÉS DE 5 À 15 ANS
2	1063-1064	N	NOMBRE DE FILLES JAMAIS MARIÉES DE 5 À 15 ANS

VARIABLE	Page
CARACTÉRISTIQUES ET REVENU DU MÉNAGE	
Numéro de séquence	1
Code géographique type	2
Région de résidence	2 3 5
Pondération universelle finale	5
Nombre de personnes dans le ménage	6
Nombre d'adultes dans le ménage	6
Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus dans le ménage	6 7
Nombre d'enfants dans le ménage	7
Composition du ménage	8
Pourcentage de revenu d'origine agricole	8 8
Principale source de revenu du ménage	9
Nombre de personnes gagnant un revenu dans le ménage	10
Nombre de personnes touchant un revenu dans le ménage	10
Salaires et traitements	11
Solde et indemnités militaires	12
Revenu net d'un emploi autonome non agricole	13
Revenu net d'un emploi autonome agricole	14
Revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires	15
Revenu net total d'un emploi autonome	16
Gains totaux	17
Revenu total de placements	18
Allocations familiales et allocations aux jeunes	19
Crédit d'impôt pour enfants	20
Sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	21
Prestations du Régime de pensions du Canada/du Régime de rentes du Québec	22
Prestations d'assurance-chômage	23
Assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux	24
Autres revenus provenant du gouvernement	25
Total des transferts gouvernementaux	26
Transferts gouvernementaux imposables	27
Transferts gouvernementaux non imposables	28

Pensions de retraite et rentes 29 Autre revenu monétaire 30 Revenu divers 31 Revenu total 32 Impôt total sur le revenu 33 Revenu après impôt 33 Revenu après impôt 34 Equipement MENAGER Genre de logement 35 Condominium 37 Monère de construction de l'édifice 37 Mode d'occupation 38 Nombre de chambres à coucher 39 Nombre de chambres à coucher 39 Nombre d'années depuis que le système de chauffage 40 Nombre d'années depuis que le système de chauffage 41 Système de chauffage supplémentaire 42 Combustible pour le système de chauffage supplémentaire 42 Combustible pour le système de chauffage supplémentaire 42 Genre d'eau courante 444 Genre d'eau courante 444
Autre revenu monétaire Revenu divers Revenu total Impôt total sur le revenu Impôt total sur le revenu Revenu après impôt ÉQUIPEMENT MÉNAGER Genre de logement Condominium Période de construction de l'édifice Mode d'occupation Nombre de pièces dans le logement Nombre de chambres à coucher Principal mode de chauffage Nombre de chamfage Nombre de d'années depuis que le système de chauffage a été installé Principal combustible de chauffage supplémentaire Combustible pour le système de chauffage supplémentaire Foyer à combustible Genre d'eau courante
Revenu divers Revenu total Impôt total sur le revenu Revenu après impôt ÉQUIPEMENT MÉNAGER Genre de logement Condominium Période de construction de l'édifice Mode d'occupation Nombre de pièces dans le logement Nombre de chambres à coucher Principal mode de chauffage Nombre d'années depuis que le système de chauffage a été installé Principal combustible de chauffage Caractéristiques particulières du système de chauffage Système de chauffage supplémentaire Combustible pour le système de chauffage supplémentaire Foyer à combustible Genre d'eau courante
Revenu total Impôt total sur le revenu Revenu après impôt ÉQUIPEMENT MÉNAGER Genre de logement Condominium Période de construction de l'édifice Mode d'occupation Nombre de pièces dans le logement Nombre de chambres à coucher Principal mode de chauffage Nombre d'années depuis que le système de chauffage a été installé Principal combustible de chauffage supplémentaire Système de chauffage supplémentaire Combustible pour le système de chauffage supplémentaire Foyer à combustible Genre d'eau courante 32 33 34 35 35 36 37 37 37 38 38 39 39 30 30 31 31 31 32 31 32 32 32 32 32 32 32 32 32 32 32 32 32
Impôt total sur le revenu Revenu après impôt £QUIPEMENT MÉNAGER Genre de logement Condominium Période de construction de l'édifice Mode d'occupation Nombre de pièces dans le logement Nombre de chambres à coucher Principal mode de chauffage Nombre d'années depuis que le système de chauffage aété installé Principal combustible de chauffage Caractéristiques particulières du système de chauffage Système de chauffage supplémentaire Combustible pour le système de chauffage supplémentaire 42 Combustible pour le système de chauffage supplémentaire 43 Genre d'eau courante 44 Genre d'eau courante
Revenu après impôt ÉQUIPEMENT MÉNAGER Genre de logement Condominium Période de construction de l'édifice Mode d'occupation Nombre de pièces dans le logement Nombre de chambres à coucher Principal mode de chauffage Nombre d'années depuis que le système de chauffage a été installé Principal combustible de chauffage Caractéristiques particulières du système de chauffage Système de chauffage supplémentaire Combustible pour le système de chauffage supplémentaire Foyer à combustible Genre d'eau courante 34 45 46 46 47 46 46 47 46 46 47 46 47 46 47 48 48 48 48 48 48 48 48 48
Revenu après impôt ÉQUIPEMENT MÉNAGER Genre de logement Condominium Période de construction de l'édifice 37 Mode d'occupation Nombre de pièces dans le logement Nombre de chambres à coucher Principal mode de chauffage Nombre d'années depuis que le système de chauffage a été installé Principal combustible de chauffage Caractéristiques particulières du système de chauffage Système de chauffage supplémentaire Combustible pour le système de chauffage supplémentaire Foyer à combustible Genre d'eau courante
Genre de logement Condominium Période de construction de l'édifice Mode d'occupation Nombre de pièces dans le logement Nombre de chambres à coucher Principal mode de chauffage Nombre d'années depuis que le système de chauffage a été installé Principal combustible de chauffage Caractéristiques particulières du système de chauffage Système de chauffage supplémentaire Combustible pour le système de chauffage supplémentaire Foyer à combustible Genre d'eau courante
Condominium Période de construction de l'édifice Mode d'occupation Nombre de pièces dans le logement Nombre de chambres à coucher Principal mode de chauffage Nombre d'années depuis que le système de chauffage a été installé Principal combustible de chauffage Caractéristiques particulières du système de chauffage Système de chauffage supplémentaire Combustible pour le système de chauffage supplémentaire Foyer à combustible Genre d'eau courante 37 37 37 37 37 37 37 37 37 37 37 37 37
Condominium Période de construction de l'édifice Mode d'occupation Nombre de pièces dans le logement Nombre de chambres à coucher Principal mode de chauffage Nombre d'années depuis que le système de chauffage a été installé Principal combustible de chauffage Caractéristiques particulières du système de chauffage Système de chauffage supplémentaire Combustible pour le système de chauffage supplémentaire Foyer à combustible Genre d'eau courante 37 48 49 40 40 41 42 43 44 44 44 44 44
Mode d'occupation Nombre de pièces dans le logement Nombre de chambres à coucher Principal mode de chauffage Nombre d'années depuis que le système de chauffage a été installé Principal combustible de chauffage Caractéristiques particulières du système de chauffage Système de chauffage supplémentaire Combustible pour le système de chauffage supplémentaire foyer à combustible Genre d'eau courante
Nombre de pièces dans le logement Nombre de chambres à coucher Principal mode de chauffage Nombre d'années depuis que le système de chauffage a été installé Principal combustible de chauffage Caractéristiques particulières du système de chauffage Système de chauffage supplémentaire Combustible pour le système de chauffage supplémentaire Foyer à combustible Genre d'eau courante
Nombre de pièces dans le logement Nombre de chambres à coucher Principal mode de chauffage Nombre d'années depuis que le système de chauffage a été installé Principal combustible de chauffage Caractéristiques particulières du système de chauffage Système de chauffage supplémentaire Combustible pour le système de chauffage supplémentaire Foyer à combustible Genre d'eau courante
Nombre de chambres à coucher Principal mode de chauffage Nombre d'années depuis que le système de chauffage a été installé Principal combustible de chauffage Caractéristiques particulières du système de chauffage Système de chauffage supplémentaire Combustible pour le système de chauffage supplémentaire Foyer à combustible Genre d'eau courante
Principal mode de chauffage Nombre d'années depuis que le système de chauffage a été installé Principal combustible de chauffage Caractéristiques particulières du système de chauffage Système de chauffage supplémentaire Combustible pour le système de chauffage supplémentaire Foyer à combustible Genre d'eau courante
Nombre d'années depuis que le système de chauffage a été installé Principal combustible de chauffage Caractéristiques particulières du système de chauffage Système de chauffage supplémentaire Combustible pour le système de chauffage supplémentaire Foyer à combustible Genre d'eau courante 40 41 42 43 44
Principal combustible de chauffage Caractéristiques particulières du système de chauffage Système de chauffage supplémentaire Combustible pour le système de chauffage supplémentaire Foyer à combustible Genre d'eau courante
Caractéristiques particulières du système de chauffage Système de chauffage supplémentaire Combustible pour le système de chauffage supplémentaire Foyer à combustible Genre d'eau courante
Système de chauffage supplémentaire Combustible pour le système de chauffage supplémentaire Foyer à combustible Genre d'eau courante
Combustible pour le système de chauffage supplémentaire Foyer à combustible Genre d'eau courante 42 43 44
Foyer à combustible Genre d'eau courante
Genre d'eau courante
Combustible utilisé pour l'eau chaude
Salle de bains avec douche ou baignoire installée
Toilettes 45
Combustible utilisé pour la cuisson
Four A micro-ondes
Barbeque à gaz
Nombre de réfrigérateurs 48
Congélateur domestique 48

	
VARIABLE	Page
ÉQUIPEMENT MÉNAGER (FIN)	
Machine à laver	49
Sécheuse	50
Appareil de climatisation	51
Lave-vaisselle automatique	51
Nombre de téléphones	52
Raison pour ne pas bénéficié du service téléphonique	52
Nombre de numéros de téléphone	53
Ce ménage a-t-il une ligne privée ou une ligne partagée	53
Ce ménage a-t-il été sans service téléphonique pendant 2 mois ou plus depuis le 1er février 1988	54
Y a-t-il un service téléphonique dans la maison de villégiature	54
Quelqu'un de ce ménage possède-t-il une maison de villégiature	55
La maison de villégiature se trouve	55
Nombre de radios	56
Nombre de radios F.M.	56
Nombre total de téléviseurs	57
Nombre de télécouleurs	57
Nombre de téléviseurs en noir et blanc	57 57
Télédistribution	57
Télévision payante	58
Câblosélecteur	58
Magnétoscope	59 50
Caméscope	59
Table tournante ou tourne-disque	60
Magnétocassette ou magnétophone	60
Lecteur de disque compact	61
ordinateur domestique	61
Détecteur de fumée	62
Extincteur portatif d'incendie	62
Nombre d'automobiles	63
Nombre de fourgonnettes, camions	63
Réparations requises	64
Année où le chef de ménage a emménagé	65
Mode d'occupation du logement précédent A déjà occupé un logement possédé par lui/elle	66 67

VARIABLE	Page					
CHARACTÉRISTIQUES DU CHEF (CONJOINT DU CHEF) DE MÉNAGE						
Chef de ménage	68 69					
Caractéristiques personnelles du chef et de son conjoint	17					
Chef (conjoint): Gains totaux	27					
Chef (conjoint): Iransferts gouvernementaux imposables	28					
Chef (conjoint): Iransferts gouvernementaux non imposables	26					
Chef (conjoint): Iotal des transferts gouvernementaux	32					
Chef (conjoint): Revenu total Chef (conjoint): Principale source de revenu	9					
	69					
Chef : Etat matrimonial Chef (conjoint): Åge	69					
Chef : Sexe	69					
Chef (conjoint): Niveau d'instruction	70					
Chef (conjoint): Langue maternelle	71					
Chef (conjoint): Statut professionnel [emploi actuel ou dernier emploi]	72					
Chef (conjoint): Classification des professions de 1980 [emploi actuel ou dernier emploi] - 13-Groupes	74					
Chef (conjoint): Classification des professions de 1980 [emploi actuel ou dernier emploi] - 49-Groupes	74					
Chef (conjoint): Activité (semaine de référence)	75					
Chef (conjoint): Semaines travaillées durant l'année de référence	77					
Chef (conjoint): Ayant travaillé surtout à temps plein ou à temps partiel durant l'année de référence	78					
Chef : Statut d'immigration	79					
FAMILLE ÉCONOMIQUE PRINCIPALE						
	80					
Nombre de personnes	80					
Nollibre d addities						
Nombre d'enfants						
Caractéristiques Cycle de vie	83					
Principale source de revenu	9					
Nombre de personnes gagnant un revenu	83					
Nombre de personnes gagnant un revenu Nombre de personnes touchant un revenu						

VARIABLE	Page
FAMILLE ÉCONOMIQUE PRINCIPALE (FIN)	
Code de faible revenu (base de 1969)	84
Code de faible revenu (base de 1978)	85
Code de faible revenu (base de 1986)	86
Gains totaux	17
Revenu total de placements	18
Total des transferts gouvernementaux	26
Revenus divers	31
Revenu total	32
Revenu après impôt	34
DONNÉES SUR LES LOYERS	87
Frais de chauffage inclus dans le loyer	88
Loyer payé pour avril (année de l'enquête)	88
Loyer subventionné	89
Loyer versé pour un logement servant à la fois de domicile et de local d'affaires	90
Services inclus dans le loyer	90
Appareils inclus dans le loyer	91
Autros commodités incluses dans le laver	91

VARIABLE	<u>PAGE</u>
LOCATAIRES - DÉPENSES LIÉES AU LOGEMENT ACTUEL EN 1987	
Mois de location	92
Dépenses liées à la résidence principale (à l'exception du loyer)	92
Stationnement	93
Eau, combustible et électricité	93
Électricité	94
Autres combustibles	94
Eau Admongos	95 95
Autres dépenses Réparations et entretien	96
Primes d'assurance pour locataire	96
Trimes a assarance pour rocataire	30
PROPRIÉTAIRES - LOGEMENT ACTUEL	
HYPOTHEQUES ET AUTRES EMPRUNTS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE	
Tous les paiements mensuels au moment de l'enquête	97
Solde du principal à rembourser au moment de l'enquête	98
Impôt foncier compris dans les paiements	98
Impôt foncier - Total en 1987	99
Valeur marchande du logement	99
Mois pendant lesquels le logement a été la propriété d'un membre du ménage	* ^ ^
et a été occupé par ce dernier	100

PRINCIPALES DÉPENSES LIÉES AU LOGEMENT ACTUEL POUR LES MOIS EN 1987 PENDANT LESQUELS LE LOGEMENT A ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ D'UN MEMBRE DU MÉNAGE ET A ÉTÉ OCCUPÉ PAR CE DERNIER

Deliver 31	100
Primes d'assurance pour propriétaire	100
Frais de condominium	101
Frais de condominium qui comprennent l'impôt foncier	101
Frais de condominium qui comprennent le chauffage	102
Frais de condominium qui comprennent l'électricité	102
Frais de condominium qui comprennent l'eau	103
Dépenses liées à l'eau, au combustible et à l'électricité	103
Dépenses liées à l'eau et au traitement des eaux usées	104
Dépenses liées à l'électricité	104
Dépenses liées au gaz canalisé	105
Dépenses liées au mazout et à d'autres combustibles liquides	105
Dépenses liées à d'autres combustibles	105
Dépenses liées au matériel de remplacement, à des réparations et à l'entretien du logement	106
- Travaux exécutés à contrat et frais de main-d'oeuvre	106
- Matériaux achetés séparément	106
Remplacement du matériel existant	107
- Travaux exécutés à contrat et frais de main-d'oeuvre	107
- Matériaux achetés séparément	107
Frais de réparations et d'entretien	108
- Travaux exécutés à contrat et frais de main-d'oeuvre	108
- Matériaux achetés séparément	108

PRINCIPALES DÉPENSES LIÉES AU LOGEMENT ACTUEL POUR LES MOIS EN 1987 PENDANT LESQUELS LE LOGEMENT A ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ D'UN MEMBRE DU MÉNAGE ET A ÉTÉ OCCUPÉ PAR CE DERNIER (Suite)	
Dépenses liées au ajouts, aux rénovations et à de nouvelles installations	109
- Travaux exécutés à contrat et frais de main-d'oeuvre	109
- Matériaux achetés séparément	109 110
Ajouts - Logement/Propriété - Travaux exécutés à contrat et frais de main-d'oeuvre	110
- Travaux executes a contrat et frais de main-d'oeuvre - Matériaux achetés séparément	110
Rénovations ou modifications - Logement/Propriété	111
- Travaux exécutés à contrat et frais de main-d'oeuvre	111
- Matériaux achetés séparément	111
Nouvelles installations/ajouts: matériel qui n'existait pas auparavant	112
- Travaux exécutés à contrat et frais de main-d'oeuvre	112
- Matériaux achetés séparément	112
PROPRIÉTAIRES - TOTAL (LOGEMENT(S) ANTÉRIEUR(S))	
With word while le legement o the le mannife d'un membre du ménage	
Mois pendant lesquels le logement a été la propriété d'un membre du ménage et a été occupé par ce dernier	113 113
et a ete occupe par ce dernier	110 110
PRINCIPALES DÉPENSES LIÉES AUX LOGEMENTS ANTÉRIEURS POUR LES MOIS EN 1987 PENDANT LESQUELS LE LOGEMENT A ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ D'UN MEMBRE DU MÉNAGE ET A ÉTÉ OCCUPÉ PAR CE DERNIER	
Primes d'assurance pour propriétaire	113
Frais de condominium	114
Frais de condominium qui comprennent l'impôt foncier	114
Frais de condominium qui comprennet le chauffage	115
Frais de condominium qui comprennent l'électricité	115
Frais de condominium qui comprennent l'eau	116
Dépenses liées à l'eau, au combustible et à l'électricité	116

PRINCIPALES DÉPENSES LIÉES AUX LOGEMENTS ANTÉRIEURS POUR LES MOIS EN 1987 PENDANT LESQUELS LE LOGEMENT A ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ D'UN MEMBRE DU MÉNAGE ET À ÉTÉ OCCUPÉ PAR CE DERNIER (Suite)

Dépenses liées à l'eau et au traitement des eaux usées	117
Dépenses liées à l'électricité	117
Dépenses liées au gaz canalisé	118
Dépenses liées au mazout et à d'autres combustibles liquides	118
Dépenses liées à d'autres combustibles	118
Dépenses liées au matériel de remplacement, à des réparations et à l'entretien du logement	119
- Travaux exécutés à contrat et frais de main-d'oeuvre	119
- Matériaux achetés séparément	119
Remplacement du matériel existant	120
- Travaux exécutés à contrat et frais de main-d'oeuvre	120
- Matériaux achetés séparément	120
Frais de réparations et d'entretien	121
- Travaux exécutés à contrat et frais de main-d'oeuvre	121
- Matériaux achetés séparément	121
Dépenses liées aux ajouts, aux rénovations et à de nouvelles installations	122
- Travaux exécutés à contrat et frais de main-d'oeuvre	122
- Matériaux achetés séparément	122
Ajouts - Logement/Propriété	123
- Travaux exécutés à contrat et frais de main-d'oeuvre	123
- Matériaux achetés séparément	123
Rénovations ou modifications - Logement/Propriété	124
- Travaux exécutés à contrat et frais de main-d'oeuvre	124
- Matériaux achetés séparément	124
Nouvelles installations/ajouts - matériel qui n'existait pas auparavant	125
- Travaux exécutés à contrat et frais de main-d'oeuvre	125
- Matériaux achetés séparément	125

DOCUMENTATION SUR LE REVENU DES MÉNAGES ET L'ÉQUIPEMENT MÉNAGER ET FRAIS DE LOGE	OCUMENTATION SU	R LE	REVENU	DES	MÉNAGES	\mathbf{ET}	L'ÉQUIPEMENT	MÉNAGER	\mathbf{ET}	FRAIS	\mathbf{DE}	LOGEM
--	-----------------	------	--------	-----	---------	---------------	--------------	---------	---------------	-------	---------------	-------

VT E-10

TABLE DES MATIERES

PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES

Partie des dépenses assumées par d'autres personnes	126
Origine autochtone d'un des membres du ménage	126
Nombre de garcons de moins de 5 ans	127
Nombre de filles de moins de 5 ans	127
Nombre de garcons jamais mariés de 5 à 15 ans	128
Nombre de filles jamais mariés de 5 à 15 ans	128

NUMERO DE SEQUENCE

Description

Cette variable est un numéro à cinq chiffres qui désigne exclusivement chaque ménage du fichier. Les numéros commencent à 00001 et augmente de un pour chaque nouveau ménage de l'échantillon jusqu'à un maximum de 32997. Les unités de ménage spéciales ont été numérotées de 99001 à 99073.

CODE GÉOGRAPHIQUE TYPE

Description

Ce code à deux chiffres désigne la province et la région où se trouve l'unité enquêtée. Le premier chiffre du code indique la région économique et le second, la province. Veuillez noter le code "00" pour les unités de ménage spéciales.

Code		Code	
l ^{er} chiffre	Classification	2 ^e chiffre	Classification
0	Unité de ménage spéciale	0	Unité de ménage spéciale
1	Région de l'Atlantique	0	Terre-Neuve
	-	1	<pre>11e-du-Prince-Edouard</pre>
		2	Nouvelle-Écosse
		3	Nouveaux-Brunswick
2	Québec	4	Québec
3	Ontario	5	Ontario
4	Prairies	6	Manitoba
		7	Saskatchewan
		8	Alberta
5	Colombie-Britannique	9	Colombie-Britannique

RÉGION DE RÉSIDENCE

Description

Cette variable indique la taille de la population du secteur où se trouve l'unité enquêtée. Les chiffres de population utilisés pour la classification de cette variable proviennent du recensement de 1986 et suivent les limites géographiques du recensement de 1981 afin de respecter le plan de l'échantillon de l'enquête sur la population active.

Dans les cinq cas où les centres urbains sont uniques dans une région donnée dans leur province, on les a placés dans la catégorie suivante. Un centre, Halifax a été placé dans la catégorie suivante plus basse. Saint-Jean également unique dans la catégorie suivante a été placé plus bas de deux catégories. Victoria et Fredericton ont été placés dans la catégorie suivante plus élevée. Brandon est passé dans la catégorie 500,000 habitants et plus.

Code	Classification
1	Grands centres urbains de 500,000 habitants et plus
2	Grands centres urbains de 100,000 à 499,999 habitants
3	Petits centres urbains de 30,000 à 99,999 habitants
4	Autres centres urbains de moins de 30,000 habitants
5	Régions rurales

NOTA:

La page qui suit présente les villes incluses sous les codes 1, 2 et 3.

RÉGION DE RÉSIDENCE (FIN)

Code 1 - Population de 500,000 habitants et plus

Québec-Lévis Ottawa-Hull Hamilton-Burlington Calgary Vancouver Montréal Toronto Winnipeg-Brandon Edmonton Victoria 2

Code 2 - Population de 100,000 à 499,999 habitants

MonctonSt. Catharines-NiagaraKitchener-WaterlooSaint JohnLondonSudburyFredericton1KingstonThunder BayChicoutimi-JonquièreOshawaReginaTrois-RivièresWindsorSaskatoon

Sherbrooke

Code 3 - Population de 30,000 à 99,999 habitants

Halifax² Chatham Prince Albert St-Jean Medicine Hat Sydney-Glace Bay St-Hyacinthe Halton Hills Sydney Mines Newcastle Lethbridge Sore1 Baie Comeau St. Thomas Red Deer Rimouski Sept-Îles Fort McMurray Shawinigan Woodstock Chilliwack Victoriaville Cornwall Guelph Kelowna St-Jérôme Peterborough Barrie Sault Ste-Marie Kamploops Drummondville Belleville-Trenton Namaimo North Bay Timmins Granby Matsqui-Mission City Prince George Joliette Brantford Saleberry de Valleyfield Sarnia Moose Jaw

¹ Les populations de Brandon et Fredericton se situent en réalité dans la catégorie de 30,000 à 99,999 habitants.

Les populations de Victoria et Halifax se situent en réalité dans la catégorie de 100,000 à 499,999 habitants.

PONDÉRATION UNIVERSELLE FINALE

Description

Il s'agit d'une variable à cinq chiffres que l'on calcule pour obtenir les poids destinés à gonfler l'échantillon à la taille du ménage prédéterminées. Ce poids doit être utilisé pour produire des statistiques valides à partir de cette bande.

Toutefois, toutes les estimations tirées de cette enquête, qu'il s'agisse de nombres ou d'agrégats, doivent être considérées comme approximatives. La fiabilité des estimations de l'enquête dépend de la précision des estimations démographiques indépendantes dont le ménage se sert pour déterminer les poids. Les erreurs d'échantillonnage sont un autre facteur qui influe sur la qualité des données. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, voir "Sources, méthodes et procédures d'estimation", nº 64-202 au catalogue.

Pour obtenir des renseignements sur le principe qui sous-tend la pondération et la méthode de calcul de ces poids, voir la publication nº 13-207 au catalogue ou la publication nº 64-202.

Pour obtenir des détails sur le plan de sondage, voir l'article du mois présenté dans La population active, janvier 1985, nº 71-001 au catalogue.

Pour connaître les implications des poids et du plan de sondage à l'égard de l'utilisation des données, voir "Plan de sondage et implications" de la présente documentation.

FICHIER DE MICRODONNÉES REVENU DE 1987

ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1988) SELON LE REVENU EN 1987, ET FRAIS DE LOGEMENT (1987)

Description

PONDÉRATION RÉVISÉE (RECENSEMENT DE 1991)

Ce fichier de microdonnées renferme une estimation révisée ("Pondération révisée (recensement de 1991)") aux positions 10-14. La révision reproduit le changement en fonction de la base du recensement de 1991, de l'ajustement des estimations de la population pour le sous-dénombrement net du recensement, et de l'introduction des résidents non permanents. Cette estimation tient lieu de celle originalement publiée, laquelle était basée en fonction des projections du recensement de la population de 1986.

"Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu" aux pages 133 à 156 ont originallement été insérées dans cette documentation pour une vérification des résultats produits à partir de ce fichier. Les valeurs de la "taille de l'échantillon" n'ont pas été touchés par la révision. Le "chiffre pondéré"/"agrégat pondéré" proviennent des estimations originales que l'on pouvait trouvé à la position 10-14 donc on ne peut les comparer aux valeurs pondérées obtenue du fichier. Pour vérifier les valeurs pondérées révisées, un ensemble d'estimations choisis fondées sur l'estimation révisée ont été insérées à la page 157.

NOMBRE DE PERSONNES DANS LE MÉNAGE

Description Cette variable donne le nombre réel de personnes dans le ménage.

Source Dossier du ménage, Formule 03.

NOMBRE D'ADULTES DANS LE MÉNAGE

Description Cette variable donne le nombre réel d'adultes dans le ménage. Le chef du ménage, les chefs de familles économiques et tout autre membre du ménage qui est ou qui a été marié, et tout célibataire de 16 ans et plus sont comptés comme des adultes dans le ménage.

Source Dossier du ménage, Formule 03.

NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS OU PLUS DANS LE MÉNAGE

Description Cette variable donne le nombre réel de personnes agées de 65 ans ou plus dans le ménage.

Source Dossier du ménage, Formule 03.

NOMBRE D'ENFANTS DANS LE MÉNAGE

Description

Cette série de variable donne le nombre réel d'enfants dans le ménage appartenant à chacun des groupes d'âge énumérés ci-dessous. En plus des enfants du chef de ménage, ces variables prennent en compte les enfants en tutelle et les petits-enfants, les frères, les soeurs et les enfants des autres familles présentes dans le ménage. Les enfants âgés de 16 à 24 ans sont aussi comptés comme adultes dans le ménage (voir "Nombre d'adultes dans le ménage"). Les membres du ménage âgés de 15 ans qui sont chef de famille économique ne seront pas comptés ici comme enfants mais comme adultes.

Catégories

- (a) Moins de 7 ans
- (b) 7-15 ans
- (c) 16-17 ans
- (d) 18-24 ans

Source

Dossier du ménage, formule 03.

Nota: Les chiffres des enfants de 18 à 24 ans comprennent les enfants mariés, les gendres et les brus qui font parti d'une famille économique. Les chiffres des enfants de moins de 18 ans comprennent seulement les enfants jamais mariés.

COMPOSITION DU MÉNAGE

Description

Cette variable donne le nombre et genre d'unités familiales économiques faisant partie du ménage. On définit une famille économique comme un groupe de personnes partageant un logement commun et apparentées par le sang, le mariage ou l'adoption. Une personne seule est une personne vivant par elle-même ou en pension dans un ménage et qui n'est pas apparentée à d'autres membres du ménage.

Code	Classification
1	Une personne seule
2	Une famille économique de deux personnes et plus
3	Ménage multiple comprenant seulement des personnes seules
4	Ménage multiple comprenant au moins une famille de deux personnes ou plus

POURCENTAGE DE REVENU D'ORIGINE AGRICOLE

Description

Ce code donne le niveau de dépendance du ménage au titre du revenu net provenant d'un travail autonome agricole en pourcentage du revenu total du ménage.

Code	Classification
1 2	Revenu non agricole Dépendance de moins de 40%
3	Dépendance 40-49%
4	Dépendance 50-59%
5	Dépendance 60% et plus

MÉNAGE/CHEF DU MÉNAGE/ÉPOUSE

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU

Description

Cette variable donne la principale source de revenu total du mênage, de la famille principale du chef du mênage et de son épouse.

On compare les valeurs absolues des catégories mentionnées ci-dessous pour définir laquelle est la plus importante. Si la valeur absolue la plus importante est commune à plus d'une variable, on choisit le code le plus bas.

Code	Classification
1 2	Aucun revenu Salaires et traitements
3	Revenu net d'un emploi autonome
4	Total des transferts gouvernementaux
5	Revenu total de placements
6	Pensions de retraite et rentes
7	Autre revenu monétaire
8	Solde et indemnités militaires

Source

Questionnaire sur le revenu, formule CF06.

NOTA:

1988 (revenu de 1987), le crédit pour taxe fédérale sur les ventes a été inclus dans les transferts gouvernementaux avant de déterminer les principales sources de revenu.

NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT UN REVENU DANS LE MÉNAGE

Description Cette variable donne le nombre réel de personnes dans le ménage qui ont reçu un revenu provenant de salaires, traitements, d'une solde et d'indemnités militaires, d'un emploi

autonome (agricole ou non agricole) et (ou) de chambreurs et de pensionnaires.

Source Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

NOMBRE DE PERSONNES TOUCHANT UN REVENU DANS LE MÉNAGE

Description Cette variable donne le nombre de personnes dans le ménage qui ont reçu un revenu provenant

des sources prises en compte dans l'enquête.

SALAIRES ET TRAITEMENTS

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage au titre des salaires et traitements provenant de tous genres d'emploi civil.

Sont compris les salaires et traitements bruts reçus durant l'année de référence de tous les emplois, avant déduction des cotisations à des régimes de pensions, des primes d'assurance-hospitalisation, des impôts sur le revenu, des versements pour l'achat d'obligations d'épargne du Canada, etc. Les pourboires de personnes telles que les garçons de table et les porteurs, les gains des ouvriers agricoles, des femmes de ménage, des camelots et des gardiennes d'enfants ainsi que les commissions nettes (commissions brutes moins dépenses) de vendeurs qui n'ont travaillé que pour une seule entreprise à la fois sans payer leur propre bureau et leur propre personnel figurent ici.

Ne comptez pas les allocations et les prestations imposables accordées par l'employeur telles que le logement gratuit, les bourses, les frais de déplacement payés.

Le montant des salaires et traitements déclaré doit correspondre au "total des gains avant déductions" figurant à la case C des feuillets T4, moins la valeur des "allocations et prestations imposables" indiquée aux cases K à Q. Il faut ajouter à cette somme les pourboires et gratifications ainsi que les gains occasionnels qui n'ont pas fait l'objet d'un feuillet T4. Cette variable est toujours positive.

Source

SOLDE ET INDEMNITÉS MILITAIRES

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage au titre de leur service comme membres réguliers des Forces armées du Canada ou comme membres d'une unité de réserve ainsi que les versements aux personnes à charge de ces militaires. Les prestations spéciales versées lors de la démobilisation sont également comprises.

Cette variable est toujous positive.

Source

REVENU NET D'UN EMPLOI AUTONOME NON AGRICOLE

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage au titre de divers genres d'activités autonomes non agricoles.

Le revenu d'un emploi autonome est défini comme le revenu découlant de l'exploitation d'une entreprise individuelle ou de l'exercice d'une profession pour compte propre, soit à titre individuel, soit en société en nom collectif. Dans le cas d'une société en nom collectif, seule la part du revenu net de l'enquêté est comprise. Un vendeur qui a son propre bureau ou son personnel, ou qui travaille pour plus d'une entreprise à la fois, déclare son revenu comme revenu d'un emploi autonome. On calcule le revenu net en déduisant des recettes brutes de l'entreprise, les frais d'exploitation (salaires, loyer, intérêts, etc.) et d'amortissement. Les dépenses d'investissement (en construction d'immeubles par exemple) sont exclues des dépenses.

Le revenu provenant d'entreprises constituées en corporation est déclaré dans les salaires et traitements ou comme dividendes (à titre de revenu de placements).

Cette variable peut être positive, dans le cas d'un bénéfice, ou négative, dans le cas d'une perte.

Source

REVENU NET D'UN EMPLOI AGRICOLE AUTONOME

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage sous forme de revenu net provenant d'un emploi agricole autonome.

On calcule le revenu agricole net en déduisant les dépenses d'exploitation (salaires, loyer, intérêts, etc.) et d'amortissement des recettes brutes de la ferme. Les dépenses de nature capitale (par ex., les investissements en constructions neuves) sont exclues des dépenses. Les recettes brutes comprennent les paiements supplémentaires reçus des administrations publiques. La valeur du revenu en nature n'est pas comprise. Dans le cas d'une société en nom collectif, seule la part du revenu net de l'enquêté est comptée.

Le revenu tiré d'une exploitation agricole constituée en société est inscrit comme salaire et traitement ou dividendes, mais pas comme revenu d'un emploi autonome.

Cette variable peut être positive, dans le cas d'un bénéfice, ou négative, dans le cas d'une perte.

Source

REVENU NET PROVENANT DE CHAMBREURS ET DE PENSIONNAIRES

Description

Cette variable donne la somme du revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires, déclaré par tous les membres du ménage. Les paiements provenant de chambreurs et de pensionnaires apparentés sont exclus.

Cette variable est toujours positive.

Source

REVENU NET TOTAL D'UN EMPLOI AUTONOME

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage au titre du revenu net d'un emploi autonome (agricole ou non agricole) et du revenu net provenant des chambreurs et des pensionnaires. Elle est égale à la somme des trois variables précédentes.

Cette variable peut être positive ou négative.

Source

GAINS TOTAUX

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage aux titres des salaires et traitements, de la solde et des indemnités militaires, du revenu net d'un emploi autonome agricole au non agricole et du revenu provenant de chambreurs et de pensionnaires.

Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour le ménage, la famille économique principale, le chef et le conjoint.

Cette variable peut être positive ou négative.

Source

REVENU TOTAL DE PLACEMENTS

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage au titre de revenu de placements.

Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour le ménage et pour la famille économique principale.

Cette source de revenu comprend les intérêts d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne de sources canadiennes ou étrangères, les dividendes relatifs à des actions dans des corporations canadiennes ou étrangères, les participations sur des polices-d'assurance, le revenu locatif net provenant de biens immobiliers et de fermes, les intérêts de prêts et d'hypothèques, le revenu régulier provenant d'une succession ou d'un fonds de fiducie et les autres revenus de placements.

Cette variable peut être positive ou négative.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

Remarque aux fins du fichier sur le revenu de 1987 (équipement ménager de 1988):

Pour la série S35 des obligations d'épargne du Canada, le montant total de l'intérêt qui a été reçu durant l'année de référence est inclus dans cette variable, tel qu'il figure sur le certificat de propriété (T600). Le principal n'est pas compté.

ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATIONS AUX JEUNES

Description

Cette variable donne la somme des montants reçus par le ménage au titre des allocations familiales et allocations aux jeunes versées par les administrations fédérale et provinciales. Le programme provincial compris est celui du Québec.

La somme touchée au titre des allocations familiales et des allocations aux jeunes doit être déclarée par la personne qui a demandé une exemption personnel d'impôt pour l'enfant ou les enfants qui sont les bénéficiaires de ces allocations. Si ni le père ni la mère (ou le tuteur) n'ont demandé d'exemption pour l'enfant ou les enfants, la personne à l'ordre de qui les chèques ont été établis devait déclarer les sommes.

On a attribué un montant au titre des allocations familiales à quelques familles de l'échantillon parce que les montants déclarés ne se situaient pas dans les limites déterminées selon le nombre et l'âge des enfants faisant partie de la famille au moment de l'enquête et selon la province de résidence.

Cette variable est toujours positive.

Source

CRÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANTS

Description

Cette variable donne le montant du crédit d'impôt pour enfants réclamé sur la formule T1, annexe 10 (si un paiement anticipé a été reçu) ou sur la T1 générale ou la T1 spéciale, Déclaration d'impôt sur le revenu des particuliers (si aucun paiement anticipé n'a été reçu). Cette somme devait être déclarée sur le questionnaire d'enquête par la personne qui recevait les allocations familiales en décembre de l'année de référence (habituellement la mère). Si les crédits d'impôt étaient la seule source de revenu de cette personne, la somme était transférée au conjoint. (Les allocations familiales doivent cependant être déclarées par les personnes qui réclament une déduction d'impôt au titre des enfants à charge).

À noter que le montant du crédit d'impôt déclaré vise l'année de référence. Ce montant peut avoir été versé en espèces (durant l'année d'enquête ainsi que durant l'année de référence pour tout paiement anticipé) ou prendre simplement la forme d'une réduction de l'impôt total à verser.

Cette variable est toujours positive.

Source

SECURITE DE LA VIEILLESSE, SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI ET ALLOCATION AU CONJOINT

Description

Cette variable donne la somme des montants reçus par tous les membres du ménage âgés de 65 ans et plus au titre des pensions de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, ainsi que les allocations de conjoint versées aux conjoints admissibles âgés de 60 à 65 ans. Les suppléments versés par les provinces figurent sous la rubrique "assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux".

Cette variable est toujours positive.

Source

PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage au titre des prestations reçues en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec.

Cela comprend les pensions de retraite, les prestations de survivants comme les pensions de veuves, les pensions de veuves invalides et les prestations d'orphelins, et les pensions d'invalidité avec prestations pour enfants à charge des prestataires de pensions d'invalidité. Les indemnités globales de décès reçues au titre de ces régimes ne sont pas comprises.

Cette variable est toujours positive.

Source

PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage au titre du régime d'assurance-chômage. Elle comprend les prestations versées lors d'une maladie, d'une grossesse, comme participant au programme "travail partagé" ou à l'occasion d'un cours de recyclage ou de la retraite, et elle doit correspondre au montant inscrit à la case intitulée, "prestations totales", du feuillet T-4U. Les prestations versées aux pêcheurs autonomes sont également incluses.

Cette variable est toujours positive.

Source

ASSISTANCE SOCIALE ET SUPPLÉMENTS DE REVENU PROVINCIAUX

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage à titre d'aide sociale de la province ou de la municipalité ainsi que les sommes reçues en vertu des programmes provinciaux de supplément de revenu.

Les prestations comprennent l'aide aux mères nécessiteuses ayant des enfants à charge, aux aveugles et aux invalides ainsi que les autres paiements en espèces aux nécessiteux.

Cette variable est toujours positive.

Source

AUTRES REVENUS PROVENANT DU GOUVERNEMENT

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille au titre de tous les autres versements en provenance des administrations fédérale, provinciales ou municipales et non pris en compte dans les postes précédents. Elle inclut également les crédits remboursables d'impôt provincial et le crédit pour la taxe fédérale sur les ventes réclamés dans les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers.

Mentionnons, comme exemples de versements reçus, les pensions d'anciens combattants, les pensions aux veuves et personnes à charge d'anciens combattants, les allocations de guerre aux civils, les indemnités d'accidents du travail, les allocations reçues des programmes de formation subventionnés par les gouvernements fédéral et provincial, les programmes d'aide a l'emploi du Québec, l'allocation de maternité du Québec les subventions provinciales d'aide à l'accession à la propriété, les subventions provinciales de réduction des intérêts hypothécaires, les subventions provinciales pour l'amélioration de la propriété, les paiements réguliers reçus de plans provinciaux d'assurance automobile.

Les crédits remboursables d'impôt provincial inclus sont les montants réclamés dans les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers à la rubrique "Sommaire de l'impôt et des crédits" pour l'Ontario et le Manitoba. Les sommes réclamées au chapitre du remboursement des impôts foncier du Québec sur l'annexe B et les allocations pour enfants de moins de 6 ans du Québec sont incluses. Ces sommes peuvent avoir été reçues en espèces (probablement durant l'année de l'enquête) ou sous forme de réduction de l'impôt total exigible.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

NOTA:

À partir de 1987, le crédit pour taxe fédérale sur les ventes a été inclus dans les autres Revenus Provenant du Gouvernement.

TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX

Description

Cette variable donne la somme des montants reçus par tous les membres de la famille au titre des allocations familiales et des allocations aux jeunes, des pensions de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, des prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, des prestations d'assurance-chômage, du crédit d'impôt pour enfants, des crédits d'impôt provincial et du crédit pour taxe fédérale sur les ventes, de l'assistance sociale et des autres paiements de transfert gouvernementaux. Le total des transferts gouvernementaux reçus par la famille est égal à la somme des sept variables qui le précèdent sur le schéma d'articles.

Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour le ménage, la famille économique principale, le chef et le conjoint.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

NOTA:

À partir de 1987, le crédit pour taxe fédérale sur les ventes a été inclus dans le total des transferts gouvernementaux.

TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES

Description

Cette variable indique la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage aux titres des sommes imposables reçues en vertu des programmes de transferts gouvernementaux. Ces sommes sont calculés lors du traitement des données de l'enquête et <u>non</u> déclarées par les membres de la famille comme les montants figurant sur leur déclaration d'impôt sur le revenu. On devra garder cela à l'esprit en se servant de cette variable, et toutes les publications tirées de cette bande et fondées sur cette variable devront mettre les utilisateurs en garde à ce sujet.

Les transferts suivants ont été pris en compte:

- 1. Allocations familiales et allocations aux jeunes montant total.
- 2. Sécurité de la vieillesse il n'a pas été possible de déterminer, d'une part le montant de pensions de sécurité de la vieillesse et, d'autre part, le montant du supplément de revenu garanti autrement qu'en présumant que toutes les sommes inférieures ou égales au montant des prestations de sécurité de la vieillesse pour l'année de référence étaient, pour chaque bénéficiaire, des prestations de sécurité de la vieillesse.
- 3. Prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec montant total.
- 4. Prestations d'assurance-chômage montant total.
- 5. Tous les autres revenus provenant du gouvernement on a demandé aux enquêtés de préciser la source de ces revenus.

Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour l'ensemble du ménage, le chef et le conjoint.

Cette variable est toujours positive.

Source

TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES

Description

Les transferts non imposables sont également calculés lors du traitement des données de l'enquête et ils sont exposés au même genre d'erreurs que les transferts imposables. Les montants suivants sont pris en compte:

- 1. Supplément de revenu garanti On présume que le montant excédant le maximum de base de la pension de sécurité de la vieillesse qu'une personne déclare au titre des pensions de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti constitue un supplément de revenu garanti et qu'il est par conséquent non imposable. Cette méthode n'est pas forcément précise, car dans les cas où les prestations sont versées pour une partie de l'année seulement, elles peuvent se chiffrer à moins du maximum de la pension de sécurité de la vieillesse mais comprendre aussi des sommes de supplément de revenu garanti.
- 2. Assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux montant total.
- 3. Autres revenus provenant du gouvernement On a demandé aux enquêtés de préciser la source de ces versements. Les revenus provenant des sources suivantes étaient non imposables:
 - (a) pensions d'anciens combattants,
 - (b) pensions aux veuves et aux personnes à charge des anciens combattants,
 - (c) indemnités d'accidents du travail,
 - (d) pensions de la Marine royale canadienne,
 - (e) régie d'assurance auto du Québec.
- 4. Crédit d'impôt pour enfants.
- 5. Crédits d'impôt provincial.
- 6. Crédit pour taxe fédérale sur les ventes.

Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour l'ensemble du ménage, le chef et le conjoint.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CFO6.

NOTA:

À partir de 1987, le crédit pour taxe fédérale sur les ventes a été inclus dans les transferts gouvernementaux non imposables.

PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage au titre de leur participation à un régime de pensions d'un ou de plusieurs employeurs, sauf pour les pensions reçues de l'étranger qui doivent figurer à "autre revenu monétaire" (voir la page suivante).

Les veuves ou les autres parents d'un pensionné décédé qui ont droit à une pension en vertu d'un régime de pensions ou qui deviennent bénéficiaires pour une période minimum garantie, même si le pensionné meurt, font figurer ici cette pension (sauf s'il s'agit de prestations en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec). Sont également comprises les pensions des membres de la G.R.C., des militaires et des fonctionnaires à la retraite, les rentes reçues du Compte des rentes sur l'Etat, d'une société d'assurance, et d'autres sources, quel qu'en ait été l'acheteur à l'origine. Les pensions reçues au titre des régimes enregistrés d'épargne-retraite, reçus sous forme de rente viagère, de rente à échéance fixe, de fonds enregistré de revenu de retraite ou de contrat de rente à versements invariables sont incluses.

Les remboursements de cotisations à un régime de pension lorsque l'employé démissionne ne sont pas considérés comme un revenu et ont donc été exclus. Les retraits d'un régime de retraite ou d'un régime enregistré d'épargne-retraite, les remboursements de cotisations versées en trop de même que toutes les prestations forfaitaires sont exclus. Les indemnités de cessation d'emploi doivent figurer dans "autre revenu monétaire".

Cette variable est toujours positive.

Source

AUTRE REVENU MONÉTAIRE

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres du ménage au titre de tout autre revenu monétaire non compris dans les variables précédentes.

Ce montant comprend:

- (a) L'argent reçu pour la garde d'enfants pour le compte de la Soci€t€ de l'aide â l'enfance.
- (b) Le revenu reçu de l'étranger en équivalent de dollars canadiens, y compris les pensions, les indemnités de cessation d'emploi et les allocations de retraité, mais sans les intérêts et les dividendes.
- (c) Les bourses d'études et d'entretien non remboursables.
- (d) Les pensions alimentaires.
- (e) Les droits d'auteur, les redevances sur gisements pétrolifères, etc.
- (f) Les indemnités de grève et de maladie reçues de syndicats.
- (g) Les versements provenant d'un régime d'assurance-salaire ou d'un régime de salaire annuel garanti.

Ne comprend pas:

- (a) Les gains et les pertes de jeu.
- (b) Les sommes forfaitaires reçues en héritage pendant l'année.
- (c) Les gains et pertes en capital.
- (d) Les produits de la vente de propriétés ou d'autres biens personnels.
- (e) Les remboursements d'impôt sur le revenu.
- (f) Les prêts remboursés au répondant en tant que prêteur.
- (g) Les prêts reçus.
- (h) Les réglements forfaitaires d'assurance.
- (i) Les ristournes sur impôts fonciers ou autres impôts.
- (j) Les remboursements de cotisations à un régime de pensions.
- (k) Les revenus en nature.
- (1) Les retraits forfaitaires d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

Cette variable est toujours positive.

Source

REVENUS DIVERS

Description

Cette variable donne le total des montants déclarés par tous les membres de la famille économique principale aux titres de "Pensions de retraite et rentes" et (ou) "Autre revenu monétaire" tels que décrits aux deux postes précédents.

Cette variable est donnée sur cette bande seulement pour la famille économique principale du ménage.

Cette variable est toujours positive.

Source

REVENU TOTAL

Description

Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour le ménage, la famille économique principale, le chef et le conjoint. Dans chaque cas, elle représente la somme des revenus provenant des sources décrites aux pages précécentes de la présente documentation. La variable du revenu total est égale à la somme de ces postes du revenu: gains totaux, revenu total de placements, total des transferts gouvernementaux, pensions de retraite et rentes, et autres revenus en espèces.

Cette variable peut être positive, négative ou nulle.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

NOTA:

À partir de 1987, le crédit pour taxe fédérale sur les ventes a été inclus dans le revenu total.

TOTAL DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Description

Cette variable donne le montant de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial à payer par tous les membres du ménage pour l'année de référence de l'enquête sur le revenu. Il s'agit de la somme des montants indiqués sur chaque déclaration d'impôt sur le revenu des particuliers, c.-à-d. l'impôt sur le revenu effectivement payé moins le remboursement à recevoir, ou l'impôt payé plus le solde à payer.

Cette variable est toujours positive.

Source

REVENU APRÊS IMPÔT

Description

Cette variable est la somme des montants calculés du revenu après impôt pour l'ensemble des membres du ménage. L'ordinateur calcule le revenu après impôt en soustrayant du revenu total l'impôt sur le revenu total pour chaque particulier.

Cette variable est donnée séparément sur cette bande pour le ménage et pour la famille économique principale.

Cette variable peut être positive ou négative.

Source

GENRE DE LOGEMENT

Description

Cette variable décrit le genre de logement dans lequel demeurent les membres du ménage. Un logement est un ensemble structuralement séparé de pièces habitables ayant une entrée privée donnant sur l'extérieur ou accessible par un vestibule commun ou une cage d'escalier. Les institutions, les hôtels, les grandes pensions et les camps ne sont pas compris.

Une maison individuelle comprend seulement une unité de logement et est complètement séparée sur tous les côtés de toute autre construction.

Une maison double se compose de deux unités autonomes séparées par un mur mitoyen s'élevant du sol au toit.

Une maison en rangée ou de terrasse est formée d'une rangée de trois logements ou plus séparés les uns des autres par des murs mitoyens s'élevant du sol au toit, sans autre logement au-dessus ni en-dessous. Cette catégorie comprend aussi les maisons-jardins. Elle englobe également les maisons rattachées à une structure non résidentielle (un magasin ou une église, par exemple) par un mur mitoyen s'élevant du sol au toit.

Un duplex est une construction conçue originalement ou transformée plus tard pour constituer deux unités autonomes, l'une au-dessus de l'autre, et qui n'est rattachée à aucune autre construction. Figurent ici les sous-sols d'appartements n'ayant qu'un logement au-dessus.

Les catégories "appartement ou plain-pied" comprend chaque unité autonome dans un immeuble d'appartements, dans un triplex, dans un double-duplex ou dans toute autre combinaison de trois logements ou plus sous un même toit (sauf les maisons en rangée), et chaque unité autonome au-dessus ou à l'intérieur d'une construction non résidentielle.

Les "autres" logements englobent les maisons mobiles, les roulottes, les tentes-roulottes et les autres logements qui servent de résidence permanente et qui peuvent être déplacés à bref délai.

GENRE DE LOGEMENT (FIN)

Description

Lorsque l'interviewer néglige de répondre à cette question, on attribue au ménage le genre de logement du ménage qui le précède immédiatement dans la même grappe.

	Code	Classification	
	1	Maison individuelle	
	2	Maison double	
	3	Maison en rangée ou de terrasse	
	4	Duplex	
	5	Appartement ou plain-pied	
	6	Autre	
Source	Dossier	du ménage, formule 03.	

CONDOMINIUM

Description

Il s'agit d'unités de logements dans un condominium enregistré tel qu'un complexe d'appartements ou de maisons en rangée, où chaque unité résidentielle appartient à un propriétaire et où celui-ci partage avec les autres propriétaires des éléments communs, dont le terrain. Les condominiums individuels non attenants, qui sont relativement nouveaux, sont également inclus. Depuis 1980, seulement les condominiums occupés par leur propriétaire sont inclus.

Code	Classificat	Lon
0 1	Autre qu'un Condominium	condominium

Source

Questionnaire sur l'EEM.

PERIODE DE CONSTRUCTION DE L'ÉDIFICE

Description

Cette variable donne l'année ou la période où l'édifice original a été construit. Il ne s'agit pas de l'année où l'on y a apporté des transformations en y ajoutant de nouveaux logements (si de tels travaux ont été effectués).

Code	Classification
1	Avant 1941
2	1941-1950
3	1951-1960
4	1961-1970
5	1971-1980
6	1981-1984
7	1985
8	1986
9	1987 et après

Source

Questionnaire sur l'EEM.

MODE D'OCCUPATION

Description

Cette variable donne le mode d'occupation du logement du ménage au moment de l'enquête sur la population active d'avril.

Code	Classification
1	Propriétaire avec hypothèque
2	Propriétaire sans hypothèque
3	Locataire (loyer en espèces), autre

Le codage de la variable est fondé sur le dossier du ménage, qui demande simplement si le logement appartient à un membre du ménage. On suppose que ce mode d'occupation est celui de la première famille économique énumérée sur le questionnaire.

La catégorie "autre" concerne les cas où le loyer est payé en nature (soit en services, soit partiellement en espèces et partiellement en nature ou en services) ou sur une base de métayage, où il prend en compte des pièces d'habitation ou des locaux d'affaires et où le loyer est gratuit.

Il faut inscrire le code "Propriétaire" même si le logement n'est pas entièrement payé. Les personnes qui occupent en copropriété une unité faisant partie d'un immeuble à logements multiples (comme un immeuble d'appartements) sont également considérées comme propriétaires. Les personnes demeurant dans un condominium qui n'est pas encore enregistré ne sont pas considérées comme propriétaires.

Source

Dossier du ménage, formule 03.

NOMBRE DE PIÈCES DANS LE LOGEMENT

Description

Cette variable indique le nombre total de pièces dans le logement qui sont utilisées comme pièces d'habitation ou qui pourraient l'être, y compris les cuisines, les pièces occupées par les serviteurs, les chambreurs et les membres de familles chambreuses; elle exclut les pièces utilisées uniquement à des fins commerciales, les placards, les salles de bains, et les entrepôts. Les cuisines d'été, les solariums, les pièces des sous-sols et des greniers ne sont pas compris à moins qu'ils soient finis et aptes à servir de pièces d'habitation tout au long de l'année. On peut y inclure les cuisinettes si elles contiennent une cuisinière ou un poêle et un évier installé. Les pièces divisées par des éléments fonctionnels, des étagères, des cloisons, des arches, etc., sont comptées si l'enquêté les considère comme des pièces distinctes.

Code Classification

01-12 Nombre réel

13 Treize ou plus

Source

Questionnaire sur l'EEM.

NOMBRE DE CHAMBRES À COUCHER

Description

Cette variable indique le nombre de pièces dans le logement qui sont désignées et meublées comme chambres à coucher et qui sont utilisées comme telles, même si on ne les utilise qu'occasionnellement. Elle ne comprend pas les pièces qui ont été conçues à l'origine comme chambres à coucher mais qui sont meublées et utilisées principalement à d'autres fins, comme par exemple des salles à manger, des salles d'études et des pièces de séjour-chambres à coucher. Le logement peut ne pas avoir de chambre à coucher, comme c'est le cas de garçonnières.

Code Classification

0-6 Nombre réel 7 Sept ou plus

Source

Questionnaire sur l'EEM.

PRINCIPAL MODE DE CHAUFFAGE

Description

Le code de cette variable donne le genre du principal mode de chauffage utilisé pour chauffer le logement pendant l'hiver.

	Code	Classification
	1	À vapeur ou à eau chaude
	2	À air chaud pulsé (comprend les systèmes dotés d'une pompe à chaleur)
	3	Autre système à air chaud (y compris les systèmes par gravité)
	4	Poêle de chauffage (poêle à bois)
	5	Chauffage Electrique
	6	Cuisinière ou autre
Source	Question	maire sur l'EEM.

Source

NOMBRE D'ANNÉES DEPUIS QUE LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE A ÉTÉ INSTALLÉ

Description

Cette variable sert à déterminer depuis quand est installé le système de chauffage décrit au poste précédent. Si le système initial a été converti en vue d'utiliser un autre combustible, le codage de la variable s'applique à la date de conversion.

Code	Classification
1	5 ans ou moins
2	6 à 10 ans
3	Plus de 10 ans

Source

Questionnaire sur l'EEM.

PRINCIPAL COMBUSTIBLE DE CHAUFFAGE

Description

On donne ici le principal combustible utilisé au cours de l'hiver pour le mode de chauffage décrit à la page précédente.

Code	Classification
1	Mazout ou autre combustible liquide
2	Gaz canalisé (y compris le gaz naturel)
3	Gaz en bouteille ou en bonbonne (y compris le propane liquide)
4	Électricité
5	Bois
6	Autre

Source

Questionnaire sur l'EEM.

CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE

Description

Par "caractéristiques particulières" on entend tout dispositif dont on a pourvu le système de chauffage principal pour obtenir une meilleure consommation d'énergie. Ces dispositifs doivent faire partie intégrante du système de chauffage central et être commandés par l'unité centrale. Les dispositifs autonomes, c'est-à-dire les dispositifs qui ne sont pas commandés par le système principal sont exclus.

Code	Classification
0	Aucune
1	Pompe à chaleur
2	Système polycombustible
3	Autre (comprend les panneaux solaires)

Source

SYSTÈME DE CHAUFFAGE SUPPLÉMENTAIRE

Description

Cette variable identifie le genre d'appareil complémentaire permettant d'accroître la chaleur produite par le système de chauffage principal. Ces appareils peuvent servir à chauffer une ou plusieurs pièces. Il s'agit d'appareils distincts qui fonctionnent indépendamment du système de chauffage principal. Les systèmes polycombustibles et les foyers ne sont pas inclus.

Code	Classification
0	Aucun
1	Poêle de chauffage
2	Cuisinière
3	Chaufferette portative
4	Autre

Source

Questionnaire sur l'EEM.

COMBUSTIBLE POUR LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE SUPPLÉMENTAIRE

Description

Cette variable indique le combustible utilisé pour le système de chauffage supplémentaire.

Code	Classification
0	Sans objet
1	Huile ou autre combustible liquide
2	Gaz
3	Électricité
4	Bois
5	Autre
 Ougation	naire cur 11FFM

Source

FOYER À COMBUSTIBLE

Description

Cette variable identifie la présence d'un foyer à combustible dans le ménage. C'est un foyer à combustible si celui-ci peut servir à faire brûler du bois, des copeaux de bois, du charbon, des bûches de papier, du gaz, etc.. Si le foyer contient des bûches électriques (qui imitent les bûches naturelles) ou un radiateur électrique, "Non" est codé.

Code	Classification
0	Non
1	Ou i

Source

GENRE D'EAU COURANTE

Description

Cette variable indique le genre d'eau courante reçue dans le logement. Par eau courante, on veut dire qu'il est possible d'ouvrir et de fermer le jet d'eau par le moyen d'un robinet. Eau chaude et froide signifie que les logements ont des canalisations distinctes pour l'eau chaude et l'eau froide. L'eau obtenue au moyen d'une pompe manuelle située à l'intérieur du logement n'est pas de l'eau courante, mais de l'eau qui est canalisée à l'intérieur d'un réservoir doté d'un indicateur de niveau (sans pompe manuelle) est prise en compte. Si l'interviewer n'a pas rempli cette question, on donne au ménage le même code que celui du ménage le plus près dans la même grappe.

Code	Classification
0	Pas d'eau courante
1	Chaude et froide amenée à l'intérieur
2	Froide seulement amenée à l'intérieur
Ougation	noire our liveM

Source

Questionnaire sur l'EEM.

COMBUSTIBLE UTILISÉ POUR L'EAU CHAUDE

Description

Cette variable donne le genre de combustible utilisé pour l'eau chaude (c.-à-d. le code pour le genre d'eau courante est 1).

Code	Classification
0	Pas d'eau chaude courante
1	Huile ou autre combustible liquide
2	Gaz canalisé (y compris le gaz naturel)
3	Gaz en bouteille ou en bonbonne (y compris le propane liquide)
4	Électricité
5	Bois ou autre

Source

SALLE DE BAINS AVEC DOUCHE OU BAIGNOIRE INSTALLÉE

Description

Cette variable compte le nombre de chambres dans le logement avec une douche et/ou une baignoire. Il n'est pas nécessaire que les chambres incluent également un lavabo ou une toilette. Les installations de baignoire et de douche fonctionnent à partir d'une source d'eau courante et sont contrôlées par un robinet et un tuyau d'écoulement.

	Code	Classification
	0	Ni baignoire ni douche installée
	1	Une salle de bains (usage exclusif)
	2	Deux salles de bains ou plus (usage exclusif)
	3	Installation de baignoire partagée avec un autre ménage
Source	Question	naire sur l'EEM.

TOILETTES

Description

Cette variable dénombre les toilettes situées dans le logement et utilisées exclusivement par les membres du ménage.

Code	Classification
o	Aucune toilette avec chasse d'eau ou chimique dans le logement
1	Une toilette avec chasse d'eau
2	Deux toilettes avec chasse d'eau
3	Trois toilettes ou plus avec chasse d'eau
4	Toilette chimique ou autre genre (humus, Electrique, etc.)
5	Toilette partagée avec un autre ménage

Source

COMBUSTIBLE UTILISE POUR LA CUISSON

Description

Cette variable donne le principal combustible utilis€ pour la cuisinière dont se sert le ménage le plus fréquemment. Les poêles qui fonctionnent à la fois à l'électricité et au bois ou à la fois à l'électricité et au charbon sont comptés dans la catégorie "Autre".

	Code	Classification
	0	Aucune installation de cuisson
	1	Huile ou autre combustible liquide
	2	Gaz canalisé (y compris le gaz naturel)
	3	Gaz en bouteille ou en bonbonne (y compris le propane liquide)
	4	Électricité
	5	Bois ou autre
Source	Question	naire sur l'EEM.

FOUR A MICRO-ONDES

Description

Cette variable indique si le ménage possède ou non un four à micro-ondes. Les fours à micro-ondes cuisent les aliments par radiation et doivent être munis d'une minuterie.

Classification
Non
Oui

Source

Questionnaire sur l'EEM.

BARBECUE A GAZ

Description

Les barbecues à gaz sont ceux qui fonctionnent avec du gaz en bouteille ou en bonbonne. Pour ce poste, ils doivent être utilisés sur la propriété et non exclusivement au chalet.

sification

Source

NOMBRE DE RÉFRIGÉRATEURS

Description

Ce poste donne le nombre de réfrigérateurs utilisés par le ménage et comprend seulement les appareils qui fonctionnent au moyen d'un moteur électrique, de gaz canalisé ou en bouteille, de kérosène, etc. Si, pour conserver les aliments périssables, le ménage a recours seulement à une glacière, un dépôt de glace, une laiterie refroidie par une source, un puits de refroidissement, une cave à légumes, une source à fleur de terre ou un autre moyen, le code indiqué est "Aucun réfrigérateur électrique ou mécanique". Ce poste ne s'applique pas aux congélateurs qui sont compris dans un autre poste.

Code	Classification
0	Aucun réfrigérateur électrique ou mécanique
1-2	Nombre réel de réfrigérateurs
3	Trois ou plus
Question	naire sur l'EEM.

CONGELATEUR DOMESTIQUE

Description

Source

Cette variable indique si le ménage a un congélateur dans le logement ou dans les limites de la propriété (possédé ou loué) où est situé le logement. Un congélateur domestique est une pièce d'équipement particulière et ne fait pas partie d'une unité de réfrigération comme le compartiment de congélation du réfrigérateur.

Code	Classification
0	Non
1	Oui

Source

MACHINE À LAVER

Description

Source

Cette variable décrit le genre de machine qu'utilise le ménage pour laver son linge et qui se trouve dans le logement ou qui est destinée à l'usage exclusif des membres du ménage. Les machines, payantes ou non, situées à l'extérieur du logement et partagées avec d'autres ménages ne sont pas comprises. Si le ménage dispose de plus d'une machine à laver, la variable porte sur celle qui sert le plus.

Une machine à laver automatique exécute automatiquement tous les cycles de lavage et de rinçage. Lorsque la machine a terminé un cycle, le linge lavé doit être déposé dans une sécheuse ou étendu. Les petites machines à laver portatives et entièrement automatiques entrent dans cette catégorie.

Une machine à laver électrique avec tordeur est une machine munie d'une cuve avec un agitateur pour laver le linge et d'un tordeur.

Toutes les machines à laver électriques n'entrant pas dans les catégories énumérées plus haut (les laveuses-essoreuses non automatiques et les laveuses-essoreuses jumelées, par exemple) sont codées "autre machine à laver électrique".

Code	Classification
0	Aucune machine à laver électrique
1	Machine à laver automatique
2	Machine à laver électrique avec tordeur
3	Autre machine à laver électrique
Question	naire sur l'EEM.

SECHEUSE

Description

Cette variable décrit le genre de sécheuse qui est dans le logement ou qui est réservée à l'usage exclusif des membres de ce ménage. Les machines situées à l'extérieur de ce logement et qui sont partagées avec d'autres ménages ne sont pas comprises.

	Code	Classification
	0	Pas de s é cheuse
	1	Sécheuse électrique
	2	Sécheuse à gaz
Source	Question	naire sur l'EEM.

APPAREIL DE CLIMATISATION

Description

Cette variable indique le genre d'appareil de climatisation qu'utilise le ménage. Une unité centrale est conçue pour rafraîchir l'air dans tout le logement et peut être située à l'intérieur ou à l'extérieur du logement; par ex., au sous-sol d'un immeuble d'appartements. Un appareil de climatisation de fenêtre est installé dans une fenêtre ou dans un mur pour rafraîchir l'air dans une pièce.

Code	Classification
0	Pas d'appareil de climatisation
1	Fenêtre
2	Unité centrale
Question	naire sur l'EEM.

LAVE-VAISSELLE AUTOMATIQUE

Description

Source

Source

Cette variable indique si le ménage possède et utilise un lave-vaisselle automatique à moteur et à cycles.

Code	Classification
0	Aucun
1	Encastré
2	Mobile
Question	naire sur l'EEM.

NOMBRE DE TÉLÉPHONES

Description

Cette variable donne le nombre d'appareils téléphoniques, y compris les postes supplémentaires (pas les prises) dans le logement.

Code	Classification
04 5	Nombre r é el Cinq ou plus
Question	naire sur l'EEM.

RAISON POUR NE PAS BÉNÉFICIÉ DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE

Description

Source

Cette variable indique pourquoi la maisonnée n'avait pas de téléphone. Les catégories ont été établies, en groupant les commentaires analogues des répondants.

Code	Classification
1	Le ménage n'a pas besoin du téléphone ou n'en veut pas
2	Le service est trop cher
3	Autre
8	Sans objet (# de téléphones = 0)

Source

NOMBRE DE NUMEROS DE TELEPHONE

Description

Cette variable donne le nombre de numéros de Téléphone différents (lignes téléphoniques) y compris les lignes téléphoniques d'affaires dans le logement.

Code	Classification
0-2	Nombre r€e1
3	Trois ou plus

Source

Questionnaire sur l'EEM.

CE MENAGE A-T-IL UNE LIGNE PRIVEE OU UNE LIGNE PARTAGÉE

Description

Les numéros privés peuvent figurer ou non dans l'annuaire téléphonique. Par ligne partagée, on entend une ligne à laquelle ont accès (même circuit utilisé) deux abondonnés ou plus, habitant des ménages différents.

Code	Classification
1	Ligne priv€e Ligne partag€e
8	Aucune

Source

CE MENAGE A-T-IL ETE SANS SERVICE TELEPHONIQUE PENDANT 2 MOIS OU PLUS DEPUIS LE 1er FÉVRIER 1988

Description

La variable "sans service téléphonique" signifie que, pendant deux mois ou plus, le ménage n'a pas bénéficié du service téléphonique.

	Code	Classification
	1	Oui, sans service téléphonique
	2	N'a pas été sans service téléphonique
	8	Sans objet
Source	Question	naire sur l'EEM.

Y A-T-IL UN SERVICE TELEPHONIQUE DANS LA MAISON DE VILLEGIATURE

Description

Cette variable indique si la maison de villégiature a bénéficié du service téléphonique pendant au moins un mois au cours des douze mois antérieurs (soit de mai 1987 à mai 1988).

Code	Classification
0	Non
1	Oui
8	Sans objet (ne possède pas de maison de villégiature)

Source

QUELQU'UN DE CE MÉNAGE POSSÈDE-T-IL UNE MAISON DE VILLÉGIATURE

Description

Par maison de villégiature on entend un chalet, un camp, une maison mobile installée de manière permanente sur un terrain et qui est réservée principalement à l'usage des membres du ménage. Ne comptez pas les roulottes ou maisons mobiles qui ne sont pas installées de manière permanente sur un terrain. Aux fins de cette enquête, la maison de villégiature peut être située à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada pour être comptée dans l'Équipement Ménager (revenu de 1987).

Code	Classification
0	Non
1	Oui

Source

Questionnaire sur l'EEM.

LA MAISON DE VILLÉGIATURE SE TROUVE

Description

Cette variable indique le lieu de la maison de villégiature. Il ne faut pas compter les maisons possédées partiellement en vertu d'un accord d'occupation en temps partagé.

Classification	
En Ontario	
Au Qu é bec	
Dans une autre Province ou Territoire	
À l'extérieur du Canada	
Sans objet	
	En Ontario Au Québec Dans une autre Province ou Territoire À l'extérieur du Canada

Source

NOMBRE DE RADIOS

Description

Cette variable donne le nombre de radios possédées et utilisées actuellement par les membres du ménage, sauf celles qui sont installées dans les automobiles. Les radios combinées avec des tourne-disques, des téléviseurs ou des magnétophones sont prises en compte.

Code Classification

0-8 Nombre réel

9 Neuf ou plus

Questionnaire sur l'EEM.

NOMBRE DE RADIOS FM

Description

Source

Cette variable indique le nombre des radios comprises dans la variable précédente qui ont une bande F.M. de 88 à 108 Mhz.

Code Classification

O-3 Nombre reel

9 Neuf ou plus

Source

NOMBRE TOTAL DE TÉLÉVISEURS/TÉLÉCOULEURS/TÉLÉVISEURS EN NOIR ET BLANC

Description

Ces trois variables donnent le nombre de téléviseurs possédés ou loués et utilisés par ce ménage. Ils peuvent être indépendants ou combinés à une radio, un tourne-disque ou un magnétophone.

	TOTAL DES TELEVISEURS		TĒLĒCOULEURS		TĒLĒVISEURS EN NOIR ET BLANC	
	Code	Classification	Code	Classification	Code	Classification
	0-4	Nombre réel	0-3	Nombre réel	0-2	Nombre réel
	5	Cinq ou plus	4	Quatre ou plus	3	Trois ou plus
Source	Question	naire sur l'EEM.				

TELEDISTRIBUTION

Description

Source

Cette variable indique si le logement est relié à un service de câblodistribution, qu'on s'en serve ou non. Le service en cause permet aux abonnés de capter des canaux de télévision supplémentaires qui sont habituellement situés à l'extérieur de la zone de réception locale des appareils domestiques. Les frais en sont payés mensuellement ou annuellement par les ménages abonnés ou par les propriétaires d'immembles qui englobent ce service dans le loyer.

Code	Classification
0	Non
1	Oui
Question	maire sur l'EEM.

TÉLÉVISION PAYANTE

Description

La télévision payante est un service de choix offert aux abonnés de la télédistribution; elle utilise certains canaux supplémentaires du câble avec un sélecteur. On ne peut capter ces canaux qu'en payant des frais supplémentaires et en faisant installer un décodeur supplémentaire.

Code	Classification
0	Non
1	Oui

Source

Questionnaire sur l'EEM.

CÂBLOSÉLECTEUR

Description

Un câblosélecteur est un dispositif permettant à un abonné de la télédistribution de capter un plus grand nombre de postes qu'il ne le fait avec le syntoniseur ordinaire. Le convertisseur peut être rattaché au sélecteur (modèles récents) ou un dispositif à part avec télécommande de sélection de canaux. Le sélecteur peut être attaché au convertisseur avec un fil ou il peut communiquer avec celui-ci avec télécommande infra-rouge.

Code	Classification		
0 1	Non Oui		

Source

MAGNÉTOSCOPE

Description

Cette variable indique si le ménage est propriétaire d'un magnétoscope. Un magnétoscope est un appareil qui peut être raccordé à un téléviseur ou à un moniteur pour faire jouer des cassettes vidéo. Il doit pouvoir servir à enregistrer et à reproduire des émissions de télévision. Les appareils de type BETA et VHS à reproduire des émissions de télévision sont inclus. Ne comprend pas les appareils à disques vidéo qui ne peuvent faire jouer que des disques pré-enregistrés.

Code	Classification
0	Non
1	Oui

Source:

Questionnaire sur l'EEM.

CAMESCOPE

Description

Cette variable indique si le ménage est propriétaire d'un caméscope. Un caméscope est un appareil servant à enregistrer des vidéos sur des cassettes. Au moyen d'un magnétoscope ou du caméscope lui-même, la scène peut être repassée immédiatement après son enregistrement. Un caméscope est comme une ciné-caméra manuelle, qui accepte des cassettes vidéo au lieu d'une pellicule.

0 1	Non Oui
1	

Source

TABLE TOURNANTE OU TOURNE-DISQUE

Description

Cette variable indique si le ménage possède un tourne-disque ou une table tournante qui peut être un appareil unique, un élément d'une chaine ou un appareil intégré (comme dans le cas d'un meuble-stéréo ou d'un appareil installé en combinaison avec le téléviseur).

Code	Classification		
0	Non		
1	Oui		

Source:

Questionnaire sur l'EEM.

MAGNÉTOCASSETTE OU MAGNÉTOPHONE

Description

Cette variable indique la présence de tous les appareils conçus pour reproduire et (ou) enregistrer le son. Il peut s'agir d'un appareil unique, d'un élément d'une chaine stéréo ou d'un appareil intégré à une radio ou à un téléviseur. Cette variable n'inclut pas les magnétophones installés en permanence dans les automobiles.

Classification		
Non		
Oui		

Source

LECTEUR DE DISQUE COMPACT

Description

Cette variable indique si le ménage possède un lecteur de disque compact qui peut être un appareil séparé, un élément d'une chaine stéréo ou un appareil intégré à un meuble (comme un appareil combiné récepteur/magnétocassette, disque compact). Cette variable accepte des disques audio, codés numériquement, de cinq pouces de diamètre. Les lecteurs de disques vidéo acceptent seulement des disques vidéo codés numériquement lesquels ne sont pas inclus dans cette variable.

Code	Classification		
0	Non		
1	Oui		

Source:

Questionnaire sur l'EEM.

ORDINATEUR DOMESTIQUE

Description

Il doit être muni d'un clavier (être programmable par l'utilisateur) et se trouver dans le logement. Le système peut comprendre un écran de visualisation ou être raccordé au téléviseur familial. Les systèmes qui sont uniquement utilisés pour des jeux électroniques ou qui servent exclusivement à des fins commerciales ne sont inclus. Les calculatrices de poches programmables sont aussi excluses.

Code	Classification		
0	Non		
1	Oui		

Source

DETECTEUR DE FUMÉE

Description

Les détecteurs de fumée sont des appareils qui déclenchent un signal d'alarme dès qu'ils décèlent la présence de fumée. Comptez seulement les détecteurs de fumée à l'intérieur du logement. Ne comptez pas les détecteurs qui se trouvent dans les passages des immeubles d'appartements ou des maisons en rangée.

Code	Classification	
0	Non	
1	Oui	

Source

Questionnaire sur 1'EEM.

EXTINCTEUR PORTATIF D'INCENDIE

Description

Les extincteurs portatifs d'incendie sont des appareils contenant une substance chimique telle la mousse carbonique capable d'éteindre un foyer d'incendie. Tenez compte seulement des extincteurs situés à l'intérieur du logement.

Les extincteurs qui se trouvent dans les passages des immeubles d'appartements ou des maisons en rangée ne doivent pas être inclus. Sont également exclus les extincteurs qui sont rangés dans le garage ou une automobile.

Code	Classification	
0	Non	
1	Oui	

Source

NOMBRE D'AUTOMOBILES

Description

Cette variable donne le nombre d'automobiles possédées par les membres du ménage à l'exception de celles qui servent uniquement à des fins commerciales. Il ne faut pas compter les voitures louées ou possédées par une entreprise, les fourgonnettes, les camionnettes récréatives à quatre roues motrices, les "dune buggies", les camionnettes et les autres camions. Les familiales sont incluses. Ces automobiles doivent avoir une plaque valide et être en état de fonctionner.

Code Classification

0-3 Nombre réel 4 Quatre ou plus

Source

Questionnaire sur l'EEM.

NOMBRE DE FOURGONNETTES, CAMIONS

Description

Cette variable est semblable à la variable précédente mais s'applique aux fourgonnettes, jeeps, camionnettes et autres camions qui sont principalement utilisés pour transporter des passagers et qui ne servent pas à des fins commerciales. Ces véhicules doivent avoir une plaque valide et être en état de fonctionner.

Code Classification

0-3 Nombre r€e1 4 Quatre ou plus

Source

REPARATIONS REQUISES

Description

Source

Cette variable indique l'importance, selon le répondant, des réparations nécessaires pour remettre le logement dans son état original. Les travaux de rénovation, les ajouts, les transformations ou les travaux d'amélioration en vue d'économiser l'énergie qui amélioreraient l'état original du logement ne sont pas inclus.

Les <u>réparations majeures</u> se rapportent à des défauts graves dans la structure du logement, ainsi que dans la plomberie, le système électrique et le système de chauffage. Cela comprend, par exemple, les tuyaux corrodés, les fils électriques endommagés, les planchers affaissés, les murs renflés, les murs et les plafonds humides, les fondations qui s'effritent, etc.

Les <u>réparations mineures</u> se rapportent à des défauts dans la surface ou le revêtement du logement, et des défauts moins graves dans la plomberie, le système électrique et le système de chauffage. Cela comprend, par exemple, les petites fissures dans les murs intérieurs et les plafonds, les appareils d'éclairage et interrupteurs brisés, les carreaux de fenêtre brisés ou fêlés, les éviers qui fuient, les bardeaux ou partie du revêtement extérieur manquants, la peinture écaillée, etc.

L'entretien régulier comprend, par exemple, la peinture, la réparation des robinets que fuient, le nettoyage des gouttières obstruées, des avant-toits, etc.

Code	Classification
1	Réparations majeures
2	Réparations mineures
3	Entretien régulier seulement
Ouestion	naire cur l'FFM

ANNÉE OÙ LE CHEF DE MÉNAGE A EMMENAGÉ

Description

Ce poste indique l'année où le chef de ménage a emménagé dans le logement. Ce poste tient compte de la date à laquelle le chef de ménage a emménagé dans le logement et non de la date à laquelle le logement a été acheté ou loué. Ainsi, si le chef de ménage a acheté une maison en juillet 1982, mais n'y a emménagé qu'en mars 1983, la catégorie 1983 sera codée.

Si le chef de ménage a quitté le logement de l'étage supérieur d'un duplex et emménagé dans celui du rez-de-chaussée après janvier 1983, il s'agit d'un emménagement. Si le chef de ménage a emménagé chez un membre de sa parenté (par exemple au moment de son mariage, etc.) après janvier 1983 et est devenu le chef par la suite, il s'agit d'un emménagement.

Dans les cas où un logement individuel a été transformé en plusieurs logements, il n'est pas question d'emménagement, car le chef occupe encore une partie du logement.

Exceptions

Dans les familles où les conjoints ont emménagé à des dates différentes, le <u>premier</u> emménagement détermine la catégorie de ce poste. Par exemple: Marie K. a emménagé dans l'appartement en juillet 1982. Son mari, le major Jacques K., qui est le chef de ménage, a emménagé en septembre 1983, à son retour de Chypre où il était en poste. Dans ce cas, la catégorie "Avant 1983" doit être codée.

Code	Classification
0	Non vérifié
1	Avant 1983
2	1983
3	1984
4	1985
5	1986
6	1987
7	1988

Source

MODE D'OCCUPATION DU LOGEMENT PRÉCÉDENT

Description

Cette variable devait être codée possédé ou loué seulement si le chef ou son conjoint (ou le conjoint précédent) possédait ou louait le logement précédent. Si un autre membre du ménage était propriétaire ou locataire, la troisième catégorie était codée "n'avait pas son propre logement". L'intention de cette dernière catégorie était d'identifier la formation de nouveaux ménages. Cette catégorie comprend, par exemple, les cas où le chef (et son conjoint) habitai(en)T auparavant chez ses parents ou d'autres membres apparentés qui possédaient ou louaient le logement, ou encore les cas où le chef vivait dans une maison de pension, un logement collectif (caserne, camp de bûcherons, résidence d'université ou une institution quelconque.

Un logement peut avoir été <u>loué</u> même si aucun montant d'argent n'a été versé. Par exemple, le concierge d'un immeuble d'appartements à qui l'on fournissait un logement en tant que partie de son salaire est considéré comme ayant loué ce logement.

Code	Classification
1	Possédé
2	Louế
3	N'avait pas son propre logement
8	Sans objet (emm@nag@ avant 1983)
9	Non vérifié
Ouastion	naire cur l'FFM

Source

A DÉJÀ OCCUPÉ UN LOGEMENT POSSÉDÉ PAR LUI/ELLE

Description

Cette variable indique si le chef de ménage ou son conjoint, ou les deux, ont déjà possédé et occupé un autre logement. Si il/elle a déjà possédé un autre logement, mais ne l'a jamais occupé, le code "non" s'applique. Cette variable ne tient pas compte des logements possédés, mais habités seulement à un certain moment de l'année (durant les vacances), ni les résidences possédées, mais qui se trouvent à l'extérieur du Canada. Les ménages codés "possédé" pour la variable "propriétaire ou locataire de son logement précédent" sont codés "sans objet" pour cette variable, la même chose s'applique pour ceux dont le chef a emménagé avant 1983.

Code	Classification
0	Non
1	Oui
2	Ne sait pas
8	Sans objet (emménagé avant 1983 ou possédait le logement précédent)
9	Non vérifié

Source

CHEF DE MÉNAGE

Description

Un ménage est constitué par une ou plusieurs personnes qui occupent un logement. Le chef du ménage est toujours le chef de la famille économique principale. Dans un ménage individuel, c'est-à-dire un couple marié avec ou sans enfants, le mari est le chef; si c'est une famille monoparentale avec des enfants non mariés le père ou la mère est le chef; si c'est une famille monoparentale avec des enfants mariés, le principale responsable de l'entretien de la famille devient le chef de ménage; et, dans les familles où les relations sont autres que époux-épouse ou parent-enfants, on considère habituellement l'aîné de la famille comme chef. Une personne qui vit seul dans un logement en est le chef. Dans les ménages multiples, le chef de ménage est le chef de la famille économique principale (par opposition aux chambreurs, aux compagnons d'appartement et aux employés ou domestiques).

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES DU CHEF ET DE SON CONJOINT

Définition

Les caractéristiques suivantes de l'enquêté sont établies au moment de son entrée dans l'enquête sur la population active (Décembre de l'année de référence à mars de l'année de l'enquête).

On prescrit aux interviewers de ne pas mettre à jour les données sur l'âge si la date de naissance du répondant tombe dans la période de six mois durant laquelle il fait l'objet de l'enquête sur la population active. L'interviewer peut mettre à jour d'autres caractéristiques s'il décèle un changement de situation.

CHEF: ETAT MATRIMONIAL

Code	Classification
1 2 3	Célibataire (jamais marié(e)) Marié(e) ou vivant en concubinage Autre
	CHEF (CONJOINT DU CHEF): ÂGE
Code	Classification
00 15 - 79 80	Absence d'épouse dans la famille Âge réel 80 et plus
	CHEF: SEXE
Code	Classification
1	Masculin

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

Féminin

2

CHEF (CONJOINT DU CHEF): NIVEAU D'INSTRUCTION

Description

Cette variable indique le plus haut niveau d'instruction atteint par l'enquêté au moment de sont entrée dans l'enquête sur la population active (Décembre de l'année de référence à mars de l'année de l'enquête).

Le codage de cette variable n'est pas uniforme pour toutes les bandes produites. À partir de la bande de 1975, les codes ne font pas de distinction précise entre les études secondaires complétées ou non et les études universitaires partielles et les autres études postsecondaires.

Si le chef n'a pas de conjoint, le code est 0.

Code	Classification
1	Aucune scolarité ou études primaires
2	9 ou 10 années d'études primaires et secondaires
3	11-13 années d'études primaires et secondaires
4	Études postsecondaires partielles
5	Certificat ou diplôme d'Études postsecondaires
6	Diplôme universitaire

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF (CONJOINT DU CHEF): LANGUE MATERNELLE

Description

Cette variable indique la première langue que la personne a apprise <u>et</u> qu'elle comprend encore. Si la personne ne comprend plus la première langue qu'elle <u>a apprise</u>, le code désigne la deuxième langue apprise et encore comprise.

	Code	Classification
	0	Unité spéciale
	1	Anglais
	2	Français
	3	Autre
ource	Dossier d	lu ménage, Formule 03.

CHEF (CONJOINT): STATUT PROFESSIONNEL (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI)

Description

Cette variable indique le statut professionnel de l'enquêté en avril de l'année de l'enquête. Dans le cas des personnes qui avaient un emploi pendant la semaine de référence, elle indique le statut relatif à leur principal emploi courant. En ce qui concerne les chômeurs et les inactifs qui ont travaillé durant les cinq dernières années elle indique le statut relatif à leur dernier emploi. Les personnes qui n'ont jamais travaillé ou qui n'ont pas travaillé durant les cinq dernières années se voient attribuer respectivement les codes 4 et 5.

La catégorie "travailleur rémunéré" comprend toute personne qui a travaillé en tant qu'employé pour un employeur. Elle comprend les personnes travaillant à leur compte dans une entreprise constituée en société. En commençant par les données de 1979, on a ajouté un autre groupe à la catégorie des travailleurs rémunérés. Ce groupe comprend seulement les genres de travailleurs suivants:

- (i) Les gardiennes d'enfants qui ne sont ni logées ni nourries par leur employeur et les personnes qui assurent des services au domicile des parents des enfants dont elles prennent soin.
- (ii) Les personnes qui font des travaux ménagers pour des clients.
- (iii) Les hommes à tout faire, les jardiniers et les personnes qui font des petits travaux et qui sont envoyés à leur clients par une agence (ou une autre tierce partie) notamment les centres d'emploi du Canada.

Nota:

Aux fins de l'enquête sur la population active, ces trois genres de travailleurs sont considérés comme des travailleurs autonomes. Il faut en tenir compte lorsqu'on compare les estimations de l'EFC à celles de l'EPA. Les personnes qui travaillent pour une agence fournissant des services de gardiennes d'enfants, de femmes de ménage ou de petites réparations ou d'entretien sont inclues dans la catégorie des travailleurs rémunérés de même que les personnes qui logent au domicile de leur employeur.

CHEF (CONJOINT): STATUT PROFESSIONNEL (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI) (FIN)

Description (fin)

Le terme "autonome" s'applique aux personnes qui travaillent à leur compte. Ces personnes peuvent ou non posséder une entreprise ou une ferme ou exercer une profession libérale. Il peut s'agir d'une propriété totale, d'une société en nom collectif ou d'une entreprise constituée en corporation dans laquelle l'enquêté est actionnaire majoritaire. Si la personne est en train de négocier l'achat d'une entreprise qu'elle exploite, on la considère comme propriétaire, mais il doit s'agir d'une entreprise non constituée en corporation.

"Travailleur familial non rémunéré" s'applique à toute personne qui a travaillé dans une ferme ou une entreprise possédée ou exploitée par un membre du même ménage auquel il est apparenté. Le travail effectué doit contribuer à l'exploitation de la ferme ou de l'entreprise familiale.

Code	Classification
1	Travailleur rémunéré
2	Travailleur indépendant
3	Travailleur familial non rémunéré
4	N'a jamais travaillé
5	N'a pas travaillé depuis plus de cinq ans

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

CHEF (CONJOINT): CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 [EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI]
13-GROUPES ET 49-GROUPES

Description

Ces variables donnent la classification de la profession de l'enquêté selon La Classification des professions, Recensement du Canada, 1980, nº 12-565F au catalogue. Ce code indique la profession principale courante des personnes qui avaient un emploi pendant la semaine de référence. Dans le cas des personnes qui étaient en chômage, ou inactives au cours de la semaine de référence mais qui avaient travaillé pendant les cinq dernières années, ce code indique la profession qu'elles exerçaient lors de leur dernier emploi.

La classification des professions fondée sur la Classification type des professions de 1980 se retrouvait pour la première fois au fichier de 1984. Il s'agit d'un ensemble de normes qui remplacent celles établies pour le recensement de 1971 et utilisées jusqu'ici. Les différences entre le système de classification des professions de 1971 et celui de 1980 ont trait surtout aux postes de direction. Les personnes exerçant des fonctions de direction dans les secteurs de l'agriculture, du commerce de détail, de l'hébergement, de la restauration et de l'assurance, et qui sont des travailleurs rémunérés, sont classées comme directeurs dans la classification des professions de 1980. Auparavant, on leur attribuait des codes correspondant à des professions telles que: agriculteur vendeur, etc. Dans le cas des autres professions, les changements apportés sont mineurs.

La liste complète des codes figurant sur la bande se trouve au cliché d'articles. Les codes à 3 chiffres de la classification des professions de 1980 figurent entre parenthèses, ainsi que les grands groupes de professions (deux chiffres).

Le code 99 "Sans objet" est donné à certains dossiers pour la variable "49-Groupes" pour raison de confidentialité. Ces dossiers sont codés à un groupe de professions approprié pour la variable "13-Groupes" seulement.

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

NOTA:

La liste détaillée des codes de professions est fournie pour que les utilisateurs des bandes aient la possibilité de créer leurs propres groupes à des fins d'analyse. Les utilisateurs doivent cependant prendre note que certains de ces codes, si utilisés séparément, peuvent ne pas donner d'estimations fiables, la taille des échantillons étant insuffisante.

CHEF (CONJOINT): ACTIVITÉ (SEMAINE DE RÉFÉRENCE)

Description

Cette variable indique l'activité de la personne au cours de la semaine de référence. Les définitions utilisées pour ces catégories sont les mêmes que celles de l'enquête sur la population active. La population active comprend la partie de la population civile hors institution âgée de 15 ans et plus qui avait un emploi ou était en chômage pendant la semaine de référence.

Les personnes occupées sont toutes les personnes qui, au cours de la semaine de référence:

- (a) ont travaillé contre rémunération ou en vue d'un bénéfice
- (b) ont fait du travail non rémunéré qui a contribué directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un bureau professionel qui est possédé ou exploité par un membre apparenté du ménage.
- (c) avaient un emploi mais n'étaient pas au travail pour l'une des raisons suivantes:
 - maladie ou invalidité
 - obligations personnelles ou familiales
 - mauvais temps
 - conflit de travail
 - vacances
 - autre raison non précisée ci-dessus (à l'exception des personnes mises à pied et des personnes devant commencer à travailler à une date future déterminée).

Les chômeurs sont les personnes qui, au cours de la semaine de référence:

- (a) Étaient sans travail, avaient activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines (y compris la semaine de référence) et étaient prêtes à travailler.
- (b) n'avaient pas activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines, mais avaient été mises à pied depuis vingt-six semaines ou moins et étaient prêtes à travailler. On considère comme mises à pied seules les personnes qui s'attendent à réintégrer l'emploi qu'elles occupaient avant d'être mises à pied.
- (c) n'avaient pas activement cherch€ de travail au cours des quatre dernières semaines, mais devaient commencer à travailler à un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins à compter de la semaine de référence, et étaient prêtes à travailler.

CHEF (CONJOINT): ACTIVITÉ (SEMAINE DE RÉFÉRENCE) (FIN)

Description (fin)

On considère comme prêtes à travailler les personnes qui:

- (i) étaient étudiants à temps plein, cherchaient du travail à temps partiel et répondaient également au critère (ii) ci-dessous. Les étudiants à temps plein qui cherchaient du travail à temps plein ne sont pas considérés comme ayant été prêts à travailler pendant la semaine de référence.
- (ii) ont déclaré ne pas avoir de raison pour laquelle elles ne pouvaient prendre un emploi pendant la semaine de référence, ou ne pas pouvoir en prendre en raison d'une "maladie ou une invalidité", "d'obligations personnelles ou familiales" ou encore parce qu'elles "avaient déjà un emploi".

Les inactifs constituent la partie de la population civile hors institution âgée de 15 ans et plus qui ne compte pas parmi les personnes occupées ni les chômeurs. Les membres des Forces canadiennes sont classés parmi les inactifs.

Code	Classification	
1	Personnes occup € es	
2	Chômeurs	
3	Inactifs	

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

CHEF (CONJOINT): SEMAINES TRAVAILLÉES DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable donne le nombre réel de semaines pendant lesquelles l'enquêté a fait un travail quelconque durant l'année de référence.

Sont comptées comme semaines travaillées:

- (a) Le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté a fait un travail quelconque, soit à temps partiel, soit à temps plein;
- (b) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté avait un emploi, mais n'était pas au travail parce qu'il était en congé, malade, en congé de maternité, en grêve ou en lock-out ou parce qu'il s'agissait de jours fériés;
- (c) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté était travailleur indépendant;
- (d) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté avait un emploi mais bénéficiait d'un congé payé (par ex. pour suivre un cours de formation).

Ce nombre ne représente pas nécessairement le nombre de semaines complètes pour lesquelles l'enquêté était rémunéré. Dans le cas des enseignants dont le contrat porte sur l'année scolaire complète de l'année de référence, on inscrit 52 semaines même s'ils n'ont pas enseigné ou fait un autre travail pendant l'été. Les élèves-infirmières ne sont pas codées comme ayant travaillées mais plutôt comme "allant à l'école" parce qu'on considère qu'elles fréquentent une institution d'enseignement.

S'il n'y a pas d'épouse, le code est 00.

Code Classification

00 Aucune semaine travaillée

01-52 Nombre réel de semaines travaillées

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CHEF (CONJOINT): AYANT TRAVAILLE SURTOUT À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable indique si l'enquêté a travaillé ou non durant l'année de référence et, dans l'affirmative, si c'était surtout à temps plein ou à temps partiel, en fonction du nombre hebdomadaire ou quotidien d'heures. En ce qui concerne les années antérieures à 1977, les enquêtés déterminaient eux-mêmes s'ils travaillaient à temps plein ou à temps partiel, car la définition n'indiquait pas un nombre d'heures de travail établi. Depuis 1977 la semaine de travail à temps plein doit compter 30 heures ou plus.

Si le chef n'a pas d'épouse, le code est 0.

	Code	Classification		
	. 2 3	À temps plein À temps partiel N'a pas travaillé durant l'année de référence		
Source	Dossier	du ménage, Formule 03.		

CHEF: STATUT D'IMMIGRATION

Description

Cette variable indique si la personne est née au Canada (ou née à l'extérieur du Canada de parents qui ont déclaré l'enfant Canadien à la naissance) et, si ce n'est pas le cas, depuis combien d'années il/elle réside au Canada. Les personnes qui sont nées à Terre-Neuve avant le 31 mars, 1949 sont codées "Canadien de naissance". Pour les personnes qui ont immigré au Canada plus d'une fois, l'année d'immigration la plus récente s'applique.

Parce que l'enquête ne recueille que des données sur le revenu touché au Canada, on ne peut dresser un tableau précis du revenu des personnes qui ont immigré durant l'année de référence ou durant l'année de l'enquête. Dans le cas des premières, on recueille des données sur le revenu pour une partie de l'année; pour les dernières, il peut n'y avoir que de petits montants d'allocations familiales si les données ont été reportées d'un autre membre de la famille lors du traitement des données.

Code	Classification
1	Canadien de naissance
2	A immigré avant 1946
3	A immigré entre 1946 et 1955
4	A immigré entre 1956 et 1965
5	A immigré entre 1966 et 1970
6	A immigré entre 1971 et 1975
7	A immigré entre 1976 et 1980
8	A immigré entre 1981 et l'année de l'enquête

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE

Description

Il s'agit d'une famille dont le chef est également celui du ménage. Une famille économique consiste en un groupe de personnes apparentées par le sang, mariage ou adoption et qui partagent un logement commun. Une famille économique d'une personne appelée "personne seule" est une personne qui vit seule ou comme pensionnaire dans un ménage avec les membres duquel il n'a aucun lien de parenté.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

NOMBRE DE PERSONNES DANS LA FAMILLE ÉCONOMIQUE PRINCIPALE

Description

Cette variable donne le nombre réel de personnes qui font partie d'une famille économique à laquelle appartient également le chef de ménage. Celui-ci est également le chef de la famille économique.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

NOMBRE D'ADULTES DANS LA FAMILLE ÉCONOMIQUE PRINCIPALE

Description

Cette variable donne le nombre d'adultes qui font partie d'une famille économique à laquelle appartient le chef du ménage. Le chef de famille (qui est aussi le chef de ménage) est un adulte, de même que tout autre membre marié de la famille et toute personne célibataire d'au moins 16 ans.

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

NOMBRE D'ENFANTS DANS LA FAMILLE ÉCONOMIQUE PRINCIPALE

Description

Cette série de variables donne le nombre réel d'enfants de chacune des catégories énumérées ci-après et qui font partie d'une famille économique à laquelle appartient le chef du ménage. En plus des propres enfants du chef de la famille économique, cette catégorie comprend les petits-enfants, les frères, soeurs et autres enfants à la charge de la famille économique.

Catégories

- (a) Moins de 7 ans
- (b) De 7 à 15 ans
- (c) De 16 à 17 ans
- (d) De 18 à 24 ans

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

NOTA: Les chiffres des enfants de 18 à 24 ans comprennent les enfants mariés, les gendres et les brus qui font partie de la famille économique. Les chiffres des enfants de moins de 18 ans comprennent seulement les enfants jamais mariés.

CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE PRINCIPALE

Description

Cette variable donne la composition de la famille économique à laquelle appartient le chef de ménage. Celui-ci est le chef de la famille économique.

Toute famille économique constituée d'une seule personne s'appelle "personne seule".

Code	Classification
01	Personne seule
02	Famille &poux-&pouse
03	Famille époux-épouse avec un ou des enfants célibataires
04	Famille époux-épouse avec enfants mariés et leurs familles immédiates, le cas échéant
05	Famille époux-épouse avec enfants célibataires et mariés et leur famille immé- diates, le cas échéant
06	Famille époux-épouse avec enfants célibataires et (ou) mariés et leurs familles immédiates, et d'autres parents
07	Famille époux-épouse avec parents autres que leurs propres enfants
08	Pêre avec enfant(s): célibataire(s)
09	Mêre avec enfant(s): c@libataire(s)
10	Toutes autres familles

Source

Dossier du ménage, Formule 03.

CYCLE DE VIE DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE PRINCIPALE

Description

Cette variable donne la composition de la famille économique selon l'âge des enfants et du chef de ménage, qui est aussi le chef de cette famille économique.

	Code	Classification
	1	Personne seule, moins de 45 ans
	2	Personne seule, 45 ans et plus
	3	Famille époux-épouse, chef de moins de 45 ans, sans enfants de moins de 16 ans
	4	Famille époux-épouse, chef de moins de 45 ans, avec enfants de moins de 16 ans
	5	Famille époux-épouse, chef de 45 ans et plus, sans enfants de moins de 16 ans
	6	Famille époux-épouse, chef de 45 ans et plus, avec enfants de moins de 16 ans
	7	Famille irrégulière, sans enfants de moins de 16 ans
	8	Famille irrégulière, avec enfants de moins de 16 ans
Source	Question	naire sur le revenu, CFO6.

NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT UN REVENU

Description

Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille économique à laquelle appartient le chef de ménage, qui ont reçu un revenu provenant de salaires et traitements et (ou) d'un emploi autonome.

Source

Questionnaire sur le revenu, CF06.

NOMBRE DE PERSONNES TOUCHANT UN REVENU

Description

Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille économique à laquelle appartient le chef de ménage qui ont touché un revenu de l'une des sources mentionnées dans l'enquête.

Source

Questionnaire sur le revenu, CF06.

CODE DE FAIBLE REVENU (BASE DE 1969)

Description

Ce code indique si le revenu de la famille est inférieur aux seuils de faible revenu de 1969. Ceux-ci que l'analyse des données sur les dépenses des familles de 1969 avait permis d'établir, ont été établis en corrigeant les seuils de faible revenu, de façon à tenir compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Les familles dont le revenu est inférieur à ces seuils dépensent habituellement 62% ou plus de leur revenu au titre de l'alimentation, du logement et de l'habillement. Les seuils de faible revenu se différencient par la taille de la région de résidence et la taille de la famille.

Voici les seuils révisés des revenus des familles pour l'année 1987:

Taille de la région de résidence					
Taille de la famille	500,000 habitants et plus	100,000- 499,999 habitants	30,000- 99,999 habitants	Urbaines moins de 30,000 habitants	Régions rurales
1	9,052	8,474	8,229	7,568	6,577
2	13,120	12,286	11,930	10,971	9,545
3	16,741	15,679	15,219	14,006	12,177
4	19,911	18,644	18,096	16,653	14,477
5	22,256	20,836	20,232	18,619	16,188
6	24,432	22,876	22,213	20,437	17,768
7 et plus	26,791	25,076	24,352	22,400	19,481

Un exposé plus détaillé de l'analyse qui a mené à ces seuils révisés figure dans un ouvrage inédit intitulé Révision des seuils de faible revenu.

Code	Classification
1	Inférieur au seuil de faible revenu
2	Égal ou supérieur au seuil de faible revenu

Remarque:

Ces seuils sont indiqués pour assurer la comparabilité avec les bandes de données de 1973-1982 qui sont basées exclusivement sur les seuils de faible revenu (1969).

CODE DE FAIBLE REVENU (BASE DE 1978)

Description

Ce code indique si le revenu de la famille est inférieur aux seuils de faible revenu de 1978. Ceux-ci que l'analyse des données sur les dépenses des familles de 1978 avait permis d'établir, ont été établis en corrigeant les seuils de faible revenu de façon à tenir compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Les seuils de faible revenu de 1978 traduisent les récentes habitudes de consommation des familles canadiennes. Étant donné que la part du revenu total consacrée à l'alimentation, au logement et à l'habillement a diminué depuis 1969, on a considéré que les familles qui dépensaient en moyenne 58.5% ou plus de leur revenu pour ce genre de biens et services étaient dans le besoin. Les seuils de faible revenu se différencient par la taille de la région de résidence et la taille de la famille.

Voici les seuils révisés des revenus des familles économiques pour l'année de 1987:

	Tail	le de la r é gi	on de résiden	ice	
Taille de la famille économique	500,000 habitants et plus	100,000- 499,999 habitants	30,000- 99,999 habitants	Urbaines moins de 30,000 habitants	Régions rurales
1	11,118	10,559	9,906	9,158	8,222
2	14,669	13,923	12,990	12,052	10,746
3	19,623	18,595	17,379	16,166	14,389
4	22,612	21,490	20,089	18,687	16,634
5	26,349	24,949	23,266	21,678	19,343
6	28,779	27,190	25,416	23,639	21,117
7 et plus	31,676	29,994	28,032	26,069	23,266

L'étude technique intitulée Adoption de l'année 1978 comme nouvelle année de base pour les seuils de faibles revenus, traite en détail de l'analyse sous-jacente à ces nouveaux seuils. Pour un aperçu général des antécédents et de la signification des seuils de faible revenu se rapporter à l'annexe à l'édition 1980 de la publication nº 13-207 au catalogue.

Code	Classification
1	Inférieur au seuil de faible revenu
2	Égal ou supérieur au seuil de faible revenu

CODE DE FAIBLE REVENU (BASE DE 1986)

Description

Ce code indique si le revenu de la famille est inférieur aux seuils de faible revenu de 1986. Ceux-ci que l'analyse des données sur les dépenses des familles de 1969 avait permis d'établir, ont été établis en corrigeant les seuils de faible revenu, de façon à tenir compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Les familles dont le revenu est inférieur à ces seuils dépensent habituellement 56.2% ou plus de leur revenu au titre de l'alimentation, du logement et de l'habillement. Les seuils de faible revenu se différencient par la taille de la région de résidence et la taille de la famille.

Voici les seuils révisés des revenus des familles pour l'année 1987:

Taille de la région de résidence					
Taille de la famille	500,000 habitants et plus	100,000- 499,999 habitants	30,000- 99,999 habitants	Urbaines moins de 30,000 habitants	Régions rurales
1	12,366	10,861	10,610	9,672	8,418
2	16,762	14,723	14,383	13,111	11,412
3	21,306	18,713	18,281	16,665	14,505
4	24,531	21,545	21,047	19,187	16,700
5	26,802	23,540	22,996	20,964	18,246
6	29,092	25,551	24,962	22,755	19,805
7 et plus	31,290	27,482	26,848	24,475	21,302

Pour un exposé plus détaillé de l'analyse qui a mené à ces seuils révisés, voir l'annexe,1987, n° 13-207 au catalogue.

Code	Classification		
1	Inférieur au seuil de faible revenu		
2	Egal ou supérieur au seuil de faible revenu		

NOTA:

Pour la première fois en 1987, le code faible revenu (base de 1986) a été inclus dans les fichiers des microdonnées.

DONNÉES SUR LES LOYERS

Les données sur les loyers qui figurent ci-après s'appliquent seulement aux logements non agricoles loués dont le genre de logement porte un code de l à 5. Ceci signifie que les types suivants de logements loués sont codés "sans objet" pour cette section des données:

- 1. fermes
- 2. "autres" logements (principalement des maisons mobiles)
- 3. logements loués situés dans des secteurs spéciaux d'après le plan de l'échantillon de l'EPA. Ces régions sont principalement des régions éloignées.

Les utilisateurs désireux d'utiliser ces données pour étudier les rapports entre les loyers et les revenus devraient tenir compte du problème suivant. Le montant du loyer indiqué s'applique au mois d'avril de l'année d'enquête. Mais, la multiplication par 12 de ce montant pour obtenir un loyer annuel doit s'appuyer sur certaines hypothèses qui ne valent pas pour tous les ménages. L'appartenance au ménage se réfère elle aussi à avril de l'année d'enquête alors que les données sur le revenu s'appliquent à l'année de référence. En conséquence, le revenu total du ménage ne comprend pas le revenu des membres présents durant l'année de référence mais qui étaient absents en avril de l'année de l'enquête. De même, les personnes seules payant un loyer en avril peuvent avoir été des membres du ménage durant l'année de référence ne disposant que d'un faible revenu ou d'un revenu inexistant.

FRAIS DE CHAUFFAGE INCLUS DANS LE LOYER

Description

Cette variable indique si le loyer que le ménage a payé pour avril de l'année de l'enquête comprend ou non le chauffage du logement.

	Code	Classification
	1	Oui
	2	Non
	8	Sans objet
Source	Question	maire sur le loyer, formule 04.

LOYER PAYE POUR AVRIL DE L'ANNÉE DE L'ENQUÊTE

Description

Cette variable indique le montant en dollars qu'a versé le ménage pour le loyer en avril. Le code 000 vaut pour les logements subventionnés pour lesquels il n'y a pas de loyer à payer ou dont le loyer n'a pu être déterminé. Les logements subventionnés peuvent aussi avoir une valeur locative de \$1 à \$1000.

Code	Classification
000 001-999	Aucun loyer ou loyer non vérifié (logements subventionnés seulement) Montant réel
1000	\$1000 ou plus
8888	Sans objet

Source

Questionnaire sur le loyer, formule 04.

LOYER SUBVENTIONNE

Description

Le loyer est considéré être subventionné lorsque le locataire paie un montant inférieur au loyer normal. La subvention est une somme versée <u>directement</u> au propriétaire du logement au nom du locataire. Les sommes versées au locataire (même si elles sont destinées à l'aider à payer son loyer) ne sont pas des subventions aux fins de cette enquête.

Voici des exemples de loyers subventionnés:

- un logement pour lequel le locataire reçoit une aide financière versée par l'administration fédérale, provinciale ou locale (par exemple, logements pour personnes âgées, ensembles d'habitation pour personnes à faible revenu, co-opératives d'habitation);
- des logements donnés en location par une entreprise à ses employés; cette catégorie comprend également les logements réservés aux militaires mariés des Forces armées canadiennes;
- des pièces d'habitation fournies au concierge par le propriétaire de l'immeuble à un loyer inférieur au loyer normal, la différence étant absorbée par le propriétaire;
- un logement pour lequel le locataire reçoit une aide financière versée directement au propriétaire par un parent (personne apparentée par le sang, par alliance ou par adoption);
- un logement appartenant à un parent du locataire et que ce dernier a pris en location à un coût inférieur au loyer normal ou occupe gratuitement.

Code Classification

- Oui, loyer subventionné par une administration publique, l'employeur ou des parents
- 2 Non
- 8 Sans objet

Source

Questionnaire sur le loyer, formule 04.

NOTA

Les utilisateurs de la série de bandes de microdonnées sur le revenu et l'équipement ménager devraient être conscients des changements de définition des subventionnés. Depuis 1980, la définition ci-haut est en vigueur. En 1976 les subventions déboursées par les parents étaient exclues. Pour 1972 et 1974 les montants déboursés par les parents étaient inclus seulement si ceux-ci étaient les propriétaires du logement.

LOYER VERSÉ POUR UN LOGEMENT SERVANT À LA FOIS DE DOMICILE ET DE LOCAL D'AFFAIRES

Description

Cette variable indique si le ménage utilise une partie du logement comme local d'affaires (magasin, restaurant, salon de beauté, cabinet de médecin, d'orthophoniste, etc.) et l'autre partie comme pièces d'habitation. Le loyer payé comprend à la fois le domicile et le local d'affaires.

Code	Classification		
1	Oui		
2	Non		
8	Sans objet		
9	Non vérifié		
Question	naire sur le loyer, formule 04.		

Classification

SERVICES INCLUS DANS LE LOYER (eau chaude, eau froide, électricité)

Description

Code

Source

Cette variable indique si un ou plusieurs des services susmentionnés étaient inclus dans le loyer versé pour le mois d'avril.

	Code	Olassification
	1	Aucun service inclus
	2	Certains services inclus
	3	Tous les services inclus
	8	Sans objet
	9	Non vérifié
Source	Question	naire sur le loyer, formule 04.

APPAREILS INCLUS DANS LE LOYER (réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle, machine à laver et sécheuse)

Description

Cette variable indique combien d'appareils, parmi ceux mentionnés ci-haut, sont fournis par le propriétaire, sans frais additionnels.

	Code	Classification
	1	Aucun
	2	Un appareil
	3	Deux appareils
	4	Trois ou quatre appareils
	8	Sans objet
	9	Non vérifié
Source	Question	naire sur le loyer, formule 04.

AUTRES COMMODITÉS INCLUSES DANS LE LOYER (télédistribution, piscine, sauna, ameublement, stationnement)

Description

Cette variable indique combien de commodités, parmi celles mentionnées ci-haut, sont fournies par le propriétaire, sans frais additionnels (c.-à-d. qu'elles sont comprises dans le loyer).

	Code	Classification	
	1	Aucune autre commodité incluse	
	2	Une commodité incluse	
	3 4 8	Deux commodités incluses	
		Trois ou plus commodités incluses	
		Sans objet	
	9	Non vérifié	
Source	Question	naire sur le loyer, formule 04.	

FRAIS DE LOGEMENT

LOCATAIRES - DÉPENSES LIÉES AU LOGEMENT ACTUEL EN 1987

MOIS DE LOCATION

<u>Description</u> Cette variable permet d'obtenir le nombre de mois pendant lesquels le ménage a occupé le logement loué en 1987.

Source L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 14.

DÉPENSES LIÉES À LA RÉSIDENCE PRINCIPALE (À L'EXCEPTION DU LOYER)

Description

Il s'agit d'obtenir le total des dépenses déclarées au titre du stationnement, de l'électricité, des autres combustibles pour le chauffage et la cuisson, de l'eau, des réparations et de l'entretien du logement loué et des primes d'assurance pour le locataire. Il ne faut tenir compte que des dépenses encourues pendant les mois où le ménage a occupé le logement loué en 1987. Le montant du loyer mensuel figure dans une case précédente.

STATIONNEMENT

<u>Description</u> Cette variable permet d'obtenir le montant déclaré pour le stationnement à domicile.

Il ne faut tenir compte que des dépenses encourues pendant les mois où le ménage a

occupé le logement loué en 1987.

Source L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 15.

EAU, COMBUSTIBLE ET ÉLECTRICITÉ

Description Il s'agit du montant total déclaré au titre de l'électricité, des autres combustibles pour le chauffage et la cuisson et de l'eau à domicile. Il ne faut tenir compte que

des dépenses encourues pendant les mois où le ménage a occupé le logement loué en

1987.

ÉLECTRICITÉ

<u>Description</u> Il s'agit du montant total déclaré au titre de l'électricité à domicile. Il ne faut tenir compte que des dépenses encourues pendant les mois où le ménage a occupé le

logement loué en 1987.

Source L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 15.

AUTRES COMBUSTIBLES

<u>Description</u> Il s'agit du montant total déclaré au titre des autres combustibles pour le chauffage

et la cuisson à domicile. Il ne faut tenir compte que des dépenses encourues pendant

les mois où le ménage a occupé le logement loué en 1987.

EAU

<u>Description</u> Il s'agit du montant total déclaré au titre de l'eau à domicile. Il ne faut tenir compte que des dépenses encourues pendant les mois où le ménage a occupé le logement

loué en 1987.

Source L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 15.

AUTRES DÉPENSES

Description Il s'agit du montant total déclaré pour la réparation et l'entretien du logement loué et les primes d'assurance pour locataire. Il ne faut tenir compte que des dépenses

encourues pendant les mois où le ménage a occupé le logement loué en 1987.

RÉPARATIONS ET ENTRETIEN

<u>Description</u> Il s'agit du montant total déclaré pour la réparation et l'entretien de la résidence principale. Il ne faut tenir compte que des dépenses encourues pendant les mois où

le ménage a occupé le logement loué en 1987.

Source L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 15.

PRIMES D'ASSURANCE POUR LOCATAIRE

Description Il s'agit du montant total déclaré au titre des primes d'assurance pour locataire.

Il ne faut tenir compte que des dépenses encourues pendant les mois où le ménage a

occupé le logement loué en 1987.

PROPRIÉTAIRES - LOGEMENT ACTUEL

Veuillez noter que les dépenses des propriétaires relativement au logement actuel font partie des catégories suivantes:

- i) paiements mensuels au titre des hypothèques et des emprunts au moment de l'enquête;
- ii) impôt foncier en 1987 sur le logement actuel ou un logement antérieur;
- autres dépenses liées au logement actuel encourues pendant les mois où le ménage actuel était le propriétaire et l'occupant du logement en 1987.

HYPOTHÈQUES ET AUTRES EMPRUNTS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE

TOUS LES PAIEMENTS MENSUELS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE

<u>Description</u> Il s'agit du montant total des paiements mensuels réguliers déclaré au titre de

l'ensemble des hypothèques et des emprunts qui, au moment de l'enquête, servent à payer le logement actuel ou les ajouts, les rénovations, les réparations et

l'entretien de ce dernier.

Source L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, questions 21, 27, 33 et 38.

SOLDE DU PRINCIPAL À REMBOURSER AU MOMENT DE L'ENQUÊTE

Description

Il s'agit du solde du principal à rembourser au titre des hypothèques et des autres emprunts qui, au moment de l'enquête servent à payer le logement actuel ou les ajouts, les rénovations, les réparations et l'entretien de ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, questions 24, 30, 35 et 40.

IMPÔT FONCTER COMPRIS DANS LES PAIEMENTS

Description

Cette variable permet de déterminer si l'impôt foncier est compris dans le paiement soit de la première ou de la seconde hypothèque sur la résidence principale au moment de l'enquête.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, questions 23 et 29.

IMPÔT FONCIER - TOTAL EN 1987

<u>Description</u>
Il s'agit du montant total de l'impôt foncier payé pour la résidence principale en 1987. C'est le montant total de l'impôt foncier versé en 1987 même si ce n'est pas

par le ménage enquêté.

Source L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 42.

VALEUR MARCHANDE DU LOGEMENT

Description Cette variable permet de déterminer la valeur du logement au moment de l'enquête. Il

s'agit d'une estimation du montant que le ménage croit qu'il aurait pu toucher s'il

avait vendu le logement à ce moment précis.

MOIS PENDANT LESQUELS LE LOGEMENT A ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ D'UN MEMBRE DU MÉNAGE ET A ÉTÉ OCCUPÉ PAR CE DERNIER

<u>Description</u> Il s'agit du nombre de mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété

d'un membre du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 44.

PRINCIPALES DÉPENSES LIÉES AU LOGEMENT ACTUEL POUR LES MOIS EN 1987 PENDANT LESQUELS LE LOGEMENT A ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ D'UN MEMBRE DU MÉNAGE ET A ÉTÉ OCCUPÉ PAR CE DERNIER (EXCEPTION FAITE DU L'IMPÔT FONCIER ET DES VERSEMENTS HYPOTHÉCAIRES)

PRIMES D'ASSURANCE POUR PROPRIÉTAIRE

<u>Description</u>
Il s'agit du montant total déclaré au titre des primes d'assurance pour propriétaire en 1987. Il ne faut tenir compte que des dépenses encourues pendant les mois en 1987

où ce logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

FRAIS DE CONDOMINIUM

<u>Description</u>

Il s'agit du montant total déclaré au titre des frais de condominium en 1987. Il ne faut tenir compte que des dépenses encourues pendant les mois en 1987 où ce logement

a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 48.

FRAIS DE CONDOMINIUM QUI COMPRENNENT L'IMPÔT FONCIER

<u>Description</u> Il s'agit de déterminer si les frais de condominium comprennent ou non l'impôt

foncier. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement

a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

FRAIS DE CONDOMINIUM QUI COMPRENNENT LE CHAUFFAGE

<u>Description</u> Cette variable permet de déterminer si les frais de condominium comprennent ou non le chauffage. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 49.

FRAIS DE CONDOMINIUM QUI COMPRENNENT L'ÉLECTRICITÉ

Description Cette variable permet de déterminer si les frais de condominium comprennent ou non l'électricité. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

FRAIS DE CONDOMINIUM QUI COMPRENNENT L'EAU

<u>Description</u> Cette variable permet de déterminer si les frais de condominium comprennent ou non l'eau. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 49.

DÉPENSES LIÉES À L'EAU, AU COMBUSTIBLE ET À L'ÉLECTRICITÉ

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre de l'eau, du combustible et de l'électricité pour la résidence principale. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

DÉPENSES LIÉES À L'EAU ET AU TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre de l'eau et du traitement des eaux usées pour la résidence principale. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 50.

DÉPENSES LIÉES À L'ÉLECTRICITÉ

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre de l'électricité pour la résidence principale. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

DÉPENSES LIÉES AU GAZ CANALISÉ

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre du gaz canalisé pour la résidence principale. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 50.

DÉPENSES LIÉES AU MAZOUT ET À D'AUTRES COMBUSTIBLES LIQUIDES

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre du mazout et d'autres combustibles liquides pour la résidence principale. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 50.

DÉPENSES LIÉES À D'AUTRES COMBUSTIBLES

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des autres combustibles pour la résidence principale. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

DÉPENSES LIÉES AU MATÉRIEL DE REMPLACEMENT, À DES RÉPARATIONS ET À L'ENTRETIEN DU LOGEMENT

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre de l'installation de matériel de remplacement, des réparations et de l'entretien de la résidence principale. Le matériel en question remplace du matériel existant. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, questions 54 et 56.

MATÉRIEL DE REMPLACEMENT, RÉPARATIONS ET ENTRETIEN: TRAVAUX EXÉCUTÉS À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des travaux exécutés à contrat et des frais de main-d'oeuvre pour l'installation de matériel de remplacement, des réparations et de l'entretien de la résidence principale. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, questions 54 et 56.

MATÉRIEL DE REMPLACEMENT, RÉPARATIONS ET ENTRETIEN: MATÉRIAUX ACHETÉS SÉPARÉMENT

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des matériaux achetés séparément pour l'installation de matériel de remplacement, des réparations et de l'entretien de la résidence principale. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, questions 54 et 56.

REMPLACEMENT DU MATÉRIEL EXISTANT

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre de l'installation de matériel en remplacement du matériel existant à la résidence principale. En font partie les travaux exécutés à contrat, les frais de main-d'oeuvre et les matériaux achetés séparément. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 54.

REMPLACEMENT: TRAVAUX EXÉCUTÉS À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des travaux exécutés à contrat et des frais de main-d'oeuvre pour le remplacement de matériel existant à la résidence principale. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 54.

REMPLACEMENT: MATÉRIAUX ACHETÉS SÉPARÉMENT

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des matériaux achetés séparément pour le remplacement de matériel existant à la résidence principale. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

FRAIS DE RÉPARATIONS ET D'ENTRETIEN

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des réparations et de l'entretien de la résidence principale. En font partie les travaux exécutés à contrat, les frais de main-d'oeuvre et les matériaux achetés séparément. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 56.

RÉPARATIONS ET ENTRETIEN: TRAVAUX EXÉCUTÉS À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN D'OEUVRE

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des réparations et de l'entretien de la résidence principale. En font partie les travaux exécutés à contrat et les frais de main-d'oeuvre pour la réparation et l'entretien de la résidence. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 56.

RÉPARATIONS ET ENTRETIEN: MATÉRIAUX ACHETÉS SÉPARÉMENT

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des réparations et de l'entretien de la résidence principale. En font partie les matériaux achetés séparément pour la réparation et l'entretien de la résidence. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

DÉPENSES LIÉES AUX AJOUTS, AUX RÉNOVATIONS ET À DE NOUVELLES INSTALLATIONS

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des ajouts, des rénovations et des nouvelles installations à la résidence principale. En font partie les travaux exécutés à contrat, les frais de main-d'oeuvre et les matériaux achetés séparément. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, questions 51, 53 et 55.

AJOUTS, RÉNOVATIONS ET NOUVELLES INSTALLATIONS: TRAVAUX EXÉCUTÉS À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN D'OEUVRE

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des ajouts, des rénovations et des nouvelles installations à la résidence principale. En font partie les travaux exécutés à contrat et les frais de main-d'oeuvre. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, questions 51, 53 et 55.

AJOUTS, RÉNOVATIONS ET NOUVELLES INSTALLATIONS: MATÉRIAUX ACHETÉS SÉPARÉMENT

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des ajouts, des rénovations et des nouvelles installations à la résidence principale. En font partie les matériaux achetés séparément. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, questions 51, 53 et 55.

AJOUTS - LOGEMENT/PROPRIÉTÉ

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des ajouts à la résidence principale ou à la propriété. En font partie les travaux exécutés à contrat, les frais de main-d'oeuvre et les matériaux achetés séparément. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 51.

AJOUTS: TRAVAUX EXÉCUTÉS À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des ajouts à la résidence principale ou à la propriété. En font partie les travaux exécutés à contrat et les frais de main-d'oeuvre. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 51.

AJOUTS: MATÉRIAUX ACHETÉS SÉPARÉMENT

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des ajouts à la résidence principale ou à la propriété. En font partie les matériaux achetés séparément. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

RÉNOVATIONS OU MODIFICATIONS - LOGEMENT/PROPRIÉTÉ

<u>Description</u>

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des rénovations ou des modifications à la résidence principale ou à la propriété. En font partie les travaux exécutés à contrat, les frais de main-d'oeuvre et les matériaux achetés séparément. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 53.

RÉNOVATIONS OU MODIFICATIONS: TRAVAUX EXÉCUTÉS À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des rénovations ou des modifications à la résidence principale ou à la propriété. En font partie les travaux exécutés à contrat et les frais de main-d'oeuvre. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

<u>Source</u>

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 53.

RÉNOVATIONS OU MODIFICATIONS: MATÉRIAUX ACHETÉS SÉPARÉMENT

<u>Description</u>

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des rénovations ou des modifications à la résidence principale ou à la propriété. En font partie les matériaux achetés séparément. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

NOUVELLES INSTALLATIONS/AJOUTS: MATÉRIEL QUI N'EXISTAIT PAS AUPARAVANT

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des nouvelles installations ou ajouts de matériel qui n'existait pas auparavant à la résidence principale ou à la propriété. En font partie les travaux exécutés à contrat, les frais de main-d'oeuvre et les matériaux achetés séparément. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 55.

NOUVELLES INSTALLATIONS/AJOUTS: TRAVAUX EXÉCUTÉS À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des nouvelles installations ou ajouts de matériel qui n'existait pas auparavant à la résidence principale ou à la propriété. En font partie les travaux exécutés à contrat et les frais de main-d'oeuvre. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 55.

NOUVELLES INSTALLATIONS/AJOUTS - MATÉRIAUX ACHETÉS SÉPARÉMENT

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des nouvelles installations ou des ajouts de matériel qui n'existait pas auparavant à la résidence principale ou à la propriété. En font partie les matériaux achetés séparément. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels le logement a été la propriété du ménage et a été occupé par ce dernier.

<u>Source</u>

PROPRIÉTAIRES - TOTAL (LOGEMENT(S) ANTÉRIEUR(S))

MOIS PENDANT LESQUELS LE LOGEMENT A ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ D'UN MEMBRE DU MÉNAGE ET A ÉTÉ OCCUPÉ PAR CE DERNIER

<u>Description</u> Il s'agit du nombre de mois en 1987 pendant lesquels le ou les logements antérieurs ont été la propriété d'un membre du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 66.

PRINCIPALES DÉPENSES LIÉES AUX LOGEMENTS ANTÉRIEURS POUR LES MOIS EN 1987 PENDANT LESQUELS LE LOGEMENT A ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ D'UN MEMBRE DU MÉNAGE ET A ÉTÉ OCCUPÉ PAR CE DERNIER (EXCEPTION FAITE DE L'IMPÔT FONCIER ET DES PAIEMENTS HYPOTHÉCAIRES)

PRIMES D'ASSURANCE POUR PROPRIÉTAIRE

<u>Description</u>

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des primes d'assurance pour propriétaire. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 68.

FRAIS DE CONDOMINIUM

<u>Description</u> Il s'agit du montant total déclaré au titre des frais de condominium en 1987. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont

été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 70.

FRAIS DE CONDOMINIUM QUI COMPRENNENT L'IMPÔT FONCIER

Description

Il s'agit de déterminer si les frais de condominium comprennent ou non l'impôt foncier. Dans les cas où un ménage a occupé plus d'un logement antérieur et que les frais de condominium pour un ou plusieurs de ces logements comprenaient l'impôt, il faut inscrire 1 (oui). Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels

les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce

dernier.

Source L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 71.

FRAIS DE CONDOMINIUM QUI COMPRENNENT LE CHAUFFAGE

Description

Cette variable permet de déterminer si les frais de condominium comprennent ou non le chauffage. Dans les cas où un ménage a occupé plus d'un logement antérieur et que les frais de condominium pour un ou plusieurs de ces logements comprenaient l'impôt, il faut inscrire 1 (oui). Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 71.

FRAIS DE CONDOMINIUM QUI COMPRENNENT L'ÉLECTRICITÉ

Description

Cette variable permet de déterminer si les frais de condominium comprennent ou non l'électricité. Dans les cas où un ménage a occupé plus d'un logement antérieur et que les frais de condominium pour un ou plusieurs de ces logements comprenaient l'impôt, il faut inscrire 1 (oui). Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 71.

FRAIS DE CONDOMINIUM QUI COMPRENNENT L'EAU

Description

Cette variable permet de déterminer si les frais de condominium comprennent ou non l'eau. Dans les cas où un ménage a occupé plus d'un logement antérieur et que les frais de condominium pour un ou plusieurs de ces logements comprenaient l'impôt, il faut inscrire 1 (oui). Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 71.

DÉPENSES LIÉES À L'EAU, AU COMBUSTIBLE ET À L'ÉLECTRICITÉ

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre de l'eau, du combustible et de l'électricité pour les logements antérieurs. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 72.

DÉPENSES LIÉES À L'EAU ET AU TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Description Il s'agit du

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre de l'eau et du traitement des eaux usées pour les logements antérieurs. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 72.

DÉPENSES LIÉES À L'ÉLECTRICITÉ

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre de l'électricité pour les logements antérieurs. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 72.

DÉPENSES LIÉES AU GAZ CANALISÉ

<u>Description</u>

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre du gaz canalisé pour les logements antérieurs. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 72.

DÉPENSES LIÉES AU MAZOUT ET À D'AUTRES COMBUSTIBLES LIQUIDES

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre du mazout et d'autres combustibles liquides pour les logements antérieurs. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 72.

DÉPENSES LIÉES À D'AUTRES COMBUSTIBLES

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des autres combustibles pour les logements antérieurs. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 72.

DÉPENSES LIÉES AU MATÉRIEL DE REMPLACEMENT, A DES RÉPARATIONS ET A L'ENTRETIEN DU LOGEMENT

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre de l'installation de matériel de remplacement, des réparations et de l'entretien des logements antérieurs. En font partie les travaux exécutés à contrat, les frais de main d'oeuvre et les matériaux achetés séparément. Le matériel en question remplace du matériel existant. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, questions 76 et 78.

MATÉRIEL DE REMPLACEMENT, RÉPARATIONS ET ENTRETIEN: TRAVAUX EXÉCUTÉS A CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des travaux exécutés à contrat et des frais de main-d'oeuvre pour l'installation de matériel de remplacement, des réparations et de l'entretien des logements antérieurs. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, questions 76 et 78.

MATÉRIEL DE REMPLACEMENT, RÉPARATIONS ET ENTRETIEN: MATÉRIAUX ACHETÉS SÉPARÉMENT

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des matériaux achetés séparément pour l'installation de matériel de remplacement, des réparations et de l'entretien des logements antérieurs. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

<u>Source</u>

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, questions 76 et 78.

REMPLACEMENT DU MATÉRIEL EXISTANT

<u>Description</u>

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre de l'installation de matériel de remplacement du matériel existant aux logements antérieurs. En font partie les travaux exécutés à contrat, les frais de main-d'oeuvre et les matériaux achetés séparément. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 76.

REMPLACEMENT: TRAVAUX EXÉCUTÉS À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des travaux exécutés à contrat et des frais de main-d'oeuvre pour le remplacement de matériel existant aux logements antérieurs. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 76.

REMPLACEMENT: MATÉRIAUX ACHETÉS SÉPARÉMENT

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des matériaux achetés séparément pour le remplacement de matériel existant aux logements antérieurs. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 76.

FRAIS DE RÉPARATIONS ET D'ENTRETIEN

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des réparations et de l'entretien des logements antérieurs. En font partie les travaux exécutés à contrat, les frais de d'oeuvre et les matériaux achetés séparément pour la réparation et l'entretien de la résidence. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 78.

RÉPARATIONS ET ENTRETIEN: TRAVAUX EXÉCUTÉS À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN D'OEUVRE

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des réparations et de l'entretien des logements antérieurs. En font partie les travaux exécutés à contrat et les frais de main-d'oeuvre pour la réparation et l'entretien de la résidence. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 78.

RÉPARATIONS ET ENTRETIEN: MATÉRIAUX ACHETÉS SÉPARÉMENT

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des réparations et de l'entretien des logements antérieurs. En font partie les matériaux achetés séparément pour la réparation et l'entretien de la résidence. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 78.

DÉPENSES LIÉES AUX AJOUTS, AUX RÉNOVATIONS ET A DE NOUVELLES INSTALLATIONS

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des ajouts, des rénovations et de nouvelles installations aux logements antérieurs. En font partie les travaux exécutés à contrat, les frais de main d'oeuvre et les matériaux achetés séparément. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, questions 73, 75 et 77.

AJOUTS, RÉNOVATIONS ET NOUVELLES INSTALLATIONS: TRAVAUX EXÉCUTÉS À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN D'OEUVRE

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des ajouts, des rénovations et de nouvelles installations aux logements antérieurs. En font partie les travaux exécutés à contrat et les frais de main-d'oeuvre. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, questions 73, 75 et 77.

AJOUTS, RÉNOVATIONS ET NOUVELLES INSTALLATIONS: MATÉRIAUX ACHETÉS SÉPARÉMENT

<u>Description</u>

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des ajouts, des rénovations et de nouvelles installations aux logements antérieurs. En font partie les matériaux achetés séparément. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, questions 73, 75 et 77.

AJOUTS - LOGEMENT/PROPRIÉTÉ

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des ajouts aux logements antérieurs ou à la propriété. En font partie les travaux exécutés à contrat, les frais de main-d'oeuvre et les matériaux achetés séparément. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 73.

AJOUTS: TRAVAUX EXÉCUTÉS À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des ajouts aux logements antérieurs ou à la propriété. En font partie les travaux exécutés à contrat et les frais de main-d'oeuvre. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 73.

AJOUTS: MATÉRIAUX ACHETÉS SÉPARÉMENT

<u>Description</u>

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des ajouts aux logements antérieurs ou à la propriété. En font partie les matériaux achetés séparément. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 73.

RÉNOVATIONS OU MODIFICATIONS - LOGEMENT/PROPRIÉTÉ

<u>Description</u>

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des rénovations ou des modifications aux logements antérieurs ou à la propriété. En font partie les travaux exécutés à contrat, les frais de main-d'oeuvre et les matériaux achetés séparément. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 75.

RÉNOVATIONS OU MODIFICATIONS: TRAVAUX EXÉCUTÉS À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des rénovations ou des modifications aux logements antérieurs ou à la propriété. En font partie les travaux exécutés à contrat et les frais de main-d'oeuvre. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

<u>Source</u>

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 75.

RÉNOVATIONS OU MODIFICATIONS: MATÉRIAUX ACHETÉS SÉPARÉMENT

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des rénovations ou des modifications aux logements antérieurs ou à la propriété. En font partie les matériaux achetés séparément. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 75.

NOUVELLES INSTALLATIONS/AJOUTS: MATÉRIEL QUI N'EXISTAIT PAS AUPARAVANT

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des nouvelles installations ou ajouts de matériel qui n'existait pas auparavant aux logements antérieurs ou à la propriété. En font partie les travaux exécutés à contrat, les frais de main-d'oeuvre et les matériaux achetés séparément. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 77.

NOUVELLES INSTALLATIONS/AJOUTS: TRAVAUX EXÉCUTÉS À CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des nouvelles installations ou ajouts de matériel qui n'existait pas auparavant aux logements antérieurs ou à la propriété. En font partie les travaux exécutés à contrat et les frais de maind'oeuvre. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 77.

NOUVELLES INSTALLATIONS/AJOUTS - MATÉRIAUX ACHETÉS SÉPARÉMENT

Description

Il s'agit du montant total déclaré en 1987 au titre des nouvelles installations ou des ajouts de matériel qui n'existait pas auparavant aux logements antérieurs ou à la propriété. En font partie les matériaux achetés séparément. Il ne faut tenir compte que des mois en 1987 pendant lesquels les logements antérieurs ont été la propriété du ménage et ont été occupés par ce dernier.

Source

L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 77.

PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES

PARTIE DES DÉPENSES ASSUMÉES PAR D'AUTRES PERSONNES

<u>Description</u> Il s'agit du pourcentage des dépenses du ménage qui ont été assumées, en 1987, par

des personnes qui ne font maintenant plus partie du ménage.

Source L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 59.

ORIGINE AUTOCHTONE D'UN DES MEMBRES DU MÉNAGE

Il s'agit de déterminer si un membre du ménage est d'origine amérindienne, métis ou inuit (esquimaude). Dans les provinces de l'Atlantique, les ménages formés d'une seule personne d'origine autochtone ont été considérés comme des unités spéciales et un "0" a été inscrit au regard du code géographique standard et du code de langue maternelle.

Source L'Enquête sur les frais de logement de 1987, formule 08, question 60.

NOMBRE DE GARÇONS DE MOINS DE 5 ANS

<u>Description</u> Il s'agit de déterminer le nombre de garçons de moins de 5 ans qui font partie du ménage au moment de l'enquête.

Source L'Enquête sur la population active d'avril 1988, questions 33 et 34 du dossier du ménage (formule 03).

NOMBRE DE FILLES DE MOINS DE 5 ANS

<u>Description</u> Il s'agit de déterminer le nombre de filles de moins de 5 ans qui font partie du ménage au moment de l'enquête.

Source L'Enquête sur la population active d'avril 1988, questions 33 et 34 du dossier du ménage (formule 03).

							`		
NOMBRE	DE	GARÇONS	JAMAIS	MARIÉS	DE	5	Α	15	ANS

<u>Description</u> Il s'agit de déterminer le nombre de garçons jamais mariés de 5 à 15 ans qui font partie du ménage au moment de l'enquête.

Source L'Enquête sur la population active d'avril 1988, questions 33 et 34 du dossier du ménage (formule 03).

NOMBRE DE FILLES JAMAIS MARIÉES DE 5 À 15 ANS

<u>Description</u> Il s'agit de déterminer le nombre de filles jamais mariées de 5 à 15 ans qui font partie du ménage au moment de l'enquête.

Source L'Enquête sur la population active d'avril 1988, questions 33 et 34 du dossier du ménage (formule 03).

PLAN DE SONDAGE ET IMPLICATIONS

L'EEM a été effectuée en même temps que l'EPA de mai 1988. L'enquête sur les frais de logement a été effectuée en mars 1988 comme un supplément, tandis que les trois autres enquêtes ont été effectuées simultanément en avril 1988. L'échantillon utilisé pour ces enquêtes est celui de l'Enquête sur la population active qui consiste en un échantillon aléatoire à plusieurs degrés stratifié par grappes.

En somme, cet échantillon est conçu de manière à représenter environ 98% de la population. Sont exclus les groupes suivants:

- 1. les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest
- 2. les résidents des réserves indiennes
- 3. les résidents de baraquements militaires
- 4. Les pensionnaires d'institutions comme les prisons, les pénitenciers, les maisons de correction, les hôpitaux pour malades mentaux, les hôpitaux pour tuberculeux, les sanatoriums, les orphelinats et les foyers pour personnes âgées.

De plus, les ménages demeurant dans des logements collectifs tels que des hôtels, de grandes pensions, des clubs, des camps de bûcherons et des baraquements de travailleurs ne sont pas compris dans ce fichier.

PLAN DE SONDAGE ET IMPLICATIONS (FIN)

En raison de la variation des fractions de sondage et des taux de réponse, nous avons attribué un poids à chaque dossier du fichier. Ce coefficient de pondération tient compte du plan de sondage et comporte l'inverse de la fraction de sondage (qui varie beaucoup d'une région géographique à l'autre) et, entre autres, différents taux de réponse pour les ménages. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthode de pondération, voir la publication n^o 13-207 au catalogue et la rubrique "Pondération finale des ménages" de la présente documentation.

Le plan de sondage et la méthode de pondération comportent d'importantes implications à l'égard de l'utilisation des données. Il faut multiplier chaque variable du fichier par le poids pour obtenir des estimations statistiques valides des paramètres démographiques, comme des moyennes, des médianes, des modes et des estimations d'agrégats. Quoi qu'il en soit, l'intérêt que présente l'utilisation de ces poids de sondage dans l'analyse de régression est un autre sujet. L'article intitulé "Using Sample Survey Weights in Multiple Regression Analysis of Stratified Samples", de DuMouchel et Duncan (1983), Journal of the American Statistical Association, Volume 78, December 1983, pp 535-543, présente un sommaire utile sur la question.

Les renseignements dont nous avons besoin pour estimer les erreurs types ne figurent pas dans ce fichier. La plupart des programmes de régression ne peuvent pas prendre en considération les effets du plan de sondage, même si les renseignements pertinents sont connus. Toutefois, les programmes généraux comme le SAS, le BMDP et le PSSS produisent des coefficients au moyen des moindres carrés pondérés. Les erreurs types calculées d'après le PSSS sont beaucoup trop faibles parce qu'on y utilise la somme des poids pour établir les degrés de liberté. On peut remédier à la situation en divisant le poids de chaque dossier par la somme des poids et en multipliant par la taille de l'échantillion. On obtiendra ainsi des erreurs types équivalentes à celles que produisent le SAS et le BMDP. Nous pourrons répondre à ceux qui nous demanderont de produire des erreurs types particulières et ce, moyennant le recouvrement des frais.

Deuxièmement, les erreurs types calculées pour ces données au moyen de la formule s'appliquant aux données d'échantillons aléatoires simples peuvent être très trompeuses. Les erreurs d'échantillonnage calculées à partir de ce plan de sondage-ci sont généralement plus élevées que celles qui sont calculées à l'aide de la formule de l'échantillon aléatoire simple. Pour en avoir une idée, voir les indicateurs littéraux de l'erreur type publiés dans le catalogue nº 64-202, de même que les erreurs types des revenus moyens (qui estiment l'erreur d'échantillonnage) publiées dans la publication nº 13-567 au catalogue. Pour obtenir des renseignements sur les erreurs types de statistiques analytiques plus complexes (par exemple, des estimations de régression), voir le document hors catalogue intitulé L'Estimation de la variance dans les enquêtes sur les dépenses des familles et la bibliographie qui s'y rattache.

Pour de plus amples renseignements sur les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage dans l'enquête, voir les publications nos 13-567, 64-202 et 13-207 au catalogue.

PROCÉDURES POUR FAIRE RÉVISER UN MANUSCRIT

En raison des complexités inhérentes aux données provenant des enquêtes-ménages, il est recommandé de consulter la Division des enquêtes-ménages avant la publication de ces données. Un service de révision de manuscrits est offert par la Division pour assister les utilisateurs. Ceux qui utilisent les bandes de microdonnées pour fins de publication, devraient consulter les pages de la documentation qui traitent de la fiabilité des données et de l'usage de petits échantillons.

L'abonné devrait remettre à Statistique Canada un exemplaire de toute publication portant sur les recherches ou d'autres résultats basés sur l'utilisation des bandes de microdonnées. Dans le texte du manuscrit, il faudra indiquer la source des données de la façon suivante:

L'analyse est basée sur la bande de microdonnées de Statistique Canada (Revenu (1987) des ménages et l'équipement ménager, 1988) qui renferme des données recueillies dans le cadre de l'Enquête sur les finances des consommateurs de 1988, de l'Enquête sur l'équipement ménager de 1988 et de l'Enquête sur les frais de logement de 1987. Tous les calculs ont été effectués par (nom de l'organisme), et l'auteur est seul responsable (les auteurs sont seuls responsables) de l'usage et de l'interprétation qui sont faits des données.

Les manuscrits peuvent être envoyés au: Directeur

Division des enquêtes-ménages

Statistique Canada

Édifice Jean Talon, 5e étage

Parc Tunney Ottawa, Ontario

K1A 0T6

Dans son manuscrit, l'utilisateur devra faire clairement la distinction entre les données tirées directement de la bande et les hypothèses, rajustements et modifications qu'il a apportés. Par exemple, les données tirées de la bande ne permettent pas de calculer les taux réels de salaire; le chercheur doit préciser les hypothèses (pour lesquelles l'enquête ne renferme pas de preuves directes) qui feront des moyennes calculées à partir des données de la bande des valeurs de substitution appropriées pour cette variable.

ESTIMATIONS PROVENANT DU FICHIER DE MICRODONNÉES

Les comptes et agrégats provenant de cette bande vous sont fournis pour vous permettre de vérifier les sorties d'ordinateur produites à partir de cette bande. Les fichiers de microdonnées antérieurs au fichier sur le revenu des ménages de 1984 (équipement ménager de 1985) n'englobaient pas les ménages dont le revenu était exceptionnellement élevé, ceux qui ont déclaré des pertes considérables découlant d'un travail autonome, ceux présentant des caractéristiques inhabituelles. À partir de 1984, on a annulé certaines caractéristiques des enregistrements portant sur ces ménages au lieu de supprimer ces enregistrements du fichier. Les montants de contrôle aux pages suivantes comprennent ces enregistrements.

Nous recommandons aux utilisateurs de ne pas publier ni analyser de données fondées sur un échantillon de moins de 100 enregistrements. De fait, en raison de la méthode d'imputation utilisée pour le revenu, nous croyons que le nombre minimum d'enregistrements devrait être plus élevé. Les utilisateurs qui se servent de petits échantillons désireront peut-être consulter la Section des enquêtes sur le revenu et le logement.

ESTIMATIONS DE DIFFERENTES VALEURS

		ITANT RECU	MONTA	NT RECU	
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	CHIFFRE PONDERE	TAILLE DE L'ECHANTILLON	CHIFFRE PONDERE	AGREGAT Pondere •
SALAIRES ET TRAITEMENTS	8,471	2,113,456	24,599	7,130,088	259,522,360,867
SOLDE ET INDEMNITES MILITAIRES	32,746	9,180,038	324	63,506	1,430,811,076
REVENU NET PROVENANT D'UN EMPLOX autonome non-agricole	29,273	8,226,286	3,797	1,017,258	17,892,124,522
REVENU NET PROVENANT D'UN EMPLOI AUTONOME AGRICOLE	30,948	8,897,548	2,122	345,996	4,505,912,051
REVENU NET PROVENANT DE CHAMBREU Et de pensionnaires	RS 32,665	9,131,551	405	111,993	273,384,498
REVENU TOTAL D'UN EMPLOI AUTONOM	E 27,225	7,860,098	5,845	1,383,446	22,671,421,071
GAINS TOTAUX	6,966	1,798,233	26,104	7,445,311	283,624,593,014
REVENU TOTAL DE PLACEMENTS	17,343	4,667,228	15,727	4,576,316	18,107,059,721
ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCA AUX JEUNES	TIONS 19,085	5,684,671	13,985	3,558,873	2,612,344,991
CREDIT D'IMPOT POUF ENFANTS	24,339	7,368,234	8,731	1,875,310	1,372,912,798
SECURITE DE VIEILLESSE, SUPPLEME DE REVENU GARANTI ET ALLOCATION AU CONJOINT	NT 25,693	7,364,345	7,377	1,879,199	12,195,781,453
PRESTATIONS DU REGIME DE PENSION CANADA/REGIME DES RENTES DU QUEB		7,360,394	7,234	1,883,150	7,556,057,361
PRESTATIONS D'ASSURANCE CHOMAGE	24,514	7,321,416	8,556	1,922,128	7,594,804,898
AIDE SOCIALE ET SUPPLEMENTS DE REVENU PROVINCIAUX	27,499	7,618,183	5,571	1,625,361	4,597,772,707
AUTRES REVENUS PROVENANT DU GOUV (INCLUANT LE CREDIT D'IMPOT PROV		4,111,264	18,076	5,132,280	3,214,551,823
TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMEN	TAUX 4,248	1,430,392	28,822	7,813,152	39,144,226,031
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOS	ABLES 7,976	2,754,803	25,094	6,488,741	27,310,398,992
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES	10,442	3,113,814	22,628	6,129,730	11,833,827,039

¹⁻ Voir page 157 pour les estimations pondérées révisées

ESTIMATIONS DE DIFFERENTES VALEURS 1

	AUCUN MONTANT RECU		MONT		
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	CHIFFRE Pondere	TAILLE DE L'ECHANTILLON	CHIFFRE PONDERE	AGREGAT Pondere •
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	28,715	7,983,976	4,355	1,259,568	11,490,145,807
AUTRES REVENUS EN ESPECES	30,362	8,456,415	2,708	787,129	3,843,885,930
REVENU TOTAL	42	12,962	33,028	9,230,582	356,209,910,503
IMPOT SUR LE REVENU TOTAL	6,055	1,406,484	27,015	7,837,060	65,814,140,511
REVENU APRES IMPOT	42	12,962	33,028	9,230,582	290,395,769,992
CHEF: GAINS TOTAUX	8,961	2,347,750	24,109	6,895,794	192,573,436,333
CHEF: TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES	11,574	3,859,445	21,496	5,384,099	18,349,870,413
CHEF: TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES	17,172	4,857,822	15,898	4,365,722	8,224,795,253
CHEF: TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	7,982	2,613,013	25,088	6,630,531	26,574,665,666
CHEF: REVENU TOTAL	132	40,700	32,938	9,202,844	244,238,110,262
EPOUSE: GAINS TOTAUX	19,625	5,511,055	13,445	3,732,489	56,271,879,766
EPOUSE: TRANSFERTS GOUVERNEHENTAU Imposables	24,656	7,180,041	8,414	2,063,503	6,001,857,257
EPOUSE: TRANSFERTS GOUVERNEMENTAU NON IMPOSABLES	25,654	7,531,873	. 7,416	1,711,671	1,731,250,934
EPOUSE: TOTAL DES TRANSFERTS Gouvernementaux	21,655	6,448,025	11,415	2,795,519	7,733,108,191
EPOUSE: REVENU TOTAL	15,318	4,414,207	17,752	4,829,337	70,044,851,627

¹⁻ Voir page 157 pour les estimations pondérées révisées

	TAILLE DE	NOMBRE PONDERE DE MENAGE	REVENU TOTAL] AGREGE	REVENU MOYEN
VARIABLE			•	•
PROVINCE				
UNITE SPECIALE	73	19,087	3,590,362,626	188,105
TERRE-NEUVE	3,301	164,609	5,180,440,899	31,471
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD	1,865	43,450	1,354,089,068	31,164
NOUVELLE-ECOSSE	2,211	307,134	10,460,492,282	34,058
NOUVEAU-BRUNSHICK	2,230	237,267	7,553,413,529	31,835
QUEBEC	4,585	2,414,539	85,887,275,761	35,571
ONTARIO	5,889	3,329,529	142,163,241,007	42,698
MANITOBA	2,328 .	378,959	12,947,575,846	34,166
SASKATCHEHAN	3,028	357,725	12,097,062,843	33,817
ALBERTA	4,375	847,399	32,854,112,902	38,771
COLOMBIE-BRITANNIQUE	3,165	1,143,846	42,121,843,740	36,825
CANADA	` 33,070	9,243,544	356,209,910,503	38,536
REGION DE RESIDENCE		•		
BOO,000 HABITANTS ET PLUS	6,730	4,455,894	185,889,588,913	41,718
100,000-499,999 HABITANTS	3,974	1,096,075	42,359,709,799	38,647
30,000-99,999 HABITANTS	3,965	949,597	34,940,434,193	36,795
1,000-29,999 HABITANTS	8,314	1,242,552	41,702,892,428	33,562
REGIONS RURALES	10,087	1,499,426	51,317,285,170	34,225

¹⁻ Voir page 157 pour les estimations pondérées révisées

•	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE De menage	REVENU TOTAL 1	REVENU MOYEN
VARIABLE			•	•
NOMBRE DE PERSONNES DANS LE MENAGE				
1	6,796	2,089,372	41,037,067,925	19,641
2	10,170	2,790,316	100,847,904,958	36,142
3	5,684	1,600,827	71,127,592,418	44,432
4	6,232	1,716,806	85,255,640,044	49,659
5	2,927	742,879	40,351,846,241	54,318
6	852	202,543	11,355,481,765	56,065
7	279	65,569	3,583,514,332	54,653
8	76	19,283	1,524,266,488	79,047
9	36	10,459	678,179,008	64,842
10 ET PLUS	18	5,490	448,417,324	81,679
NOMBRE D'ADULTES DANS LE MENAGE				
1	7,937	2,351,489	45,478,761,621	19,340
2	18,026	4,782,422	192,010,623,520	40,149
3	4,512	1,303,022	67,221,905,228	51,589
4	1,914	580,634	34,882,649,209	60,077
5	512	166,876	11,684,204,355	70,017
6	108	38,889	3,206,974,789	82,465
7 ET PLUS	61,	20,212	1,724,791,781	85,335
NOMBRE DE PERSONNES AGEES DE 65 ANS ET PLUS DANS LE MENAGE				
0	25,693	7,313,038	304,886,919,858	41,691
1	4,685	1,309,225	32,570,092,691	24,877
2	2,454	608,892	18,271,732,167	30,008
3 ET PLUS	38	12,389	481,165,787	38,838
NOMBRE D'ENFANTS AGE 0-7 Dans le menage				
0	26,343	7,520,506	284,425,218,951	37,820
1	4,098	1,071,560	44,654,034,616	41,672
2	2,170	543,421	22,745,717,628	41,857
3 ET PLUS	459	108,057	4,384,939,308	40,580

¹⁻ Voir page 157 pour les estimations pondérées révisées

	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE De menage	REVENU TOTAL 7	REVENU MOYEN
VARIABLE			•	•
NOMBRE D'ENFANTS DE 7 A 15 ANS Dans le menage				
	24,640	7,191,089	259,368,526,434	36,068
. !	4,610	1,142,706	52,704,007,933	46,122
2	3,004	734,527	36,408,321,504	49,567
3 ET PLUS	816	175,222	7,729,054,632	44,110
NOMBRE D'ENFANTS DE 16 A 17 ANS Dans le menage				
0	30,271	8,550.053	319,746,287,183	37,397
1	2,614	651,783	34,257,870,500	52,560
2 ET PLUS	185	41,708	2,205,752,820	52,886
NOMBRE D'ENFANTS DE 18 A 24 ANS Dans le henage				·
0	28,609	7,911,101	283,082,564,422	35,783
1	3,392	1,004,199	52,067,114,181	51,849
2 ET PLUS	1,069	328,244	21,060,231,900	64,160
COMPOSITION DU HENAGE				
UNE PERSONNE SEULE	6,796	2,089,372	41,037,067,925	19,641
UNE FAMILLE DE DEUX PERSONNES OU PLUS	24,970	6,698,441	293,041,787,179	43,748
MENAGES MULTIPLES DE PERSONNES SEULES	839	293,774	11,920,840,575	40,578
MENAGES HULTIPLES AVEC AU				
HOINS UNE FAMILLE	465	161,957	10,210,214,824	63,043
PRINCIPALE SOURCE DE REVENU DU MENAGE		•		
AUCUN REVENU	42	12,962	o	0
SALAIRES ET TRAITEMENTS	20,274	6,216,428	282,384,572,579	45,426
REVENU NET D'UN EMPLOI AUTONOME	2,208	498,930	23,604,015,942	47,309
TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	8,188	1,848,556	27,004,317,911	14,608
REVENU TOTAL DE PLACEMENTS	903	273,652	9,754,973,476	35,647
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	994	283,899	9,878,080,851	34,794
AUTRE REVENU EN ESPECES	263	75,563	1,994,620,810	26,397
SOLDES ET INDEMNITES MILITAIRES	198	33,554	1,589,328,934	47,366

¹⁻ Voir page 157 pour les estimations pondérées révisées

	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE De menage	REVENU TOTAL] AGREGE	REVENU MOYEN
VARIABLE			•	•
NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT Un revenu				
0	6,966	1,798,233	30,176,385,648	16,781
1	9,832	2,766,225	81,636,433,318	29,512
2	11,978	3,335,851	157,540,276,158	47,226
3	2,869	866,515	52,823,335,146	60,961
4	1,108	360,887	24,452,648,662	67,757
5	262	96,096	7,757,737,579	80,729
6 ET PLUS	55	19,737	1,823,093,992	92,369
NOMBRE DE PERSONNES DANS LE MENAGE Qui touche un revenu				
0	42	12,962	0	0
1	11,047	3,083,730	68,443,214,258	22,195
2	16,152	4,357,369	180,752,573,391	41,482
3	3,880	1,154,771	63,138,447,721	54.676
4	1,471	467,136	30,629,930,798	65,570
5	378	129,721	9,882,456,912	76,182
6	74	28,613	2,391,030,655	83,564
7 ET PLUS	26	9,242	972,256,768	105,200
GENRE DE LOGEMENT				
MAISON INDIVIDUELLE	22,146	5,275,810	239,278,814,450	45,354
MAISON DOUBLE	1,095	384,536	15,729,587,077	40,905
MAISON EN RANGEE OU DE				,,,,,
TERRASSE	1,183	387,426	14,692,100,364	37,922
DUPLEX	1,122	311,090	9,243,716,982	29,714
APPARTEMENT OU PLAIN-PIED	6,207	2,677,278	71,318,316,873	26,638
AUTRE	1,317	207,404	5,947,374,757	28,675
CONDOMINIUM				
NON	32,607	9,019,422	346,504,143,054	38,418
OUI	463	224,122	9,705,767,449	43,306

¹⁻ Voir page 157 pour les estimations pondérées révisées

	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE DE MENAGE	REVENU TOTAL 1	REVENU MOYEN
VARIABLE		•	•	•
PERIODE DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT				
AVANT 1941	6.798	1,733,747	57,236,037,958	33,013
1941-1950	2,819	764.815	25,423,187,167	33,241
1951-1960	4,115	1,308,617	49,903,194,959	38,134
1961-1970	5,915	1,783,451	69,994,748,267	39,247
1971-1980	9,459	2,490,206	101,340,538,270	40,696
1981-1988	3,964	1,162,708	52,312,203,882	44,992
HODE D'OCCUPATION				
PROPRIETAIRE AVEC HYPOTHEQUE	9.926	2,886,367	142,464,344,962	49,358
PROPRIETAIRE SANS AYPOTHEQUE	13,013	2,890,475	120,415,787,260	41,660
LOCATAIRE (LOYER EN ESPECES), Autre	10,131	3,466,702	93,329,778,281	26,922
NOMBRE DE PIECES DANS LE LOGEMENT				
1	243	102,496	1,369,757,190	13,364
2	562	213,904	3,980,506,503	18,609
3	2,453	848,085	17,725,058,922	20,900
4	4,748	1,465,024	38,857,540,264	26,523
Š	6,678	1,759,224	58,592,032,350	33,306
•	6,602	1,665,204	66,263,625,033	39,793
7	4,757	1,246,783	59,107,111,551	47,408
8	3,272	933,050	48,305,127,885	51,771
9	1,924	531,372	30,013,331,615	56,483
10	1,031	277,389	17,684,594,892	63,754
11	386	95,308	6,629,794,950	69,562
12	243	61,439	4,734,118,768	77,054
13 ET PLUS	169	44,266	2,947,310,580	66,582
NOMBRE DE CHAMBRES A COUCHER				
0	400	178,439	2,603,666,253	14,591
1	3,770	1,413,573	31,951,911,644	22,604
2	7,876	2,245,838	70,349,048,155	31,324
3	14,232	3,704,957	156,441,954,163	42,225
4	5,329	1,346,819	75,039,460,221	55,716
5	1,187	280,149	15,745,567,780	56,204
6	219	58,166	3,157,673,852	54,287
7 ET PLUS	57	15,603	920,628,435	59,003

¹⁻ Voir page 157 pour les estimations pondérées révisées

	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE De menage	REVENU TOTAL TAGREGE	REVENU MOYEN
VARIABLE	•		•	•
PRINCIPALE COMBUSTIBLE DE CHAUFFAGE				
HUILE OU AUTRE COMBUSTIBLE				
LIQUIDE	7,719	1,703,979	62,974,248,537	36,957
GAZ CANALISE	12,513	4,106,001	171,765,611,231	41,833
GAZ EN BOUTEILLE	308	60,888	2,037,232,956	33,459
ELECTRICITE	9,296	2,940,606	105,271,932,475	35,799
BOIS	3,100	402,531	13,281,828,111	32,996
AUTRE	134	29,539	879,057,193	29,759
COMBUSTIBLE UTILISE POUR L'EAU Chaude				
PAS D'EAU CHAUDE COURANTE	457	51,983	1,239,468,794	23,844
HUILE OU AUTRE COMBUSTIBLE			.,22,,100,,,,4	23,044
LIQUIDE	3,150	482,217	17,533,574,898	36,360
GAZ CANALISE	11,277	3,756,249	154,782,982,164	41,207
GAZ EN BOUTEILLE	374	59,143	1,979,972,972	33,478
ELECTRICITE	17,543	4,872,740	180,087,388,297	36,958
BOIS AU AUTRE	269	21,212	586,523,378	27,651
DOUCHE OU BAIGNOIRE INSTALLEE				
NON	352	39,073	597,515,092	
DANS UNE SALLE DE BAINS	25,787	7,021,725	233,708,776,198	15,292
DANS 2 SALLES DE BAINS OU PLUS	6,888	2,170,874	121,749,326,541	33,284
INSTALLATION DE BAIGNOIRE PARTAGEE	1,000	2,1,0,0,4	121,177,320,341	56,083
AVEC UN AUTRE MENAGE	43	11,872	154,292,672	12,996
FOUR A HICRO-ONDES				
NON	15,288	4,273,508	124 004 000 700	
OUI	17.782		126,906,280,728	29,696
	***************************************	4,970,036	229,303,629,775	46,137

¹⁻ Voir page 157 pour les estimations pondérées révisées

	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE DE MENAGE	REVENU TOTAL 1	REVENU HOYEN
VARIABLE			•	•
NOMBRE DE REFRIGERATEURS				
AUCUN	180	37,904	723,403,745	19,085
1	27,469	7,467,079	265,814,973,324	35,598
2	5,219	1,667,426	85,571,224,887	51,319
TROIS OU PLUS	202	71,135	4,100,308,547	57,641
CONGELATEUR DOMESTIQUE (A PART DU REFRIGERATEUR)				
NON	11,116	3,979,673	124,405,523,277	31.260
QUI	21,954	5,263,871	231,804,387,226	44,037
GENRE DE MACHINE A LAVER				•
PAS DE MACHINE A LAVER ELECTRIQUE	5.842	2,123,632	52,014,753,606	24,491
MACHINE A LAVER AUTOMATIQUE Machine a laver electrique	24,243	6,702,938	293,988,459,729	43,860
AVEC TORDEUR	1,022	171,901	4,301,712,565	25,024
AUTRE MACHINE A LAVER ELECTRIQUE	1,963	244,873	5,904,984,603	24,114
GENRE DE SECHEUSE				
PAS DE SECHEUSE	8,626	2,683,519	67,339,238,090	25,094
SECHEUSE ELECTRIQUE	23,656	6,333,883	278,989,099,668	44,047
SECHEUSE A GAZ	788	226,142	9,881,572,745	43,696
GENRE D'APPAREIL DE CLIMATISATION D'AIR				
PAS D'APPAREIL DE CLIMATISATION	28,158	7,318,033	265,126,421,885	36,229
FENETRE	2,519	926,297	35,997,393,397	38,862
UNITE CENTRALE	2,393	999,214	55,086,095,221	55,129

¹⁻ Voir page 157 pour les estimations pondérées révisées

	TAILLE DE	NOMBRE PONDERE	REVENU TOTAL	REVENU
	L'ECHANTILLON	DE MENAGE	AGREGE	MOYEN
VARIABLE			•	•
LAVE-VAISSELLE AUTOHATIQUE				
AUCUN	20,755	5,426,344	162,894,086,941	30,019
ENCASTRE	8,644	2,816,852	150,228,876,386	53,332
MOBILE	3,671	1,000,348	43,086,947,176	43,072
NOMBRE DE TELEPHONES				
0	733	144,319	2,417,167,129	16,749
1	12,852	3,372,461	92,090,368,020	27,307
2	11,943	3,268,854	125,723,329,662	38,461
3 .	4,986	1,540,252	77,560,133,503	50,355
4	1,698	579,621	35,722,827,191	61,631
5 ET PLUS	858	330,037	22,696,084,998	67,141
NOMBRE DE RADIOS				
0	390	119,733	2,706,834,827	22,607
1	6,924	1,965,368	50,665,512,774	25,779
2	9,595	2,619,552	87,789,756,467	33,513
3	7,099	1,938,682	79,920,688,033	41,224
4	4,245	1,187,460	57,354,577,165	48,300
5	2,658	755,131	39,423,683,105	52,208
6	1,137	329,715	18,699,197,186	56,713
7	446	140,478	8,080,934,357	57,525
8	270	89,765	5,438,871,434	60,590
9 ET PLUS	306	9 7,660	6,129,855,155	62,767
NOMBRE DE RADIOS AVEC BANDE FM				
0	1,733	359,456	8,635,194,560	24,023
1	8,250	2,228,025	60,449,859,971	27,132
2	9,474	2,621,217	91,278,403,635	34,823
3	6,394	1,823,627	77,945,290,269	42,742
4	3,568	1,064,706	53,030,319,940	49,807
5	2,028	607,282	32,701,590,592	53,849
6	864	277,330	16,015,830,437	57,750
7	354	116,395	6,665,619,529	57,267
8	190	68,421	4,534,331,326	66,271
9 ET PLUS	215	77,085	4,953,470,244	64,260

¹⁻ Voir page 157 pour les estimations pondérées révisées

•				
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE De Menage	REVENU TOTAL AGREGE	REVENU MOYEN
VARIABLE			•	•
CARACTERISTIQUES DU CHEF Du menage				
AGE DU CHEF DU MENAGE				
MOINS DE 25	1,810	523,456	12,544,616,409	23,965
25-34	7,484	2,117,201	78,352,777,913	37,008
35-44	7,281	2,073,614	96,146,642,142	46,367
45-54	5,058	1,461,788	74,526,269,980	50,983
55-64	4,754	1,368,046	54,857,284,323	40,099
65 ANS OU PLUS	6,683	1,699,439	39,782,319,736	23,409
SEXE DU CHEF DU MENAGE				
MASCULIN	26,110	7,199,044	311,600,742,055	43,284
FEMININ	6,960	2,044,500	44,609,168,448	21,819
ETUDES DU CHEF DU MENAGE Aucune scolarite ou etudes	,			
PRIMAIRES		4 007 005	## ### AAA (#A	
9 OU 10 ANNEES	8,163 5,647	1,927,885	54,744,881,659	28,396
11 A 13 ANNES	9,089	1,312,936	43,737,847,364	33,313
ETUDES POSTSECONDAIRES PARTIELLES	7,007	2,688,117	100,938,466,193	37,550
CERTIFICAT OU DIPLOME	2.405	761,229	29,618,663,155	38,909
POSTSECONDAIRES	4,080	1,173,936	48,153,832,666	41.019
DEGRE UNIVERSITAIRE	3,686	1,379,441	79,016,219,466	57,281
LANGUE MATERNELLE DU CHEF Du Henage		,		
UNITE SPECIALE	73	10 007	T 500 742 424	400 405
ANGLAIS	23,514	19,087 5,534,685	3,590,362,626	188,105
FRANCAIS	5,791	2,384,139	217,909,194,500 83,450,504,235	39,372 35.002
AUTRE	3,692	1,305,633	51,259,849,142	39,261
CHEF: PROFESSION				
CODE 01	3,316	1,137,730	65,525,017,014	57,593
CODE 02	2,446	843,662	42,071,874,268	49,868
CODE 03	959	274,122	14,013,853,813	51,123
CODE 04	1,937	713,131	23,680,842,818	33,207
CODE 05	1,927	638,916	28,469,520,595	44,559
CODE 06	2,886	796,078	26,760,646,698	33,616
CODE 07	2,850	412,818	14,295,857,837	34,630
CODE 08	2,049	531,500	21,495,736,287	40,444
CODE 09	2,409	763,000	30,474,849,753	39,941
CODE 10	2,841	684,277	26,971,959,057	39,417
CODE 11	2,656	711,858	28,469,041,348	39,993
_CODE 12	806	177,353	2,829,991,147	15,957
=CODE 13	5,988	1,559,099	31,150,719,868	19,980

¹⁻ Voir page 157 pour les estimations pondérées révisées

			1	
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE De menage	REVENU TOTAL Agrege	REVENU Moyen
VARIABLE			•	6
CLASSIFICATION DES PROFESSIONS				
CODE 01	204	45,355	2,529,700,063	55,776
CODE 02	2,357	789,603	47,240,074,006	59,828
CODE 03	755	302,772	15,755,242,945	- 52,037
CODE 04	361	135,224	6,804,320,950	60,319
CODE 05	286	114,066	6,397,446,544	56,085
CODE 06	267	78,609	3,783,954,750	48,136
CODE 07	467	149,941	8,165,875,911	54,461
CODE 08	166	62,031	5,521,171,674	89,007
CODE 09	383	114,433	3,992,919,505	34,893
CODE 10	150	48,948	1,961,363,912	40,070
CODE 11	366	140,410	5,444,821,022	38,778
CODE 12	118	47,100	2,500,934,079	53,098
CODE 13	604	152,232	8,054,353,573	52,908
CODE 14	237	74,790	3,458,566,161	46,244
CODE 15	314	116,386	3,078,804,179	26,453
CODE 16	380	130,212	3,775,047,439	28,992
CODE 17	102	43,578	1,350,041,508	30,980
CODE 18	404	145,028	5,684,866,198	39,198
CODE 19	267	96,358	3,413,631,812	35,427
CODE 20	470	181,569	6,378,451,682	35,130
CODE 21	1,482	474,649	20,088,904,945	42,324
CODE SS	445	164,267	8,380,615,650	51,018
CODE 23	772	206,648	9,642,288,063	46,660
CODE 24	838	232,703	6,333,165,154	27,216
CODE 25 1- Voir page 157 pour les estim	419 mations pondérées révisée	119,180 S	2,898,232,470	24,318

	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE De Menage	REVENU TOTAL TAGREGE	REVENU MOYEN
VARIABLE			•	•
CLASSIFICATION DES PROFESSIONS (SUIT	E)			•
CODE 26	857	237,547	7,886,961,011	33,202
CODE 27	1,511	231,686	8,377,513,291	36,159
CODE 28	449	89,739	2,571,742,863	28,658
CODE 29	521	35,983	1,513,674,421	42,066
CODE 30	369	55,410	1,832,927,262	33,079
CODE 31	360	59,575	2,503,565,509	42,024
CODE 32	447	89,931	3,043,249,426	33,840
CODE 33	593	167,390	6,889,207,877	41,157
CODE 34	395	122,983	5,124,788,063	41,671
CODE 35	254	91,621	3,934,935,412	42,948
CODE 36	223	110,468	4,847,418,183	43,881
CODE 37	382	133,070	5,322,531,808	39,998
CODE 36	131	64,125	2,054,295,323	32,036
CODE 39	418	140,556	5,045,153,112	35,894
CODE 40	1,255	314,781	13,205,451,327	41,951
CODE 41	555	117,565	4,438,966,042	37,758
CODE 42	448	112,214	5,265,057,027	46,920
CODE 43	1,838	454,498	17,267,935,988	37,993
CODE 44	1,335	361,502	13,735,094,856	37,995
CODE 45	366	69,222	3,459,131,244	49,972
CODE 46	562	165,753	6,046,833,848	36,481
CODE 47	393	115,381	5,227,981,400	45,311
CODE 48	806	177,353	2,829,991,147	15,957
CODE 49	5,988	1,559,099	31,150,719,868	19,980
1- Voir page 157 pour les estima	tions pondérées révisées			

TATALLE DE				7	
SITUATION DU CHEF VIS-A-VIS L'ACTIVITÉ OCCUPÉ 20,879 20,879 4,187,299 284,816,810,216 4,032 27,971 INACTIF CARACTERISTIQUES DU CHEF DU HENAGE STATUT VIS-A-VIS DE L'IMPIGRATION CARACTERISTIQUES DU CHEF DU HENAGE STATUT VIS-A-VIS DE L'IMPIGRATION CARACTERISTIQUES DU CHEF DU HENAGE STATUT VIS-A-VIS DE L'IMPIGRATION CHINIGRELE NAVIS 1946 816 27,955 809 346,451 14,1916,904,532 47,570 IMPIGRELE NAVIS 1946 1816,821 1816,921 1816,921 1816,921 1816,921 1816,921 1816,921 1816,921 1816,921 1816,921 1816,921 1816,921 1816,921 1816,921 1816,921 1816,921					
SITUATION DU CHEF VIS-A-VIS L'ACTIVITÉ COUPE 20,857 10,955 20,820,820,820,820,820,820,820,820,820,8	VARIABLE			•	•
COLUPE				•	•
CHOMEUR 1,915 420,208 11,003,22,462 27,099 10,055 2,628,037 59,789,575,625 227,751	·				
TRACTIF 10,556 2,628,037 59,789,575,625 22,751	-				
CARACTERISTIQUES DU CHEF DU NENAGE STATUT VIS-A-VIS DE L'INTICRATION CANDIDINE STATUT VIS-A-VIS DE L'INTICRATION CANDIDINE SALOY STATUT VIS-A-VIS DE L'INTICRATION CANDIDINE SALOY SALO	·		-		
STATUT VIS.A-VIS DE L'HMIGRATION CAMADIEN DE NAISSANCE (27,053 7,410,570 262,154,719,890 56,034 LIMIGRÉLEI AVANT 1746 (316 232,086 5,721,897,703 24,570 LIMIGRÉLEI ENTRE 1796 ET 1795 8069 346,451 16,627,043,342 45,250 LIMIGRÉLEI ENTRE 1796 ET 1795 526 276,451 16,627,043,342 45,250 LIMIGRÉLEI ENTRE 1797 556 276,451 16,627,043,342 45,250 LIMIGRÉLEI LIMIRE 1971 1797 526 276,200 13,183,037,052 47,250 LIMIGRÉLEI LIMIRE 1971 1797 526 276,200 13,183,037,052 47,250 LIMIGRÉLEI LIMIRE 1974 ET 1790 344 162,970 7,261,879,454 35,807 LIMIGRÉLEI ENTRE 1974 ET 1790 344 162,970 7,261,879,454 35,807 LIMIGRÉLEI ENTRE 1974 ET 1790 344 162,970 7,261,879,454 35,807 LIMIGRÉLEI ENTRE 1974 ET 1780 304 26,650 6,521,389,816 37,867 LIMIGRÉLEI ENTRE 1974 ET 1780 304 26,650 LOURE 10,000 10,	INACIIP	10,556	2,628,037	57,/87,5/5,625	22,751
STATUT VIS.A-VIS DE L'HMIGRATION CAMADIEN DE NAISSANCE (27,053 7,410,570 262,154,719,890 56,034 LIMIGRÉLEI AVANT 1746 (316 232,086 5,721,897,703 24,570 LIMIGRÉLEI ENTRE 1796 ET 1795 8069 346,451 16,627,043,342 45,250 LIMIGRÉLEI ENTRE 1796 ET 1795 526 276,451 16,627,043,342 45,250 LIMIGRÉLEI ENTRE 1797 556 276,451 16,627,043,342 45,250 LIMIGRÉLEI LIMIRE 1971 1797 526 276,200 13,183,037,052 47,250 LIMIGRÉLEI LIMIRE 1971 1797 526 276,200 13,183,037,052 47,250 LIMIGRÉLEI LIMIRE 1974 ET 1790 344 162,970 7,261,879,454 35,807 LIMIGRÉLEI ENTRE 1974 ET 1790 344 162,970 7,261,879,454 35,807 LIMIGRÉLEI ENTRE 1974 ET 1790 344 162,970 7,261,879,454 35,807 LIMIGRÉLEI ENTRE 1974 ET 1780 304 26,650 6,521,389,816 37,867 LIMIGRÉLEI ENTRE 1974 ET 1780 304 26,650 LOURE 10,000 10,	CARACTERISTIQUES DU CHEF DU MENAGE				
IMMIGRECE AVANT 1946 114					
IMMIGRETE PARTE 1946 ET 1955 80		29,053	7,418,570	282,154,919,898	38,034
IMMIGRETE ENTRE 1956 ET 1955 715 327,451 16.629,083,342 45,258 IMMIGRATE ENTRE 1970 528 278,200 13,153,307,0802 47,226 IMMIGRATE ENTRE 1976 ET 1975 421 212,400 9,867,777,425 46,450 IMMIGRATE ENTRE 1976 ET 1980 344 122,776 7,261,079,534 39,867 IMMIGRATE ENTRE 1976 ET 1980 364 204,630 6.521,309,816 31,867 IMMIGRATE ENTRE 1981 ET 1988 384 204,630 6.521,309,816 31,867 IMMIGRATE ENTRE 1981 ET 1988 384 204,630 6.521,309,816 31,867 IMMIGRATE ENTRE 1981 ET 1988 388	<u> </u>				
IMMIGRACIE BATRE 1976 ET 1970 520 270,200 13,130,307,002 47,226 IMMIGRACIE BATRE 1976 ET 1975 421 212,000 7,007,777,625 46,450 IMMIGRACIE BATRE 1976 ET 1900 344 102,707 7,261,079,634 39,607 IMMIGRACIE BATRE 1976 ET 1900 364 102,707 7,261,079,634 39,607 CARACTERISTIQUES DE L'EPOUSE DU CHEF ACTIVITE PAS D'EPOUSE CHORDER 11,101 3,352,737 81,092,121,780 24,425 PERSONHO OCCUPPE 11,143 3,252,261 175,476,378,903 54,270 CHARACTERISTIQUES DE LA FAMILLE ECONDIQUE PRINCIPALE CODE 01 7,704 2,406,002 53,962,441,450 22,426 CODE 02 7,777 2,008,175 80,396,094,096 36,502 CODE 03 13,261 34,466,604 175,538,961,310 CODE 04 160 53,009 2,765,217,744 51,995 CODE 05 162 31,069 17,775 29,088,175 80,398,094,096 36,502 CODE 06 162 31,069 17,775 29,088,175 80,398,094,096 36,502 CODE 06 162 31,069 17,775 39,993,993 11,224 CODE 07 108 71,992 37,593,593,593,593,593,693 CODE 08 162 31,069 17,775 3,753,593,393 11,224 CODE 09 2,071 52,963 12,679,917,777 23,941 CODE 09 2,071 52,963 12,679,917,777 23,941 CODE 09 2,071 52,963 12,679,917,777 23,941 CODE 196 196 196 DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 29,142 8,179,369 345,793,151,603 42,276 CODE (1970) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 29,142 8,179,369 345,793,151,603 42,276 FAIBLE REVENU 29,142 8,179,369 345,793,5151,603 42,276 FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 7,7430 7,736,298 339,779,253,681 43,918	•				
IMITIGREE ENTRE 1971 ET 1975 4:,450 IMITIGREE ENTRE 1976 ET 1980 3:44 102,776 77,7625 IMITIGREE ENTRE 1981 ET 1980 3:44 102,776 77,7625 IMITIGREE ENTRE 1981 ET 1980 3:364 204,650 6,521,309,816 31,869 CARACTERISTIQUES DE L'EPOUSE DU CHEF ACTIVITE PAS 11,101 3.152,737 81,007,121,780 124,225 PAS 11,103 3.252,241 175,074,379,193 34,200 CHOUPEUR 11,103 3.252,724 175,074,379,193 34,200 CHOUPEUR 11,277 272,781 19,904,640,945 40,277 IMACTIF 9,549 2,365,745 87,852,544,655 34,227 IMACTIF 9,549 2,365,745 87,852,544,655 34,227 CHARACTERISTIQUES DE LA FAMILLE ECONDATQUE PRINCIPALE CODE 01 7,779 2,068,175 80,299,941,046 36,502 CODE 02 7,779 2,068,175 80,299,941,046 36,502 CODE 03 13,41 3,464,604 175,526,951,518 50,347 CODE 04 160 53,007 2,755,217,744 51,955 CODE 05 160 150,007 150,007,007,007,007,007,007,007,007,007,0		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
IMHIGREEE ENTRE 1976 ET 1980 364 182,978 7,261,879,636 39,607 10,607			-		
IMMICRETE) ENTRE 1981 ET 1988 CARACTERISTIQUES DE L'EPOUSE DU CHEF ACTIVITE PAS D'EPOUSE CHOPHOUR 11,101 3,352,737 81,892,121,780 24,425 PERSONNE OCCUPEE 11,143 3,222,241 175,478,378,903 54,290 CHONHOUR 1,277 272,781 10,986,860,455 40,277 IMACTIF 9,569 2,385,745 87,852,548,855 36,822 CHARACTERISTIQUES DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE CODE 01 7,779 2,086,175 80,398,094,094 36,520 CODE 02 7,7779 2,086,175 80,398,094,094 36,520 CODE 03 15,241 3,486,604 175,553,951,318 50,397 CODE 04 16,24 53,090 1,785,217,744 51,955 CODE 05 16 53,962,441,450 22,428 CODE 06 17,779 2,086,175 80,398,094,094 36,520 CODE 07 18,8 10,8 10,8 10,8 10,8 10,8 10,8 10,8		- 	-		
CARACTERISTIQUES DE L'EPOUSE DU CNEF ACTIVITÉ PAS D'EPOUSE 11,101 3,352,737 81,872,121,780 24,425 PERSONNE OCCUPRE 11,143 3,252,261 175,478,378,780 54,279 CHONEUR 1,277 272,781 10,984,869,465 40,277 INACTIF 9,549 2,385,745 87,852,548,855 346,824 CHARACTERISTIQUES DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE CODE 01 7,704 2,406,032 53,962,441,450 22,428 CODE 01 7,779 2,088,175 80,398,094,094 38,502 CODE 02 7,779 2,088,175 80,398,094,094 38,502 CODE 03 13,241 3,464,604 175,553,951,318 50,347 CODE 04 160 53,009 2,756,217,744 51,995 CODE 05 162 31,009 1,877,504,638 40,430 CODE 05 162 31,009 1,877,504,638 40,430 CODE 07 188 71,992 3,785,462,1534 54,915 CODE 09 40 408 93,758 3,656,262,593 38,997 CODE 09 2,071 529,634 12,677,917,777 23,941 CODE 10 97 2,071 529,634 12,677,917,777 23,941 CODE 10 10 7 10 7,754,940 35,858 CODE(1949) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 29,142 8,179,369 345,793,151,603 42,276 CODE(1976) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 7,736,298 339,759,255,861 45,916					
DU CHEF ACTIVITE PAS D'EPOUSE 11,101 3,352,737 01.092,121,700 24,425 PERSONNE OCCUPEE 11,143 3,252,261 175,470,578,903 54,290 CHOMEUR 11,277 272,701 10,904,060,965 40,277 INACTIF CHARACTERISTIQUES DE LA FAHILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE CODE 01 7,704 2,008,175 03,904,441,450 22,426 CODE 02 7,777 2,008,175 00,398,094,096 36,502 CODE 03 13,241 3,404,604 175,550,951,318 50,347 CODE 04 160 53,009 2,756,217,744 51,995 CODE 05 160 31,069 1,977,504,636 60,430 CODE 05 160 31,069 1,977,504,636 60,430 CODE 06 1 100 53,009 2,756,217,744 51,995 CODE 07 100 08 7,779 159,958 9,793,599,395 61,226 CODE 07 100 08 7,779 159,958 9,793,599,395 61,226 CODE 09 2,071 52,9634 12,679,917,777 23,941 CODE 09 2,071 52,9634 12,679,917,777 23,941 CODE 10 10 190 FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 29,142 8,179,369 345,793,151,603 42,276 CODE(1976) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914				0,001,001,011	
ACTIVITÉ PAS D'EPOUSE		•			
PAS D'EPOUSE PERSONNE OCCUPEE 11,143 3,232,241 17,674,373,903 54,220 CHOMEUR 1,277 2,72,701 10,906,800,965 40,277 INACTIF INACTIF INACTIF CHARACTERISTIQUES DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE CODE 01 7,779 2,086,775 0,596,944,441,450 22,428 CODE 02 7,779 2,086,775 0,596,944,964 30,592 CODE 03 13,241 3,406,604 175,530,991,318 50,347 CODE 04 160 152,041 160 153,069 162 163 164 165 166 167,765 167,865,765 167,865,765 168 168 17,779 2,086,775 0,786,217,744 51,775 CODE 05 168 17,779 18,089	•				
PERSONNE OCCUPEE CHOPEUR 11,145 1,277 272,701 10,046,046,0465 40,277 1NACTIF CHARACTERISTIQUES DE LA FAHILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE CODE 01 CODE 02 7,704 2,086,175 00,398,094,094 36,502 CODE 03 13,241 3,486,404 175,538,951,318 50,347 CODE 04 160 53,009 2,766,217,744 51,995 CODE 05 CODE 06 162 13,241 3,486,404 175,538,951,318 50,347 CODE 08 162 31,069 1,077,504,638 40,430 CODE 09 CODE 10 CODE 1969) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 29,142 CODE 1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 29,142 CODE(1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 29,142 CODE(1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,650,666,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 27,430 7,736,298 339,759,253,881 45,918					
CHOREUR 1,277 2,781 10,964,864,965 40,277 INACTIF 2,385,765 87,852,548,855 34,824 CMARACTERISTIQUES DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE CODE 01 7,779 2,088,175 80,398,094,096 36,502 CODE 02 7,779 2,088,175 80,398,094,096 36,502 CODE 03 13,241 3,486,604 175,538,951,318 50,347 CODE 04 160 53,009 2,786,217,744 51,975 CODE 05 162 31,069 1,877,504,655 60,430 CODE 06 439 159,955 9,735,5991,338 60,430 CODE 07 188 71,992 3,785,5421,534 51,915 CODE 08 97,795,999,393 61,226 CODE 09 2,071 529,634 12,679,917,777 23,941 CODE 09 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10					
INACTIF CHARACTERISTIQUES DE LA FAHILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE CODE 01 7,704 2,406,032 53,962,441,450 22,428 CODE 02 7,7779 2,088,175 80,398,094,096 36,502 CODE 03 15,241 3,466,604 175,538,961,511 50,347 CODE 05 160 53,009 2,756,217,744 51,995 CODE 06 162 31,069 1,807,504,638 60,430 CODE 07 188 71,992 3,953,421,534 56,915 CODE 08 439 159,958 9,793,599,393 41,226 CODE 09 408 93,758 3,656,282,593 38,997 CODE 10 CODE 1949) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL CODE (1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL CODE (1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL CODE(1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL CODE(1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL CODE(1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 FAIBLE REVENU SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 7,736,298 339,759,253,881 45,918					
CHARACTERISTIQUES DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE CODE 01 7,704 2,406,832 53,962,441,450 22,428 CODE 02 7,779 2,088,175 80,398,094,096 36,502 CODE 03 13,241 3,466,604 175,538,951,318 50,347 CODE 04 160 53,009 2,756,217,744 51,995 CODE 05 160 53,009 2,756,217,744 51,995 CODE 06 162 31,069 1,077,504,638 60,430 CODE 06 439 169,958 9,793,599,593 61,226 CODE 07 188 71,992 3,953,421,534 54,915 CODE 08 408 93,758 3,656,226,593 38,997 CODE 09 2,071 529,634 12,679,917,777 23,941 CODE 10 918 323,513 11,593,479,960 35,858 CODE(1964) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMÍLLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL OF FAIBLE REVENU 29,142 8,179,369 345,793,151,603 42,276 CODE(1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMÍLLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL CODE(1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMÍLLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL CODE(1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMÍLLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 29,142 8,179,369 345,793,151,603 42,276 FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 27,430 7,736,298 339,759,255,881 45,918			-		
ECONOMIQUE PRINCIPALE CODE 01 7,704 2,406,032 53,962,441,450 22,428 CODE 02 7,777 2,088,175 80,398,094,096 36,502 CODE 03 13,241 3,486,604 175,538,951,318 50,347 CODE 04 160 53,009 2,756,217,744 51,995 CODE 05 162 31,069 1,577,504,638 60,430 CODE 06 439 159,956 9,793,599,393 61,226 CODE 07 108 408 71,992 3,953,421,534 56,915 CODE 08 408 93,758 3,656,262,593 38,997 CODE 09 2,071 529,634 12,479,917,777 23,941 CODE 10 7 918 323,313 11,593,479,960 35,858 CODE(1949) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 29,142 8,179,369 345,793,151,603 42,276 CODE(1976) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL CODE(1976) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL CODE(1976) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 7,736,298 339,759,255,881 43,918		,,,,,,	2,303,.03	0.,032,340,033	
CODE 01	CHARACTERISTIQUES DE LA FAMILLE				
CODE 02 7,779 2,088,175 80,398,094,096 30,502 CODE 03 13,241 3,486,604 175,538,994,096 50,347 CODE 03 13,241 3,486,604 175,538,991,318 50,347 CODE 04 160 53,009 2,756,217,744 51,995 CODE 05 162 31,069 1,677,504,638 60,430 CODE 06 4 439 159,958 9,793,599,393 61,226 CODE 07 188 71,992 3,953,421,534 54,915 CODE 08 408 93,758 3,656,222,593 38,997 CODE 09 2,071 529,634 12,679,917,777 23,941 CODE 10 2,071 529,634 12,679,917,777 23,941 CODE 10 323,313 11,593,479,960 35,858 CODE 10 4 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	ECONOMIQUE PRINCIPALE				
CODE 03 13,241 3,486,604 175,538,951,316 50,367 CODE 04 160 53,009 2,756,217,744 51,900 CODE 05 162 31,069 1,877,504,638 60,430 CODE 06 4 439 159,958 9,793,599,393 61,226 CODE 07 188 7,1992 3,955,421,534 54,915 CODE 08 7,1992 3,955,421,534 54,915 CODE 09 408 93,758 3,656,282,593 38,997 CODE 09 2,071 529,634 12,679,917,777 23,941 CODE 10 3,928 1,064,175 10,416,758,900 35,058 CODE(1969) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 29,142 8,179,369 345,793,151,603 42,276 CODE(1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 7,736,298 339,759,253,881 43,918			2,406,032	53,962,441,450	
CODE 04 CODE 05 CODE 05 CODE 05 CODE 06 CODE 06 CODE 06 CODE 06 CODE 07 CODE 08 CODE 09 CODE 09 CODE 09 CODE 09 CODE 09 CODE 09 CODE 10 CODE 1					-
CODE 05 CODE 06 CODE 06 CODE 07 CODE 07 CODE 08 CODE 08 CODE 09 CODE 10 CODE 1		-			
CODE 06 CODE 07 CODE 08 CODE 08 CODE 09 CODE 09 CODE 09 CODE 10 CODE 1			•		
CODE 07 CODE 08 CODE 09 CODE 09 CODE 10 CODE 196 CODE 10 CODE 196 CODE 196 CODE 196 CODE 197 CODE 19				- ·	
CODE 08			•		
CODE 19 CODE 10 CODE 100 CODE 100 CODE 100 CODE 11069) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU CODE (1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL CODE (1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU CODE (1776) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU CODE (1776) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU CODE (1776) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU CODE (1776) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU CODE (1776) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE AU SEUIL DE FAIBLE REVENU CODE (1776) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE AU SEUIL DE FAIBLE REVENU CODE (1776) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE AU SEUIL DE FAIBLE REVENU CODE (1776) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE AU SEUIL DE FAIBLE REVENU CODE (1776) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE AU SEUIL DE FAIBLE REVENU CODE (1776) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE AU SEUIL DE FAIBLE REVENU CODE (1776) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE AU SEUIL DE FAIBLE REVENU CODE (1776) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE AU SEUIL DE CODE (1776) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE AU SEUIL DE CODE (1776) DE CODE			_		
CODE(1969) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 29,142 CODE(1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 FAIBLE REVENU 27,430 7,736,298 339,759,253,881 43,918	CODE 09	2,071	•		
INFERIEUR AU SEUIL OE FAIBLE REVENU OE FAIBLE REVENU DE FAIBLE REVENU CODE(1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL FAIBLE REVENU SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 7,736,298 339,759,253,881 43,918	CODE 10	9 18	323,313	11,593,479,960	35,858
INFERIEUR AU SEUIL OE FAIBLE REVENU OE FAIBLE REVENU DE FAIBLE REVENU CODE(1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL FAIBLE REVENU SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 7,736,298 339,759,253,881 43,918					
INFERIEUR AU SEUIL OE FAIBLE REVENU 3,928 1,064,175 10,416,758,900 9,789 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 29,142 8,179,369 345,793,151,603 42,276 CODE(1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 27,430 7,736,298 339,759,253,881 43,918					
DE FAIBLE REVENU 3,928 1,064,175 10,416,758,900 9,789 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 29,142 8,179,369 345,793,151,603 42,276 CODE(1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 27,430 7,736,298 339,759,253,881 43,918	CA PARILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE				
DE FAIBLE REVENU 3,928 1,064,175 10,416,758,900 9,789 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 29,142 8,179,369 345,793,151,603 42,276 CODE(1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 27,430 7,736,298 339,759,253,881 43,918	THERSTELLS ALL SELECT				
SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 29,142 8,179,369 345,793,151,603 42,276 CODE(1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 27,430 7,736,298 339,759,253,881 43,918		3.928	1.044.175	10.414.758.900	9.789
DE FAIBLE REVENU 29,142 8,179,369 345,793,151,603 42,276 CODE(1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 27,430 7,736,298 339,759,253,881 43,918		3,,20	1,001,172	10,110,720,700	,,,,,,
CODE(1978) DES FAIBLES REVENUS DE LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 27,430 7,736,298 339,759,253,881 43,918		29,142	8,179,369	345,793,151,603	42,276
LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 27,430 7,736,298 339,759,253,881 43,918		- 1, 1			
INFERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 27,430 7,736,298 339,759,253,881 43,918	CODE(1978) DES FAIBLES REVENUS DE				
FAIBLE REVENU 5,640 1,507,246 16,450,656,622 10,914 SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 27,430 7,736,298 339,759,253,881 43,918	LA FAMILLE ECONOMIQUE PRINCIPALE				
SUPERIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU 27,430 7,736,298 339,759,253,881 43,918		•			
FAIBLE REVENU 27,430 7,736,298 339,759,253,881 43,918		5,640	1,507,246	16,450,656,622	10,914
			* ***/	750 750 457 444	,
I- Voir page 157 pour les estimations ponderees revisees			7,756,298	337,/57,253,881	45,918
	I- Voir page 157 pour les estimation	is ponderees rēvisees			

	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE De menage	REVENU TOTAL] AGREGE	REVENU HOYEN
VARIABLE			•	•
NOMBRE DE TELEVISEURS		·		
0	465	131,126	3,714,180,296	28,325
1	15,797	4,469,502	137,474,856,266	30,758
2	11,629	3,149,305	135,839,115,784	43,133
3	3,864	1,103,894	56,275,776,008	50 ,9 79
4	986	289,953	16,998,295,165	58,624
S ET PLUS	329	99,764	5,907,686,984	59,217
TELEDISTRIBUTION				
OUI	12,487	2,867,669	93,676,089,577	32,666
NON	20,583	6,375,875	262,533,820,926	41,176
MAGNETOSCOPE				
OUI	16,494	4,434,297	126,706,945,033	28,574
NON	16,576	4,809,247	229,502,965,470	47,721
NOMBRE D'AUTOMOBILES				
O	7,493	2,001,941	45,555,883,942	22,756
1	18,406	4,918,904	177,338,681,052	36,052
2	5,956	1,899,518	104,228,608,132	54,871
3	981	343,453	22,860,466,695	66,561
4 ET PLUS	234	79,728	6,226,270,682	78,094
NOMBRE FOURGONNETTES, CAMIONS				
0	22,090	6,996,456	257,554,763,074	36,812
1	9,351	1,963,858	85,787,575,924	43,683
2	1,317	230,494	10,267,009,600	44,544
3	214	38,379	1,834,455,423	47,798
4 ET PLUS	98	14,357	766,106,482	53,361

¹⁻ Voir page 157 pour les estimations pondérées révisées

	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE PONDERE De menage	REVENU TOTAL AGREGE	REVENU MOYEN
VARIABLE			•	•
DONNEES SUR LES LOYER				
LES FRAIS DE CHAUFFAGE SONT Inclus dans le loyer				•
out	4,907	1,916,519	47,683,816,019	24,880
NON	4,497	1,466,706	43,075,756,016	29,369
SANS OBJET	23,466	5,840,319	245,450,338,448	45,294
LOYER PAYE				
000 AUCUN LOYER OU LE MONTANT DU				
LOYER N'A PAS ETE VERIFIE	291	74,103	1,796,659,537	24,245
001-1000 MONTANT REEL	9,443	3,306,976	88,266,671,316	26,691
1000	43	39,571	2,025,709,569	51,192
OOO SANS UBJE!	23,293	5,822,894	264,120,870,081	45,359
LOYER SUBVENTIONNE				
OUI	1,623	484,809	9,037,051,704	18,640
NON	7,981	2,898,416	81,722,520,331	28,196
SANS OBJET	23,466	5,860,319	265,450,338,468	45,296
LOYER VERSE POUR UN LOGEMENT SERVANT A LA FOIS DE DONICILE ET DE LOCAL D'AFFAIRES OUI				
NON	102	33,466	1,408,927,109	42,100
SANS OBJET	9,394 23,466	3,333,368	88,801,328,097	26,640
N'A PAS ETE VERIFIE	108	5,860,319 16,391	265,450,338,468 549,316,829	45,296 33,513
SERVICES COMPRIS DANS LE LOYER			217,010,027	,,,,,,
AUCUN	2 7 (0	==, ==,		
QUELQUE	2,360 4,403	736,384	22,261,023,154	30,230
TOUT	2,467	1,494,254 1,057,458	40,189,138,303	26,896
SANS OBJET	23,466	5,860,319	25,655,834,917 265,450,338,468	24,262
N'A PAS ETE VERIFIE	374	95,129	2,653,575,661	45,296 27,894
APPAREILS ET AMEUBLEMENT				
AUCUN	2 (21			
UNE	2,681 375	1,018,121	27,542,478,825	27,052
DEUX	4,585	106,059	2,856,487,102	26,933
TROIS OU QUATRE	1,588	1,681,214 482,271	42,483,285,024	25,269
SANS OBJET	23,466	5,860,319	15,214,280,663 265,450,338,468	31,547
N'A PAS ETE VERIFIE	375	95,560	2,663,040,421	45,296 27,868
AUTRES COMMODITES				
AUCUN	2,411	4 60/ //-		
UNE	4,410	1,004,412	22,212,133,152	22,115
DEUX	1,106	1,412,599 436,550	39,550,833,354	27,999
TROIS OU QUATRE	406	217,022	12,110,630,888 7,043,997,455	27,742 32,458
SANS OBJET	23,466	5,860,319	265,450,338,468	32,430 45,296
N'A PAS ETE VERIFIE	1,271	312,642	9,841,977,186	31,480
1- Voir page 157 pour les estimation	ne nondavane vavisane			2.,.00

	RÉPONSES PLUS TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	G QUE ZERO CHIFFRE PONDERE	AGRÉGAT PONDERÉ	MOYENNE PONDERÉE
LOCATAIRES - DEPENSES LITES AU LOGEMENT ACTUEL EN 1987	10,131	3,466,702		
HOIS DE LOCATION	9,443	3,268,282	32,806,971	9
DEPENSES LIEES A LA RESIDENCE PRINCIPALE (A L'EXCEPTION DU LOYER)	7,728	2,628,223	\$1,685,437,004	\$486
STATI ONNEMENT	386	211,101	\$45,346,152	\$13
EAU, COMBUSTIBLE ET ÉLECTRICITÉ	6,761	2,158,646	\$1,306,433,734	\$377
ÉLECTRICITÉ	6,636	2,107,468	\$939,841,455	\$271
AUTRES COMBUSTIBLES	2,228	582,399	\$315,630,153	\$91
EAU	1,236	335,828	\$50,962,126	\$15
AUTRES DEPENSES	3,815	1,514,236	\$333,657,118	\$96
REPARATIONS ET ENTRETIEN	850	360,300	\$113,945,526	\$33
PRIMES D'ASSURANCE POUR LOCATAIRE	3,393	1,356,772	\$219,711,592	\$63

¹⁻ Voir page 157 pour les estimations pondérées révisées

RÉPONSES PLUS TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	QUE ZERO CHIFFRE PONDERE	AGRÉGAT PONDÉRÉ	MOYENNE PONDEREE	1
22,939	5,776,842			
10,158	2,915,423	\$1,653,077,527	\$286	
10,158	2,915,423		\$19,377	
			·	
6,179	1,818,869		31.5	
12,781	2,861,419	25,752,771	19.0% 49.5%	
22,865	5,764,389	\$6.726.124.537	\$1.164	
22,924	*		•	
22,711		•	·	
22,625	5,697,282	·		
440	219,617	\$254,129,854	\$44	
22,904	5,754,768	00 007	99.63	
4	1,267	20,807 11,403	0.4	
22,776	5,684,599	90 423	98.4%	
7	2,820	25,380	0.0	
	TAILLE DE L'ECHANTILLON 22,939 10,158 10,158 6,179 3,979 12,781 22,865 22,924 22,711 22,625 440 22,904 31 4	L'ECHANTILLON PONDERE 22,939 5,776,842 10,158 2,915,423 10,158 2,915,423 6,179 1,818,869 3,979 1,096,554 12,781 2,861,419 22,865 5,764,389 22,924 5,773,385 22,711 5,711,624 22,625 5,697,282 440 219,617 22,904 5,754,768 20,807 1,267	TAILLE DE CHIFFRE PONDERÉ 22,939 5,776,842 10,158 2,915,423 \$1,653,077,527 10,158 2,915,423 \$111,935,231,867 6,179 1,818,869 1,096,554 12,781 2,861,419 25,752,771 22,865 5,764,389 \$6,726,124,537 22,924 5,773,385 \$609,534,120,142 22,711 5,711,624 65,298,093 22,625 5,697,282 \$1,872,585,892 440 219,617 \$254,129,854 22,904 5,754,768 20,807 1,267 11,403	TAILLE DE L'ECHANTILLON CHIFFRE PONDERE PONDERE PONDERE PONDERE 22,939 5,776,842 10,158 2,915,423 \$1,653,077,527 \$286 10,158 2,915,423 \$111,935,231,867 \$19,377 6,179 1,818,869 1,096,554 19.09 12,781 2,861,419 25,752,771 49.5% 22,865 5,764,389 \$6,726,124,537 \$1,164 22,924 5,773,385 \$609,534,120,142 \$105,513 22,711 5,711,624 65,298,093 11 22,625 5,697,282 \$1,872,585,892 \$324 440 219,617 \$254,129,854 \$44 22,904 5,754,768 21,872,585,892 \$324 440 219,617 \$254,129,854 \$44

¹⁻ Voir page 157 pour les estimations pondérées révisées

LOGEMENT ACTUEL - suite	RÉPONSES PLUS TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	QUE ZERO CHIFFRE PONDERÉ	AGRÉGAT PONDÉRÉ	MOYENNE PONDEREE
FRAIS DE CONDOMINIUM QUI COMPRENNENT L'ÉLECTRICITÉ				
0 1 9	22,844 88 7	5,711,568 62,454 2,820	62,454 25,380	98.9 3 1.1 3 0.0 3
FRAIS DE CONDOMINIUM QUI COMPRENNENT L'EAU				
0 1 9	22,670 261 8	5,632,256 140,633 3,953	140,633 35,577	97.5% 2.4% 0.1%
DEPENSES LIEES A L'EAU, AU COMBUSTIBLE ET A L'ELECTRICITE	22,613	5,647,398	\$8,457,572,484	\$1,464
DEPENSES LIEES A L'EAU ET AU TRAITEMENT DES EAUX USEES	13,510	3,440,949	\$743,107,536	\$129
DÉPENSES LIÉES A L'ÉLECTRICITÉ	22,514	5,611,208	\$4,633,557,891	\$802
DEPENSES LIEES AU GAZ CANALISE	8,220	2,443,375	\$1,691,441,316	\$293
DEPENSES LICES AU MAZOUT ET A D'AUTRES COMBUSTIBLES LIQUIDES	6,629	1,304,323	\$1,064,807,088	\$184
DEPENSES LIEES A D'AUTRES COMBUSTIBLES	6,928	1,420,208	\$324,658,653	\$56
DÉPENSES LIÉES AU MATÉRIEL DE REMPLACEMENT, A DES REPARATIONS ET A L'ENTRETIEN DU LOGEMENT	15,406	3,828,710	\$4,122,950,814	\$714
TRAVAUX EXECUTES A CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE	6,837	1,897,144	\$2,513,784,024	\$435
MATERIAUX ACHETES SEPAREMENT	13,038	3,111,362	\$1,609,166,790	\$279

¹⁻ Voir page 157 pour les estimations pondérées révisées

			•	
LOGEMENT ACTUEL - suite	RÉPONSES PLUS TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	G QUE ZERO CHIFFRE PONDERE	AGRÉGAT PONDÉRÉ	MOYENNI PONDERE
REMPLACEMENT DU MATERIEL EXISTANT				
	5,974	1,424,958	\$1,554,133,584	\$269
TRAVAUX EXECUTES A CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE	2,948	761,343	\$1,002,311,650	\$174
MATERIAUX ACHETES SEPAREMENT	4,003	887,701	\$551,821,934	\$96
FRAIS DE RÉPARATIONS ET D'ENTRETIEN	14,074	3,522,906	\$2,568,817,230	
TRAVAUX EXECUTES A CONTRAT ET FRAIS DE MAIN D'OEUVRE	5,124	1,482,416		\$445
MATERIAUX ACHETES SEPAREMENT	11,999	2,868,362	\$1,511,472,374	\$262
DÉPENSES LIÉES AUX AJOUTS, AUX RÉNOVATIONS ET À DE NOUVELLES INSTALLATIONS	11,555	2,000,302	\$1,057,344,856	\$183
	8,957	2,246,688	\$7,106,099,048	\$1,230
TRAVAUX EXECUTES A CONTRAT ET FRAIS DE MAIN D'OEUVRE	4,273	1,163,861	\$4,384,034,258	8759
MATERIAUX ACHETES SEPAREMENT	6,533	1,515,530	\$2,722,064,790	\$471
JOUTS - LOGEMENT/PROPRIETE	4,184	1,087,319	\$2,603,105,089	\$451
TRAVAUX EXECUTES A CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE	1,537	441,030	\$1,520,087,495	
MATERIAUX ACHETES SEPAREMENT	3,152	782,044	\$1,083,017,594	\$263
ENOVATIONS OU MODIFICATIONS - LOGEMENT/PROPRIETE	4,740	1,138,507		\$187
TRAVAUX EXECUTES A CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE	2,198	582,807	\$3,663,104,561	\$634
MATERIAUX ACHETES SEPAREMENT	3,186	•	\$2,329,710,786	\$403
OUVELLES INSTALLATIONS/AJOUTS:	3,100	680,780	\$1,333,393,775	\$231
AIRRIEL QUI N'EXISTAIT PAS AUPARAVANT	2,929	704,222	\$839,889,398	\$145
TRAVAUX EXECUTES A CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE	1,315	346,181	\$534,235,977	\$92
MATERIAUX ACHETES SEPAREMENT	2,028	444,803	\$305,653,421	
	•		4203/033/471	\$53

¹⁻ Voir page 157 pour les estimations pondérées révisées

.

PROPRIÉTAIRES - TOTAL (LOGEMENT(S) ANTÉRIEUR(S))	RÉPONSES PLI TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	US QUE ZERO CHIFFRE PONDERE	AGRÉGAT PONDÉRÉ	MOYENNE 1 PONDERRE
MOIS PENDANT LESQUELS LE LOGEMENT A ÉTÉ LA PROPRIÉTÉ D'UN MEMBRE DU MÉNAGE ET À ÉTÉ OCCUPÉ PAR CE DERNIÈR PRIMES D'ASSURANCE POUR PROPRIÉTAIRE FRAIS DE CONDOMINIUM QUI COMPRENNENT L'IMPOT FONCIER	692 670 32	218,730 214,071 19,451	1,596,305 \$62,249,164 \$19,110,065	0 \$11 \$3
0 1 FRAIS DE CONDOMINIUM QUI COMPRENNENT LE CHAUFFAGE	22,933	5,773,622 3,220	3,220	99.9% 0.1%
0 1 9 FRAIS DE CONDOMINIUM QUI COMPRENNENT L'ÉLECTRICITÉ	22,930 7 2	5,770,909 5,156 777	5,156 6,993	99.9% 0.1% 0.0%
0 1 9 FRAIS DE CONDOMINIUM QUI COMPRENNENT L'EAU.	22,930 7 2	5,768,933 7,132 7,777	7,132 6,993	99.9% 0.1% 0.0%
0 1 9	22,912 25 2	5,759,062 17,003 777	17,003 6,993	99.7% 0.3% 0.0%

¹⁻ Voir page 157 pour les estimations pondérées révisées

		•	
RÉPONSES PLU TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	S QUE ZERO CHIFFRE PONDERE	AGREGAT PONDERE	MOYENNE 1
		- ONDERG	FONDEREE
643	200.706	\$719 978 967	*30
414	•	•	\$38
	·	•	\$3
	•	\$113,816,943	\$20
	85,910	\$42,028,551	\$7
DE 152	45,504	\$36,387,387	\$6
122	31,764	\$9,522,325	\$2
221	• • • • •		·
	·	\$85,772,75 3	\$15
	40,538	\$42,178,222	\$7
274	76,040	\$43,594,531	\$8
122	35,561	\$31,489,020	\$ 5
56	14,892	\$16,387,864	\$3
86	24,632	\$15,101,156	\$3
299	83,421		69
98		•	•
	•		\$4
272	70,002	\$20,493,375	\$5
159	44,319	\$127,161,775	. \$22
76	21,759	1	\$10
118	•	1	•
	30,033	VII, 140, 234	\$12
	TAILLE DE L'ECHANTILLON 643 414 632 293 DE 152 122 331 136 274 122 56 86 299 98 252 159	L'ECHANTILLON PONDERE 643 200,706 414 113,216 632 197,484 293 85,910 DE 152 45,504 122 31,764 331 92,850 136 40,538 274 76,040 122 35,561 56 14,892 86 24,632 299 83,421 98 29,779 252 70,682 159 44,319 76 21,759	TAILLE DE L'ECHANTILLON CHIFFRE PONDERE 643 200,706 \$219,928,967 414 113,216 \$18,173,761 632 197,484 \$113,816,943 293 85,910 \$42,028,551 DE 152 45,504 \$36,387,387 122 31,764 \$9,522,325 331 92,850 \$85,772,753 136 40,538 \$42,178,222 274 76,040 \$43,594,531 122 35,561 \$31,489,020 56 14,892 \$16,387,864 86 24,632 \$15,101,156 299 83,421 \$54,283,733 98 29,779 \$25,790,358 252 70,682 \$28,493,375 159 44,319 \$127,161,775 76 21,759 \$55,421,481

¹⁻ Voir page 157 pour les estimations pondérées révisées

PROPRIÉTAIRES - TOTAL (LOGEMENT(S) ANTÉRIEUR(S)) - suite	RÉPONSES PLU TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	S QUE ZERO CHIFFRE PONDERE	AGRÉGAT PONDÉRÉ	MOYENNE PONDEREE
AJOUTS - LOGEMENT/PROPRIÈTÉ	65	16,246	\$37,472,325	\$6
TRAVAUX EXECUTES A CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE	25	7,302	\$25,381,345	\$4
MATERIAUX ACHETES SEPAREMENT	46	10,458	\$12,090,980	\$2
RENOVATIONS OU MODIFICATIONS - LOCEMENT/PROPRIETE	97	27,457	\$81,905,095	\$14
TRAVAUX EXECUTES A CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE	_, 39	10,213	\$24,619,656	84
MATERIAUX ACHETES SEPAREMENT	70	19,428	\$57,285,439	\$10
NOUVELLES INSTALLATIONS/AJOUTS: MATERIEL QUI N'EXISTAIT PAS AUPARAVANT	45	11,775	\$7,784,355	\$1
TRAVAUX EXECUTES A CONTRAT ET FRAIS DE MAIN-D'OEUVRE	20	5,395	\$5,420,480	\$1
MATERIAUX ACHETES SEPAREMENT:	32	7,760	\$2,363,875	\$0

¹⁻ Voir page 157 puour les estimations pondérées révisées

	RÉPONSES PLUS TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	QUE ZERO CHIFFRE PONDERE	AGREGAT PONDERE	MOYENNE 1 PONDERÉE
PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES	33,070	9,243,544		
PARTIE DES DÉPENSES ASSUMÉES PAR D'AUTRES PERSONNES	470	137,315	6,613,327	0.7%
ORIGINE AUTOCHTONE D'UN DES MEMBRES DU MENAGE				
0 1 9	31,794 1,001 275	8,914,910 251,715 76,919	251,715 692,271	96.48 2.78 0.88
NOMBRE DE GARÇONS DE MOINS DE 5 ANS	3,119	794,754	918,279	0.1
NOMBRE DE FILLES DE MOINS DE 5 ANS	2,956	764,534	872,157	0.1
NOMBRE DE GARÇONS JAMAIS MARIES DE 5 à 15 ANS	6,405	1,555,914	1,987,977	0.2
NOMBRE DE FILLES JAMAIS MARIEES DE 5 A 15 ANS	6,089	1,476,257	1,891,333	0.2

¹⁻ Voir page 157 pour les estimations pondérées révisées

Weighted and Sample Counts for Income Variables: Records with Zero and Non-zero Values

Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu: enregistrements avec valeurs nulles et non-nulles

I/calsen Est	imates (1991 Census Bacords with zero		+10069 (I	Records with non-		
	Enregistrements a			Enregistrements a		ulles
Variable	Sample Count	Weighted Count		Sample Count	Weighted Count	Total Weighted Value
	Taille de l'échantillon	Nornbre pondéré		Taille de l'échantillon	Nombre pondéré	Agrégat pondéré
Wages and salaries						
Salaires et traitements	8,47	1 2	,251,729	24,599	7,580,926	273,090,059,684
Military pay and allowances						
Solde et Indémnités militaires	32,74	6 9	,7 62,86 8	324	69,787	1,592,351,104
Net income from						
non-farm self-employment						
Revenu net d'un emploi autonome non agricole	29,27	3 8	,770,074	3,797	1,062,581	18,471,115,086
-	·					
Net income from						
farm self-employment						
Revenu net d'un emploi	00.04		470.000		050.005	4 FFE 400 403
autonome agricole	30,94	8 9	,473,630	2,122	2 359,025	4,555,183,437
Net income from						
roomers and boarders		•				
Revenu net provenant de			740 000	400	140 700	070 000 654
chambreurs et de pensionnaires	32,66	5 9	,719,886	405	112,769	272,638,651
Total net income						
from self-employment						
Revenu total	07.00		004.040			00 000 007 47
d'un emploi autonome	27,22	5 8	,391,819	5,845	5 1,440,836	23,298,937,174
Total earnings						
Gains totaux	6,96	6 1	,914,817	26,104	7,917,838	297,981,347,962
Total investment income						
Revenu total de placements	17,34	3 5	,036,973	15,727	7 4,795,682	18,791,895,453
Family and youth allowances						
Allocations familiales et						
allocations aux jeunes	19,08	5 6	,153,819	13,985	3,678,836	2,669,962,869
Child tax credit						
Crédit d'impôt pour enfants	24,33	9 7	,881,411	8,731	1,951,244	1,409,271,773
Old age security/ guaranteed income supplement Sécurité de la vieillesse,						
supplément de revenu garanti et						
allocation au conjoint	25,69	3 7	,892,709	7,37	7 1,939,946	12,580,635,627

Weighted and Sample Counts for Income Variables: Records with Zero and Non-zero Values

Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu:

enregistrements avec valeurs nulles et non-nulles
Revised Fetimates (1991 Cansus Rass) - Fetimation révisées (hass du recensement de 1991)

Revised Estima			on révisées (l	oase du recenseme			
Records with zero values				Records with non-zero values			
	Enregistrements	avec valeurs nul	les	Enregistrements av	ec valeurs non-n	ulles	
Variable	Sample Count	Weighted Count		Sample Count	Weighted Count	Total Weighted Value	
	Taille de l'échantilion	Nombre pondéré		Taille de l'échantillon	Nombre pondéré	Agrégat pondéré	
Canada/Québec							
pension plan benefits							
Prestations du régime de				1			
pensions du Canada/Régime des							
rentes du Québec	25,8	196	7,881,880	7,234	1,950,775	7,798,911,770	
Terres du Guesse	20,0	~~	7,001,000	,,204	1,555,775	7,700,011,770	
Unemployment insurance benefits							
Prestations d'assurance-chômage	24,	31∡1	7.788.591	8,556	2,044,064	8,042,451,078	
Tastatorie a assurance-orioritage	24,	/1-4	1,700,001	0,555	2,077,007	0,012,101,010	
Social assistance and							
provincial income supplements				ł			
Aide sociale et							
suppléments de revenu provinciaux	27,	100	8,142,441	5,571	1,690,214	4,799,682,859	
supplients de revenu provinciaux	21,1	155	0,142,441	5,571	1,090,214	4,799,002,008	
Other income from							
government sources				İ			
Autres revenus provenant du							
gouvernement (incluant crédit							
d'impôt provincial)	14,	94	4,441,590	18,076	5,391,065	3,370,458,714	
Total government transfer payments			4.504.000			40.074.074.000	
Total des tranferts gouvernementaux	4,;	248	1,594,206	28,822	8,238,449	40,671,374,690	
Taxable government transfer payments		•					
Transferts gouvernementaux imposables	7,9	76	3,042,077	25,094	6,790,578	28,390,699,584	
				1			
Non-taxable total government							
transfer payments							
Transferts gouvernementaux							
non imposables	10,	142	3,389,468	22,628	6,443,187	12,280,675,106	
Detinoment newsland							
Retirement pensions,				ļ			
superannuation and annuities				1		44 770 000 000	
Pensions de retraite et rentes	28,	/15	8,526,639	4,355	1,306,016	11,778,289,098	
Other money income							
Autres revenus en espèces	30,	362	9,008,589	2,708	824,066	4,033,161,255	
Total income		40	4= 4			070 050 000 150	
Revenu total		42	15,481	33,028	9,817,174	373,256,068,458	
Total income tax							
	•	nee	4 500 005	27.045	. g ana ean	69 040 397 A46	
Impôt total sur le revenu	6,	055	1,529,035	27,015	8,303,620	68,940,387,018	

Weighted and Sample Counts for Income Variables: Records with Zero and Non-zero Values

Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu: enregistrements avec valeurs nulles et non-nulles

o to complete the	mates (1991 Census B Records with zero	<u> </u>		Records with non-		<u> </u>
	Enregistrements	· ·	les	Enregistrements a		ulles
Variable	Sample Count	Weighted Count		Sample Count	Weighted Count	Total Weighted Value
	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré		Taille de l'échantillon	Nombre pondéré	Agrégat pondéré
Income after tax						
Revenu après impôt	4	12	15,481	33,028	9,817,174	304,315,681,440
Head - Total earnings						
Chef - Gains totaux	8,96	· ·	2,469,411	24,10	7,363,244	203,684,144,282
Head - Taxable government transfer payments			:			
Chef - Transferts gouvernementaux imposables	11,57	74	4,182,514	21,490	5,650,141	19,236,981,997
Head - Non-taxable government transfer payments Chef - Transferts						
gouvernementaux non imposables	17,17	72	5,160,881	15,890	3 4,671,774	8,761,466,395
Head - Total government transfer payments						
Chef - Total des tranferts gouvernementaux	7,90	32	2,826,310	25,088	3 7,006,345	27,998,448,392
Head - Total income						
Chef - Revenu total	13	32	45,632	32,930	3 9,787,023	257,776,269,151
Wife - Total earnings Épouse - Gains totaux	19,62	25	5,882,027	13,44	5 3,950,628	59,655,788,798
Wife - Taxable government transfer payments Épouse - Transferts						
gouvernementaux imposables	24,65	56	7,661,849	8,414	2,170,806	6,361,822,580
Wife - Non-taxable government transfer payments						
Épouse - Transferts gouvernementaux non imposables	25,64	54	8,042,883	7,416	5 1,789,772	1,803,168,902
Wife - Total government transfer payments						
Épouse - Total des transferts gouvernementaux	21,60	55	6,899,075	11,41	5 2,933,580	8,164,991,482
Wife - Total income Épouse - Revenu total	15,3	18	4,726,238	17,75	2 5,106,417	74,140,616,371

MICRODATA FILE - 1987 INCOME HOUSEHOLD INCOME (1987) FACILITIES AND EQUIPMENT (1988), PLUS SHELTER COST (1988) FICHIER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1987, ÉQUIPEMENT MÉNAGER (1988) SELON LE REVENU DE 1987, ET FRAIS DE LOGEMENT (1988)

Counts For Selected Variables • Les comptes pour diverses variables Revised Estimates (1991 Census Base) - Estimation révisées (base du recensement de 1991)

	Sample	Weighted Number	Aggregate	Average
	Count	of Households	Total Income	Income
Variable	Taille de	Nombre pondéré	Revenu total	Revenu
	l'échantillon	de ménages	agrégé	moyen
	rechantillon	ue menages	ayıeye	moyen
Province				
Special Family Unit				
Unité familiale spéciale	73	19,727	3,684,983,027	186,799
Newfoundland				
Terre-Neuve	3,301	170,431	5,337,365,214	31,317
Prince Edward Island				
L'Île-du-Prince-Édouard	1,885	43,243	1,383,012,916	31,982
Nova Scotia	,	,	. , .	
Nouvelle-Écosse	2,211	314,872	10,740,691,840	34,111
New Brunswick	_,	- · · · · · · · · · · ·		•
Nouveau-Brunswick	2,230	253,817	7,907,432,390	31,154
Québec	4,585	2,575,549	89,184,860,520	34,628
Ontario	5,889	3,558,341	150,324,746,572	42,246
Manitoba	2,328	409,149	13,501,167,655	32,998
Saskatchewan	3,028	381,813	12,466,050,316	32,650
Alberta	4,375	910,078	34,254,221,529	37,639
British Colombia	1,0.0	010,010	0 1,20 1,221,030	0.,000
Colombie-Britannique	3,165	1,195,635	44,471,536,479	37,19
Canada	33,070	9,832,655	373,256,068,458	37,961
Area • Région de résidence				
Urban population of 500,000 or more				
Urbaine de 500,000 habitants				
ou plus	6,730	4,740,191	194,699,047,542	41,074
Urban population of 100,000 to 499,999	0,100	1,110,101	(04,000,077,042	,07
Urbaine de 100,000 à 499,999				
habitants	3,974	1,143,268	43,638,984,838	38,170
Urban population of 30,000 to 99,999	J ₁ 51 T	1,140,200	40,000,904,000	30,170
Urbaine de 30,000 à 99,999 habitants	3,965	999,914	36,184,313,327	36,187
Urban population under 30,000	3,503	333,314	30,104,313,321	30,10
• •	0.24 A	4 267 000	4E 444 924 200	33.00
Urbaine de moins de 30,000 habitants	8,314	1,367,090	45,441,231,300	33,239
Rural Areas	40.007	4 500 400	E2 000 404 454	22.60
Régions rurales	10,087	1,582,192	53,292,491,451	33,683

2	3		OSSIER		Ę	-			*************************************			PORMA,
6					<u></u>	, _	<u> </u>	- 144	<u>u</u> ,	<u> </u>		
				- 7-			_		8		-	
9 🚾 📑		10										
The state of the s		12	A CHIEM	VEWER:	===		2		INTE	RVIEW	SUBSEQUEN	ΥE
Sam :		 	a 10		2/-	-						~
13 PREFEREZ	PREMIERE INTERV VOUS ÉTRE RITERVIEWÉ(E) I OU EN ANGLAIS?	VIEW DANS CE	A LIMITERY	ZEWER.							ENCORE DE E MORS DES	
) ^ا ستبد	Prompted Lucy by Found	٠٠ <u>.</u>	* (Japan 2) *. *********	Frances 2	٠.			ص		umr 4 21	-	Viente s Adapa
15 VEUNLEZ N	MOMMER TOUTES LES PERSO HIT PAS DE RÉSIDENCE HAB	MNES OUI DE	MEURENT A	Augus a 1			2	1 45	PERSO	NNES S	VIS CE LOG	DEME
patront at	name a 32.	a octile agis	LUNCK.					• 6	-	its name Code as	enteres a 32 Broans as pa	ero 40
	E PERSONNES OU SONT ABSI EN VOYAGE OU À L'HOPITA COTTAL PER PERS À 22 Non-2	7	~~~~	ACAM TUEL	LEMENT	VX ETU	~ 2				UN D'AUTRI E LOGEMEN ENT LIN CH	
	JELQU'UN D'AUTRE QUI DEN AEUR, UN PENSIONNAIRE OI		L'EXEMPLE, L E7	IN PAREN	₹.		1	00	UN PEN	STONK!	AURE?	AMBR
31 32	COMMA TO MARTIN & 32 MEMPRISSEE INS PROMISE 33 & 40	Non O	<u> </u>					The Park	U brac Masar is Masar is	C DOUGS	73 1 40	اسه ² (
	Noms des membres du ménaç	 ;=	5 مصل :	35.36 3	1	:	40 .	0	Lange san	1 000	-	Terrian
DM								A .			G = 1	-
Nom de lamba			:				90/6			1 1		
Perent		<u> </u>		; ;	- :	F		+	++	+ :	+ - :	-
Prince		•	<u> </u>	<u>' </u>			1					
3						132.1	3	1				
4 Nom de					7	H		† †	++	$+ \dotplus$	 	++
Penge	·	· · ·	<u> </u>			9	4		igsqcut	11		
5 Nom de familie			ļ			1.25	5	:				; ;
6 Nom or						H	-		† †	ŤŤ		
Prenom		-					6	<u> </u>	 		1:1	1
Nom de famile			1			1	7					
8 Norte de					-	2	 8					Ħ
42 се годемен	T APPARTMENT & UN MEN	ABRE DE CE M	EMGE	4-	<u>i i</u>			<u> </u>		LL.		
م میدو م میدو م		Rematesaz la FO										
43 POUR TOUS	REMPLISSEZ A LA FIN DE L'I LES MÉNAGES	NTERVIEW			5 0.	CE	ihi cu Danàn	S HOU	ISEHO. Leure	LD LI -T-il	VE ON A	FAR: E FEI
#* es restructes	>	Permanen Cre No Wildren		!		vna						
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	N° de biblionere 2	Accordes		3		163	100-	1_			NO-NON	2_
	America 4 44	Return	<i>\(\)</i>	ļ								
4 0==== -	arrest to makes makes your	-	-									
5 code reports	46	14.3	-	╝								
	Core resource	47	04 5 0	7	-=-	i		<u>-</u>	MOTE!		يفسطف	\equiv
	ATT OF THE PARTY NAMED IN			- 11 -								_
Ceda	par telegrapse?			2 3		 -						

FEUILLE DES CODES Dossier du ménage (Formule 03)

.8	34 5 5 7 8 9	Maison individuelle Maison double Maison en rangée Duplex Appartement Institution Hôtel, maison de chambres ou pension Baraquement, camp de bûcheron, de construction, etc. Maison mobile Autre — Précisez dans les NOTES	
3/1		Masculin	_

	Ц_		
	Γ-		
			QUEL EST L'ÉTAT MATRIMONIAL DE? (Lisez les catégories à l'enquêté)
3	5	3	Actuellement marié(e) ou vivant en union libre Célibataire (jamais marié(e)) Veuve ou veuf
		4	Séparé(e) ou divorcé(e)

Féminin

Attribuez une lettre à tous les membres du ménage dont le lien avec le chef de famille cons-A titue une catégorie au poste 37. 36 à l'A' pour chaque membre de la première famille, Z 'B' pour chaque membre de la deuxième famille,

Chaque lettre utilisée au poste 36 doit correspondre à un 'chef de famille' différent au poste 37. Chef de famille Conjoint 3 Fils ou fille (adopté(e) ou non, ou d'un autre lit) 4 Petit-fils ou petite fille 5 Gendre ou bru 6 Enfant en tutelle (moins de 18 ans) 7 Père ou mère 8 Père ou mère du conjoint 9 Frère ou soeur O Autre parent - Précisez dans les NOTES Les chambreurs, pensionnaires et amis non apparentés doivent être identifiés par une lettre dis-

tincte au poste 36.

	(Lisez les questions à l'enquêté)
	Colonne 1: COMBIEN D'ANNÉES D'ÉTUDES PRIMAIRES ET SECONDAIRES A-T-L (ELLE) ACHEVÉES?
	O Aucune 1 de 1 à 8 années d'études primaires et secondaires 2 9 ou 10 années d'études primaires et secondaires 3 11 années d'études primaires et secondaires 4 12 années d'études primaires et secondaires 5 13 années d'études primaires et secondaires
 	Colonne 2: AA-T-IL (ELLE) FAIT DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES?
ľ	Non (n'a pas fait d'études postsecondaires)
	Oui
	O Non (n'a pas fait d'études postsecondaires)
	Oui CA.T-IL (ELLE) OBTENU UN GRADE, CERTIFICAT OU DIPLÔME?
}	Non létudes postse condaires inachevées) Oui la obtenu un certificat ou un diplôme d'études postse condaires)

3 Oui (a obtenu un grade universitaire)

O Ne fait pas partie du ménage ce mois-ci 1 Membre civil de ménage ce mois-ci 2 Membre à plein temps des forces armées canadiennes ce mois-ci 3 Membre du ménage de 70 ans et plus (interviews subséquentes seulement) PREMIER CODE: Inscrit par l'interviewer NOTE: Pour tout code autre que X, expliquez la situation sur le for- mule appropriée
3 Membre du ménage de 70 ans et plus (interviews subséquentes seulement) PREMIER CODE: Inscrit par l'interviewer NOTE: Pour tout code autre que X, expliquez la situation sur le formule appropriée
PREMIER CODE: Inscrit per l'interviewer NOTE: Pour tout code autre que X, expliquez la situation sur le for- mule appropriée
expliquez la situation sur la formule appropriée. X Questionnaire EPA rempil pour tous les membres admissibles du ménage E Questionnaire EPA rempil pour certains membres admissibles (et non tous) du ménage N Personne à la maison (après plusieurs tentatives de contacter le ménage) R Refus du ménage K Impossibilité d'interviewer pour cause de décès, de maladie, de problème de langue ou de toute autre circonstance inhabituelle reliée au ménage L Impossibilité d'interviewer à cause du 15/22
X Questionnaire EPA rempli pour tous les membres admissibles du ménage E Questionnaire EPA rempli pour certains membres admissibles (et non tous) du ménage N Personne à la maison (après plusieurs tentatives de contacter le ménage) R Refus du ménage K Impossibilité d'interviewer pour cause de décès, de maladie, de problème de langue ou de toute autre circonstance inhabituelle reliée au ménage L Impossibilité d'interviewer à cause du 15/22
Mule appropriée
X Cluestionnaire EPA rempil pour tous les membres admissibles du ménage E Questionnaire EPA rempil pour certains membres admissibles (et non tous) du ménage N Personne à la maison (après plusieurs tentatives de contacter le ménage) R Refus du ménage K Impossibilité d'interviewer pour cause de décès, de maladie, de problème de langue ou de toute autre circonstance inhabituelle reliée au ménage L Impossibilité d'interviewer à cause du 15/22
E Questionnaire EPA rempli pour certains membres admissibles (et non tous) du ménage N Personne à la maison (après plusieurs tentatives de contacter le ménage) R Refus du ménage K Impossibilité d'interviewer pour cause de décès, de maladie, de problème de langue ou de toute autre circonstance inhabituelle reliée au ménage L Impossibilité d'interviewer à cause du
niemores admissibles (et non tous) du ménage Ni Personne à la maison (après plusieurs tentatives de contacter le ménage) R Refus du ménage K Impossibilité d'interviewer pour cause de décès, de maladie, de problème de langue ou de toute autre circonstance inhabituelle reliée au ménage L Impossibilité d'interviewer à cause du 15/22
M Personne à la maison (après plusieurs tentatives de contacter le ménage) R Refus du ménage K Impossibilité d'interviewer pour cause de décès, de maladie, de problème de langue ou de toute autre circonstance inhabituelle reliée au ménage L Impossibilité d'interviewer à cause du 15/22
N Personne à la maison (après plusieurs tentatives de contacter le ménage) R Refus du ménage K Impossibilité d'interviewer pour cause de décès, de maladie, de problème de langue ou de toute autre circonstance inhabituelle reliée au ménage L Impossibilité d'interviewer à cause du
Refus du ménage Refus du ménage L'impossibilité d'interviewer pour cause de décès, de maladie, de problème de langue ou de toute autre circonstance inhabituelle reliée au ménage L'impossibilité d'interviewer à cause du
K Impossibilité d'interviewer pour cause de décès, de maladie, de problème de langue ou de toute autre circonstance inhabituelle reliée au ménage limpossibilité d'interviewer à cause du 15/22
K Impossibilité d'interviewer pour cause de décès, de maladie, de problème de langue ou de toute autre circonstance inhabituelle reliée au ménage L Impossibilité d'interviewer à cause du 15/22
langue ou de toute autre circonstance inhabituelle reliée au ménage Limpossibilité d'interviewer à cause du 15/20
inhabituelle reliée au ménage inhabituelle reliée au ménage Limpossibilité d'interviewer à cause du 15 ma
Impossibilité d'interviewer à cause du 15 ma
* INTO CONTROL OF THE CONTROL OF THE PROPERTY
mauvais temps
T Hánan taman i
V I company the same transfer to the same transfer transfer to the same transfer transf
roulotte vacant et logement saisonnier
) vacanti
C Logement en construction 22
Logement occupé par des personnes ne 15/22
devant pas être interviewées
D Logement démoli, transformé en local 12/22 d'affaires, déménagé, abandonné (inha-
bitable), inscrit par erreur
A Interview annulée, faute d'intervieues
A Interview annulée, faute d'intervieues
A Interview annuiée, faute d'interviewer (Réservé au bureau régional) DEUXIÈME CODE: Réservé au bureau

régional

Blanc Interviewez ou essayez d'interviewer de nouveau

N'interviewez pas à moins d'un changement complet de la composition du

Essayez d'interviewer de nouveau, une

lettre a été envoyée Essayez d'interviewer de nouveau, un membre du personnel du bureau ré-gional est entré personnellement en contact avec le ménage

CODES D'INTERVENTION À UTILISER AUX FINS DE LA LISTE DE LA GRAPPE (FORMULE 02)

1 LOGEMENT AJOUTÉ, c.-d-d. nouvelle tigne de lis-

tage 2 CORRECTION, c. a.d. rectification de la ligne de

listage initiale
3 CHANGEMENT DE STATUT, c.4-d. doit être supprime de la liste

UTILISATION DES NUMÉROS DE DOSSIER TEMPORAIRES , T

Commencez toujours par'T' ce qui signifie temporaire'.

Utilisez les 4 derniers chiffres de votre numéro de táche.

'A' pour le pramier logement supplémentaire, 'B' pour le deuxième, 'C' pour le troisième, etc.

DENOUETE	RENOU- VELLEMENT	D'ENONÈTE	RENOU- VELLEMENT
UI (Janv.)	1	07 (Juil.)	1
U2 (hev.)	2	08 (Apút)	7
U3 (Mar.)	3	09 (Sept.)	3
U4 (Ayr.)	4	10 (Oct.)	····· 🔏
U5 (Mai)	5	11 (Nov.)	· · · · · · · ·
06 (Juin) , , ,	6	12 (Déc.)	g

ENQUÊTE DE 1988 SUR LES FINANCES DES CONSOMMATEURS

FICHE QUESTIONNAIRE

Poste 50 de la FO3 - Questions sur la composition de la famille et codes

La ou les questions qui suivent ont pour objet de déterminer le nombre de familles dont la composition est demeurée inchangée pendant toute l'année 1987. Par inchangée nous entendons qu'il n'y a pas eu de naissances, de décès, d'arrivées ni de départs dans la famille en 1987. La famille peut avoir déménagé au cours de l'année, pourvu que sa composition (telle qu'elle est décrite au poste 36 de la F03) n'ait pas changé.

Assurez-vous de poser les questions exactement comme elles sont formulées pour le chef de chaque famille et inscrivez un code dans les colonnes A et V

Ł

Ε

М

POUR LES FAMILLES DE DEUX PERSONNES OU PILIS-POSEZ CES QUESTIONS AU SUJET DU CHEF SEIN FMEMT EN 1987, D'AUTRES PERSONNES APPARENTÉES À . . . VIVAIENT-ELLES AVEC VOTRE (SA) FAMILLE? AP Si "oui", inscrivez "1" et mettez fin à l'interview. Si "non", inscrivez "2" et passez à "VE". Si la personne "n'est pas certaine" ou "ne sait pas", inscrivez "3" et L mettez fin à l'interview. Si la personne refuse de répondre, n'écrivez rien et mettez fin à l'interview. LES MEMBRES DE LA FAMILLE DE ... ONT-ILS TOUS VÉCU ENSEMBLE PENDANT LES 12 MOIS DE 1987? Si "oui", inscrivez "1". Si "non", inscrivez "2". E M Si la personne "n'est pas certaine" ou "ne sait pas", inscrivez "3". Si la personne refuse de répondre, n'écrivez rien.

POUR LES FAMILLES D'UNE PERSONNE: EN 1987, ... VIVAIT-IL(ELLE) AVEC DES PERSONNES À QUI IL(ELLE) ÉTAIT APPARENTÉ(E)? Si "oui", inscrivez "1". Si "non", inscrivez "2". Si la personne "n'est pas certaine" ou "ne sart pas", inscrivez "3". Si la personne refuse de répondre, n'écrivez rien.

DÉFINITIONS

50 L = ... VIVAIENT-ELLES?: Ont partagé un logement commun à titre de membres "habituels" de la famille pendant au moins un mois.

50 M - ... ONT TOUS VÉCU ENSEMBLE: Ont partagé un logement commun à titre de "lieu de résidence habituer". Une famille vivait encore ensemble même si un où plusieurs de ses membres ont été temporairement absents en 1987, par exemple, parce qu'ils fréquentaient "école, étaient en vacances, etc.

ENQUÊTE DE 1988 SUR LES FINANCES DES CONSOMMATEURS

FICHE QUESTIONNAIRE

POSTE 50 DE LA FO3 – QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES ET CODES

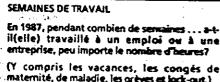
Posez chacune des questions supplémentaires pertinentes pour chaque personne âgée de 15 ans ou plus et inscrivez un code dans chaque colorere de sl 5

NOTA - ASSUREZ-VOUS DE POSER LES QUESTIONS EXACTEMENT COMME ELLES SONT FORMULÉES

		<u> </u>
_		STATUT D'IMMIGRATION
ŀ	1	est-il(elle) Canadien(ne) d'origine?
A	8	Si "OUI", inscrivez le code: 00 – Personnes nées au Canada (y compris TN.) ou Canadien de naissance.
ĺ		Si "NON" demandez:
		Depuis quand réside-t-il(elle) au Canada?
		45 – Personnes qui ont immigré au Canada avant 1946.
	ر د روس د (۱	46 à 88 — Personnes qui ont immigré au Canada entre 1946 et 1988. (Inscrivez les deux derniers chiffres de l'année d'arrivée.)

LANGUE MATE					
Quelle est la pri dens son enfan	emière	langue	que	. a a	pprise
1 = Anglais		лиргел	a enco	4/	
2 - Français	-	•			
d - Autre	1.			-	٠

Contract of the second



entreprise, peu importe le nombre d'	beures?
(Y compris les vacances, les commandes, les commandes, les grèves et le	-
00 à 52 - Par ex., 9 semaines = 105".	•

TRAVAIL À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL

<u> </u>	 Inscrivez '0' si le nombre d 	¢ '57' e	et TO	T;		
إ	Autrement, demandez;	4.5	٠			
	Pendant ces semaines, le à temps plein ou à temps	travail o	i i	e F-	artiju	rt
	1 - À temps plein			-		j
	2 - À temps partiel				,	

S	न	SEMAINES DE CHÔMAGE
c	c	Inscrivez '00' si le nombre de '51' est '52';
G	#	Autrement, demandez:
		En 1987, pendant combien de semaines a-t- il(elle) été sans travail et à la recherche d'un

(Y compris les mises à pied temporaires) 00 à 52 - Par ex., 7 semaines = '07"

	PÉRIODES DE CHÔMAGE
Ċ	Inscrivez 'O' si le nombre de 'SC' est '00';
1	Autrement, demandez:
	Ces semaines faisaient-elles partie de la même période de chômage?
1	1 – Oui – une période
ļ	2 - Non - deux périodes
1	3 – Non – trois périodes ou plus

I A	
A	Inscrivez '0' si '\$T' + '\$C' = "\$2";
4	Autrement, demandez:
	Quelle était l'activité principale de pendant les semaines où il (elle) n'a pas travaillé ni cherché d'emploi?
	1 – Incapacité permanente

3 - Allait à l'école 4 - Retraité(e) ou volontairement inactif(ve)

5 - Autre (Précisez dans les 'Notes' de la F03) 0 - Sans objet

0 - Sans objet

AUTRE ACTIVITÉ

2 - Tenait maison

CODE DU REVENU - POSTE 25 DE LA CF06 Déterminez le code du revenu en:

- a) effectuant la procédure de vérification par l'intervieweur de la CF06 remplie, ou b) demandant: ". . . a-t-il(elle) touché un
- **CODES DU REVENU**
- 1 A indiqué avec certitude n'avoir touché aucun revenu

revenu quelconque en 1987?

- 2 A touché un revenu et a fourni une partie ou la totalité des détails
- 3 A indiqué avec certitude avoir touché un revenu, mais n'a pas fourni de détails
- 4 Impossible de déterminer si l'enquêté a touché un revenu ou non

emploi?

- 8 - Sans objet

	~ ⇔ ‱w 2:		3 = €≠9.44 3	1	
If do sep	Or OH	****	Mine Arres		1 2001
5	6		7		
10 🗠	SEMAINE DE	PHOSE PRE. A-T-LIELLS	30 LA SEMANE DERMERE. MAIT-LUELLE: U	N 50	A-T-RUELLE: DELA TRANSLLE A UN EMPLOI OU A UNE
77	SE (Pau mo:	EMPLOI OU A UNE ENTRE	EMPLOI OU UNE ENTREPRISE AUXQUELS II	50	ENTREPRISE? O No. 7 America 55
a	'O •	· () ~~~ • > 0	ت د د د د د د د د د د د د د د د د د د د	51	QUAND A-T-LIELLE: TRAMPLE A UN EMPLOI OU A UNE ENTREPRISE LA DERMERE FOIS?
11	MACT-S (F)	E) PLUS D'UN EMPLOI O	31 LA SEMANE DERNERE . AMT-LIELLELLE	N .	
	US D'UNE E	ntreprise la semain	PUTURE SAME COMMENCENT & UNE DAT		Nos Arres
-	(مەر⊘ ھے،	DETERMINET? On O sep* O Amme a S		of the Area S is not all recent mater 3 face
12	NT-CE DÚ Á UN	CHANGEMENT SEMANE DERMENET	32 À PARTIR DE LA FIN DE SÉNAINE DEPARÉR DANS COMMEN DE SÉNAINES DOI LIELLE COMMENCER À TRANSLER À SO	52	
		<u> </u>	NOWEL EMPLOY	*	/II S to date à 5° m seus
13 💬	MOMEN OTHER	ES PAR CEMANNE TRE			(2) S is case a 51 ear q may
w	LTE-1-IFFTE!	THEMELLENT	33 POURQUOI S'EST-LLELLE) ABSENTE(E) O	53	TRAMALLATI-LIELLE; HABITUELLEMENT 30 HEURES
A 30	CON EXPLOS (proces	5 to 6500 and 13 ou place.	DEPOMERE? Occur 6.	33	OU PLUS PIUR SE MARIE?
	a d'autres emp		34 ANT-LIELE PLUS DUN EMPLOY OF	<u> </u>	A terror pter A terror corner ?
14 PO	URQUOI	TRAMELE-T-LIELLE) HAM	DEPOMENE?		OLE DE SELECT: SE SELECT.
TU SE	<u>ellement</u> mo Maine?	DINS DE 30 HEURES PA		54	A UNISSE CET EMPLOT?
		- P 0000	35 COMMEN D'HEURES PAR SEMANE TRU	·	PROPER W code
15 W.	SEMAINE DER	MERE, COMBIEN D'HEURE	SON EMPLOYORS 7	55	A LINTERVIEWER
V.	LLE7	S . A-T-L(ELLE) TRA	==== = 10 a, au		+Si Prozoncide parmanariler à 10 O passez à 80
elete Al fo	Propier les Pouros unitrées au non les les emploss	Par acure	a d'aures errope 1 Desset à 37		******* * () ;=== 3 56
	SEMAINE DERI	MÉRE, COMBIEN D'HEURE		56	AU COURS DES 6 DERMERS MOIS. S'EST-ILIELLE) CHERCHE DU TRANSL?
POI	UR UNE RAISON	TE ABSENTIE OU TRAMA	SENAME?		Our O North O Asset & 64
wee:	ances, maladio	e, conflit de traveil, etc.)	37 AVSOU'A LA FIN DE LA SEMANE DERNIERI	57	* AU COURS DES 4 DERMIERES SEMAINES ONLA FAIT
(Tau	A las emplos?	THE N	PENDANT COMBIEN DE SEMAINES CONSE	t. :	POUR SE TROUVER DU TRANSIL? Notes foure metrode indicate
47 ~-	EILE ÉTAG	A RAISON PRINCIPALE DI	DU !ROUNT		* AU COURS DES 4 DERMERES SEMAINES A.T. N. ST.
17 2	TTE ABSENCE?	A MISON HONCHILE DI			LE) FAIT AUTRE CHOSE POUR SE TROUVER DU TRAVAIL ? AORE JOUR BUT MEDICOR PROJURE POU CHOUSE METICOR
		PROTEST IN COOR	38 RECOT-ALIELLE) UNE REMUNERATION D 50N EMPLOYEUR POUR SES ABSENCES D LA SEMANE	ŧί	corrier, comerce;
		ES A-T-ILIELLE) EFFECT	DERMERE?	ĺ	FOIS? (Nome: 4 nerce): Japan 6
VE)		E LA SEMANCE DEROGERE	39 44 7 7 8 7 9	—¦ s.	Métrode (mich has all mich has a seal-serie arrange servaire d'in establisse d
A 5.	OM EMPLOT (previous	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	15 coom 5 mar a part a 33 December a 56	i	aun BUREAU de ducement Produc
	a d'autres erroi	œ'	· A	- !	a vr BUPEAU or opportuni PRIVE
19 W	COURS DES 41	DERHERES SEMANES			
				_	THE COLOREST
EM	PLOI?	LLE) CHERCHE UM AUTRI	ENPLOY?	E	· un symbolar — — —
EX	PLOI?	LLE) CHERCHE UN AUTRI	E SEST-LIELLE) CHERCHE UN AUTR	E 1	a un SYMDICAT description is also EMPLITHEURS E E E
	PLOIT	LLE) CHERCHE UN AUTRI	SEST-LIELLE CHERCHE UN AUTR	E 1	a un SYNDCAT OFFICE JES SO SON OFFICE JES
72 %	PLOIT	LLE) CHERCHE UN AUTRI	E SEST-LIELLE) CHERCHE UN AUTR		a un SYNDICAT a un SYNDICAT descenten a las SUMPLOYE JAS di CRA MARS ou des Externs di CRA MARS ou des Externs controlles authorités du recordu a Jan ANNONCE du recordu a Jan ANNONCE
72	PLOIT	LLE) CHERCHE UN AUTRI	SEST-LIELLE CHERCHE UN AUTR		a un SYNDCAT descientent a lain ENAT, DITE, JRS di cris MATS ou cris supresi
72	PLOIT	LLE) CHERCHE UN AUTRI	SEST-LIELLE CHERCHE UN AUTR		•
72 °	PLOIT	LLE) CHERCHE UN AUTRI	SEST-LIELLE CHERCHE UN AUTR		ALL REPORT DOUBLE OF WACHES ALL REPORT OF THE PERSON OF THE STATE OF THE PERSON OF THE STATE OF THE PERSON OF THE
72 P	PLOIT DESCRIP UR OUT TRA	LLE CHERCHE UN AUTRE - more 6 12 2000 DELEMENTO DUT NAME 16 17 - LIELLE) 7 / Nom o	EMPLOT OF GENERAL CHI AUTR		ALL MANN-CONSTATE OF UNICIDES AUTRE Precase Sing of VCTES UISQU'A LA FIN DE LA SEMAINE DERNIERE PENDANT COM- BIEN DE SEMAINES MANT-RUELLET OFFERCHES DU TRANSAU, "The commodation ass
72 P	PLOIT DESCRIP UR OUT TRA	LLE CHERCHE UN AUTRE - more 6 12 2000 DELEMENTO DUT NAME 16 17 - LIELLE) 7 / Nom o	EMPLOY? DE L'ENTRIEDRISE (ACTIVITÉ DI POPULATA DE L'ENTRIEDRISE (ACTIVITÉ DE L'E	58	ALL MONE CONSIATE OF UNCINCES ALTRE PROMET BY NOTES JUSQU'A LA FIN DE LA SEMANNE DERNIERE PENDANT COM- BIEN DE SEMANNES MANT-RIELLE! CHERCHES DU TRAMARE, "THE COMPLETANT PASS RES SEMANNES TOWNHESS."
72 P	PLOIT DESCRIP UR OUT TRA	LEE CHERCHE UN AUTRE	SEST-LIELLE) CHERCHE UN AUTR Du		ALLIANO CONSILTE OF UNCINCES AUTRE Precase SPICES JUSQU'A LA FIN DE LA SEMANNE DERNIERE PENDANT COM- BIEN DE SEMANNES AMAT-RIELLE! OFERCHES DU TRAMARE, "ONe composan passing semannes provabless." OUTRILEELES COMMENCE à SE CHERCHER DU TRAMARE, "TROMPE PRINCIPALE DE AVANT OUTRILELLES COMMENCE à SE CRECCHER DU TRAMARE." FROMME
72 20 2 20 2 30 2 73 0	OLESCRIP OLESCRIP VIR OUT THE SOUTH	LEI CHERCHE UN AUTRE CONTROL 12 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	SEST-LIELLE) CHERCHE UN AUTR Du	58	ALL MORE PROMOTE OF WANCINGS AUTRE PROMOTE OF WOTES JUSQU'A LA FIN DE LA SEMANNE DERNIERE PENDANT COM- BIEN DE SEMANNES AMAT-RIELLE! OFFICHE OF THE COMPANY OF THE PRINCIPALE DE OFFICHE OFFICH OFFICH OFFICH OFFI OUTILE ELAT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE OFFICHER DU TRAMAL ? CHERCHET DU TRAMAL ? CHERCHET DU TRAMAL ? CHERCHET DU TRAMAL ?
72 2 2 2 2 2 2 2 2 2	PLOIT OU STAND THE COURT OF THE	CHERCHE UN AUTRE O 100 2 0 PROME 1 2 0 PROME 1 2 0 PROME 1 2 0 PROME 2 0 PROME 2 0 PROME 2 0 PROME 2 0 PROME 2 0 0 PROME 2 0	SEST-LIELLE) CHERCHE UN AUTR Da or or or Pamer à 17 DE LENTREDRISE (Activité principale) ALLER POUR CET EMPLOYEUR? SE L'OR RET POUR SE L'OR RET POUR SE LOR RET POUR SE LOR RET POUR SE COURS SERVES S MOSSAITA 3	58	ALL MANN-CONSLATE 49 ANNENCES AUTRE PRESENT BY 47 NOTES JUSQU'A LA FIN DE LA SEMAINE DERNERE, PENDANT COM- BIEN DE SEMAINES MANT-ALELLE! CHERCHE DU TRAMBA! 7 HAVE COMPANDED PAR CHERCHE DU TRAMBA! 7 HAVE COMPANDED PAR CHERCHER DU TRAMBA! 7 HAVE A SE CHERCHER DU TRAMBA! 7 HOUSDE A CHERCHER-T-BLELLE! UN EMPLO! DE PLUS DE 6 MOIS?
72 % 	DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF	CHERCHE UN AUTRE O 100 2 0 PROME 1 2 0 PROME 1 2 0 PROME 1 2 0 PROME 2 0 PROME 2 0 PROME 2 0 PROME 2 0 PROME 2 0 0 PROME 2 0	SEST-LIELLE) CHERCHE UN AUTR Du	58	ALT MANN CONSLATE ON WINCENCES AUTRE PRODUCT STYLE OF VICTES JUSQU'A LA FIN DE LA SEMAINE DERNIERE. PENDANT COMBIEN OE SEMANES AMOT ALIELLE! CHERCHE DU TRAMALL 7 (NE COMPIDANT PARE SEMANTE PROPUBLIES. QUELLE ETAIT L ACTIVITÉ PRINCIPALE DE AVANT OUILLELES COMMENCE À SE CHERCHER DU TRAMALE À 12 CHERCHET-ALIELLE: UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS?
72 \$\frac{1}{2} \rightarrow \frac{1}{2} \rightarrow \f	DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF	CHERCHE UN AUTRE O 100 2 0 PROME 1 2 0 PROME 1 2 0 PROME 1 2 0 PROME 2 0 PROME 2 0 PROME 2 0 PROME 2 0 PROME 2 0 0 PROME 2 0	SEST-LIELLE) CHERCHE UN AUTR Da or or or Pamer à 17 DE LENTREDRISE (Activité principale) ALLER POUR CET EMPLOYEUR? SE L'OR RET POUR SE L'OR RET POUR SE LOR RET POUR SE LOR RET POUR SE COURS SERVES S MOSSAITA 3	58	ALTRE PRODUCT STREET OF VANCINCES AUTRE PRODUCT STREET OF VCTES JUSQU'A LA FIN DE LA SEMANNE DERNIERE. PENDANT COMBIEN OE SEMANNES LA MANT'ALIELLE! CHERCHÉ DU TRAMAL MANT'ALIELLE! CHERCHÉ DU TRAMAL MANT'ALIELLE! OUELLE ÉTAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE AVANT FROME CHERCHET-RUELLE: UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS? JUSTI DE MOIS 25 FROM NOIS 25 FROM PLU DE 100 FM. CHERCHET-RUELLE: UN EMPLOI DE TAMAS 25 FROM PLUS DE 6 CHERCHET-RUELLE: UN EMPLOI DE TAMAS 25 FROM PLUS DE 6 CHERCHET-RUELLE: UN EMPLOI DE TEMPS 25 FROM PLUS DE 100 FM. CHERCHET-RUELLE: UN EMPLOI DE TEMPS 25 FROM PLUS DE 100 FM.
72 \$\frac{1}{2} \rightarrow \frac{1}{2} \rightarrow \f	DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF	CHERCHE UN AUTRE O 100 2 0 PROME 1 2 0 PROME 1 2 0 PROME 1 2 0 PROME 2 0 PROME 2 0 PROME 2 0 PROME 2 0 PROME 2 0 0 PROME 2 0	SEST-LIELLE) CHERCHE UN AUTR Da or or or Pamer à 17 DE LENTREDRISE (Activité principale) ALLER POUR CET EMPLOYEUR? SE L'OR RET POUR SE L'OR RET POUR SE LOR RET POUR SE LOR RET POUR SE COURS SERVES S MOSSAITA 3	58 59 60	ALTRE PECARE SITE OF VINCINCES JUSQU'A LA FIN DE LA SEMAINE DERNIERE. PENDANT COM- BIEN DE SEMAINES ABAUT RUELLE! CHERCHES DU TRAMSAL ? PRO COMPORANT PAS JOS SEMAINES PREVIOUS PRINCIPALE DE AVAINT OUTLIE ELLE LA CATTUTE PRINCIPALE DE AVAINT OUTLIELLE COMMENCE À SE CHERCHE-T-RUELLE; UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS? JUSQU'A LA TEMPS PARTIEL. CHERCHE-T-RUELLE; UN EMPLOI À TEMPS PLEIN OU UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL.
72 2 20 2 73 0 20 2 74 %	DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF	CHERCHE UN AUTRE O 100 2 0 PROME 1 2 0 PROME 1 2 0 PROME 1 2 0 PROME 2 0 PROME 2 0 PROME 2 0 PROME 2 0 PROME 2 0 0 PROME 2 0	SEST-LIELLE) CHERCHE UN AUTR Da or or or Pamer à 17 DE LENTREDRISE (Activité principale) ALLER POUR CET EMPLOYEUR? SE L'OR RET POUR SE L'OR RET POUR SE LOR RET POUR SE LOR RET POUR SE COURS SERVES S MOSSAITA 3	58 59 60	ALTRE PRODUCT STREET OF VACTES JUSQU'A LA FIN DE LA SEMAINE DERNIERE. PENDANT COM- BIEN DE SEMAINES - ANATY-RIELLE! OFFRICHES DITTAINS. PROFESTORES AS SEMAINES DIRECTOR - PRINCIPALE DE AVANT OUTLIE EINT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE AVANT OUTLIELLE) COMMENCE A SE CHERCHE T-RIELLE: UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS? AU 30 0000 Mors de 6 mois roc. 6 mois CHERCHER RUETLE! UN EMPLOI A TEMPS PLEIN OU UN EMPLOIA TEMPS PARTIEL? A BITCO DANS 120 140 140 150 140 150 160 160 160 160 160 160 160 160 160 16
72 72 73 73 73 74 %	OUEL GENNE	LEE CHERCHE UN AUTRE	EMPLOY OF CHRONE UN AUTR Du	58 59 60	ALTRE PRODUCTION OF VOTES AUTRE PRODUCTION OF VOTES USQU'A LA FIN DE LA SEMANNE DERNIERE. PENDANT COM- BIEN OE SEMANNES ANAUT-RIELLE! DHEROCHÉ DIA PRODUCTION OF COMPANY PAR GUELLES COMMENCES A SE CHEROCHE DIA TRANSI
72 72 73 73 73 74 %	OUEL GENNE	LEE CHERCHE UN AUTRE	SEST-LIELLE) CHERCHE UN AUTR Da or or or Pamer à 17 DE LENTREDRISE (Activité principale) ALLER POUR CET EMPLOYEUR? SE L'OR RET POUR SE L'OR RET POUR SE LOR RET POUR SE LOR RET POUR SE COURS SERVES S MOSSAITA 3	58 59 60	ALT MORE CONSILITE ON MACRICES JUSQU'A LA FIN DE LA SEMAINE DERNIERE. PENDANT COM- BIEN DE SEMAINES MANT-RUELLE! OFFERCHE D'UT TRAMBLE? ("THE COMPANIERE DE AVANT OUTELLE ETAIT L'ACTIVITÉ PRINCUPALE DE AVANT OUTELE ETAIT L'ACTIVITÉ PRINCUPALE DE AVANT OUTELELE D'UT TRAMBLE? ("TROCHE OFFERCHE-T-RUELLE; UN EMPLOY DE PLUS DE 6 MOIS? ALTE D'UT SAURLE D'UN EMPLOY DE PLUS DE 6 MOIS? ALTE D'UN EMPLOY D'UT TEMPS PLEIN OU UN EMPLOY D'UT TEMPS PARTIEL? A BITTER DOPPE ("A BITTER DOPPE") ALTE D'UN EMPLOY D'UN
72 22 22 22 22 22 22 22 22 22 22 22 22 2	OUEL GENNE	LEE CHERCHE UN AUTRE	EMPLOY OF CHRONE UN AUTR Du	58 59 60	ALTRE PRODUCT ON STATE OF WANCINGS JUSQU'A LA FIN DE LA SEMAINE DERNIERE. PENDANT COM- BIEN DE SEMAINES ABATT-RUELLE! CHERCHE DI TRAMBLE! PRINCUPALE DE AVANT OUTLIE EITA L'ACTIVITÉ PRINCUPALE DE AVANT OUTLIELLE! COMMENCE À SE CHERCHE-T-RUELLE! UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS? JUSTICA DE L'ACTIVITÉ DE L'ACTIVITÉ PRINCUPALE DE AVANT OUTLIELLE! UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS? A BITTO DIVE L'ACTIVITÉ DE L'ACTIVITÉ PRINCUPALE DE L'ACTIVITÉ PRINCUPALE CHERCHE-T-RUELLE! UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS? A BITTO DIVE L'ACTIVITÉ D'ALTRE DE L'ACTIVITÉ D'ACTIVITÉ
72 22 22 22 22 22 22 22 22 22 22 22 22 2	OUEL GENNE	LEE CHERCHE UN AUTRE	EMPLOY OF CHRONE UN AUTR Du	58 59 60 61	ALTRE PRODUCT ON STATE OF SANCINCES JUSQU'A LA FIN DE LA SEMAINE DERNIERE. PENDANT COM- BIEN DE SEMAINES MANT-RUELLE! CHERCHE DI TRAMAL! ("He comparant passing semaining travaledes). OUELLE ETAL LACTIVITÉ PRINCUPALE DE AVANT OUTILELLE! COMMENCE À SE CHERCHET-RUELLE! UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS? ALTRE DOPPE DE PLUS DE 6 ONA DE TEMPS PARTIEL! A BIETO DOPPE DE 100 COMPARANT OUELLE EST LA RASON PRINCIPALE POUR LAQUELLE NA PAS CHERCHE DE TRAMAIL LA SEMAINE PRINCIPAL RECORD PRINCIPAL POUR LAQUELLE PRINCIPAL RECORD PRINCIPAL POUR LAQUELLE PRINCIPAL RECORD PRINCIPAL POUR LAQUELLE PRINCIPAL RECORD PRINCIPAL RECORD PRINCIPAL POUR LAQUELLE PRINCIPAL RECORD P
72 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	OUEL GENNE	LEE CHERCHE UN AUTRE	EMPLOY OF CHRONE UN AUTR Du	58 59 60 61	ALTRE PRODUCT ON STATE OF SANCINCES JUSQU'A LA FIN DE LA SEMAINE DERNIERE. PENDANT COM- BIEN DE SEMAINES ANAT-RIELLE! CHERCHE DI TRAMAL! ("THE COMPANIE DE AVANT OUTILE ELTA L'ACTIVITÉ PRINCUPALE DE AVANT OUTILELLE! OCUMENCE À SE CHERCHE DU TRAMAL! ("TOUTE PRINCUPALE DE AVANT OUTILELLE! OCUMENCE À SE CHERCHE-T-RIELLE! UN EMPLO! DE PILUS DE 6 MOIS? ALTER DANS E MOIS MOIS DE PILUS DE 6 MOIS PAR S' EN COMPANIE POUR L'ADUELLE UN EMPLO. DA TEMPS PARTIEL? A BITCH DANS DE CANCON PRINCUPALE POUR L'ADUELLE N'À PAS CHERCHE DE PRINCUPALE POUR L'ADUELLE N'À PAS CHERCHE DE PRINCIPALE POUR L'ADUELLE TRAMAL L'A SEMAINE PRINCIPAL PUÈ RAISON DUI AURAIT EMPECHE DE PRINCIPAL PER EMPLON DE PILONE PE
72 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	DESCRIPE DESCRI	TRANAL FAISAT-LIELLI (no) knichof forb.)	EMPLOY? Du	58 59 60 61 62 63	ALTRE PRODUCT SITE OF VANCINCES JUSQU'A LA FIN DE LA SEMAINE DERNIERE. PENDANT COM- BIEN DE SEMAINES MINT-RIELLE! CHERCHES DU TRAMAL! ("Ne comparant passing semaining travalents.") OUELLE ESTAT L'ACTIVITÉ PRINCUPALE DE AVANT OUTRIELLE! COMMENCE À SE CHERCHES DU TRAMAL! ("NE COMPARANT DE PLUS DE 6 MOIS? ALTRE DONNET DE PLUS DE 6 CHERCHES-T-RIELLE! UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS? A BIETO DONNET DE PLUS DE 6 ONA DE PRODUCT DE PLUS DE 6 ONA DE VETTERE PARTIEL! OUELLE EST LA REMON PRINCUPALE POUR LAQUELLE N'A PAS CHERCHE DE 1918 OUELLE EST LA RESON PRINCUPALE POUR LAQUELLE TRAMAIL LA SEMAINE PRINCIPAL PRODUCT PRINCIPALE PRINCIPAL PRODUCT PRINCIPAL PRINCIPAL PRINCIPAL PRODUCT PRINCIPAL PRINCIPAL PRODUCT PRINCIPAL PRODUCT PRINCIPAL PRINCIPAL PRODUCT PRINCIPAL PRODUCT PRODUCT PRODUCT PRINCIPAL PRODUCT
72 22 22 22 22 22 22 22 22 22 22 22 22 2	DESCRIPTIONS DESCRIPTION DESC	CHELLES CHARGNE UM AUTRE	EMPLOY 24	58 59 60 61 62 63	ALTRE PROCASE STREET OF WANCINGS AUTRE PROCASE STREET OF VICTES JUSQU'A LA FIN DE LA SEMANINE DERNIERE. PENDANT COM- BIEN DE STRAINES AMAT-RIELLE! CHERCHE DU TRAINAL? (Ne COMPONINT PASS GES SERVINERE TRAVENDES.) JUSTILLE ETAIT LA CETTATE PRINCIPALE DE AVANT OUTILLE ETAIT LA CETTATE PRINCIPALE DE AVANT CHERCHER DU TRAINAL? CHERCHET-RIELLE! UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MONS? JUSTILLE D'ANDIELLE! A BITTOL OFFICE OF TRAINS PARTEL! A BITTOL OFFICE OF TRAINS PRINCIPALE POUR LAQUELLE NA APS CHERCHE DE PRENNE! S 53 OUELLE EST LA RAISON DUI AURAIT EMPÉCHÉ DE PRENNE! UN EMPLON DU RAUPAIT EMPÉCHÉ DE PRENNE! UN EMPLON DUI AURAIT EMPÉCHÉ DE PRENNE! IN COSE L'ANTENEMERS ALENTEMENDER AL
72 \$2 \$2 \$2 \$2 \$2 \$2 \$2 \$2 \$2 \$2 \$2 \$2 \$2	DESCRIPTIONS DESCRIPTION DESC	CHELLES CHARGNE UM AUTRE	EMPLOY? Du	58 59 60 61 62 63	ALTRE PRODUCT SITE OF VANCINCES JUSQU'A LA FIN DE LA SEMAINE DERNIERE. PENDANT COM- BIEN DE SEMAINES MINT-RIELLE! CHERCHES DU TRAMAL! ("Ne comparant passing semaining travalents.") OUELLE ESTAT L'ACTIVITÉ PRINCUPALE DE AVANT OUTRIELLE! COMMENCE À SE CHERCHES DU TRAMAL! ("NE COMPARANT DE PLUS DE 6 MOIS? ALTRE DONNET DE PLUS DE 6 CHERCHES-T-RIELLE! UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS? A BIETO DONNET DE PLUS DE 6 ONA DE PRODUCT DE PLUS DE 6 ONA DE VETTERE PARTIEL! OUELLE EST LA REMON PRINCUPALE POUR LAQUELLE N'A PAS CHERCHE DE 1918 OUELLE EST LA RESON PRINCUPALE POUR LAQUELLE TRAMAIL LA SEMAINE PRINCIPAL PRODUCT PRINCIPALE PRINCIPAL PRODUCT PRINCIPAL PRINCIPAL PRINCIPAL PRODUCT PRINCIPAL PRINCIPAL PRODUCT PRINCIPAL PRODUCT PRINCIPAL PRINCIPAL PRODUCT PRINCIPAL PRODUCT PRODUCT PRODUCT PRINCIPAL PRODUCT
72 22 23 24 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25	DESCRIPTIONS DESCRIPTION DESC	CHELLES CHARGNE UM AUTRE	EMPLOY 24	58 59 60 61 62 63	ALTRE PRODUCTION OF THE PRINCIPAL POUR LADGES AUTRE PRODUCTION OF NOTES JUSQU'A LA FIN DE LA SEMAINE DERNIERE PENDANT COM- BIEN DE SEMAINES MINT-RIELLE! ORECCION TRAMAL PAR COMPONENT PARS NO LELLE ESTAT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE AVANT OUTRIELLE! COMMENCE À SE CHERCHE TOUT TRAMAL PARINCIPALE DE AVANT OUTRIELLE! UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS? AL 20 DE PLUS DE 6 MOIS? A BITCH DOPPE DE PLUS DE 6 MOIS PLUS
72 \$2 \$2 \$2 \$2 \$2 \$2 \$2 \$2 \$2 \$2 \$2 \$2 \$2	DESCRIPTIONS DESCRIPTION DESC	CHELLES CHARGNE UM AUTRE	EMPLOY 24	58 59 60 61 62 63	JUSOU'A LA FIN DE LA SEMAINE DERNIERE. PENDANT COM- BIEN DE SEMAINES ANAT-RIELLE! JUSOU'A LA FIN DE LA SEMAINE DERNIERE. PENDANT COM- BIEN DE SEMAINES ANAT-RIELLE! JUSOU'A LA FIN DE LA SEMAINE DERNIERE. PENDANT COM- BIEN DE SEMAINES ANAT-RIELLE! JUSOU'A LA FIN DE LA SEMAINE DE AVANT OUTELLE ETAT L'ACTIVITÉ PRINCUPALE DE AVANT OUTELELE OUTRAINEL! CHERCHE-T-RIELLE! UN EMPLO! DE PLUS DE 6 MOIS? JUSOU'A LA TEMPS PARTIEL! A BITCH DOING A TEMPS PLEIN OU UN EMPLO. DA TEMPS PARTIEL! A BITCH DOING A TEMPS PARTIEL. BOUNDARY A COUR. A BITCH DOING A TEMPS PARTIEL. A BITCH DOING A TEMPS PARTIEL. BOUNDARY A COUR. A BITCH DOING A TEMPS PARTIEL. BOUNDARY A COUR. A BITCH DOING A TEMPS PARTIEL. BOUNDARY A COUR. A BITCH DOING A TEMPS PARTIEL. BOUNDARY A COUR. A BITCH DOING A TEMPS PARTIEL. BOUNDARY A COUR. A BITCH DOING A TEMPS PARTIEL. BOUNDARY A COUR. BOUNDARY A
72 22 23 24 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25	DESCRIPTIONS DESCRIPTION DESC	CHELLES CHARGNE UM AUTRE	EMPLOY 24	58 59 60 61 62 63	ALTRE PECANT SITE OF SANCINCES JUSQU'A LA FIN DE LA SEMAINE DERNIERE. PENDANT COM- BIEN DE SEMAINES. ABATT-RIELLE! CHERCHES DI TRAMBAL? PINE COMPRIANT PARE THE SANCINCE TOWN OF SANCINCE A SE CHERCHES DO TRAMBALS. CHERCHE-T-RIELLE! UN EMPLO! DE PLUS DE 6 MOIS? A SETO SANCINCE A SE CHERCHE-T-RIELLE! UN EMPLO! A TEMPS PLEIN OU UN EMPLO! A TEMPS PARTIEL? A SITUR DIVEL A SETO DIVELLE UN EMPLO! A TEMPS PLEIN OU UN EMPLO! A TEMPS PARTIEL? A SETO DIVELLE UN EMPLO! A TEMPS PLEIN OU UN EMPLO! A TEMPS PARTIEL? A SETO DIVELLE UN EMPLO! A TEMPS PLEIN OU UN EMPLO! A TEMPS PARTIEL? A SETO DIVELLE UN EMPLO! A TEMPS PLEIN OU UN EMPLO! A TEMPS PARTIEL? A SETO DIVELLE EST LA RASSON PRINCIPALE POUR LAQUELLE NA PAS CHERCHE DE TRAMBAL LA SEMAINE PRENONE! IN COSE Y A T-TE LINE RASSON OUR AURALT EMPECHE DE PRENONE! NE SIMPL LA SEMAINE DE RIEGERE? PRONNE! R COSE *SAY & UN 'IT SITE E COSE SE 152 DESSEY & 40 *AUPTIMENT DESSEY 2 DESSEY & UN 'IT SITE E COSE SE AND \$ 52 DESSEY & 40 *AUPTIMENT DESSEY 2 DESSEY & 12 DESSEY & 40 *AUPTIMENT DESSEY 2 DESSEY & 12 DESSEY & 40 *AUPTIMENT DESSEY 2 DESSEY & 12 DESSEY & 40 *AUPTIMENT DESSEY 2 DESSEY & 12 DESSEY & 40 *AUPTIMENT DESSEY 2 DESSEY & 40 *AUPTIMENT DESSEY 2 DESSEY & 12 DESSE
72 20 A	DESCRIPTIONS DESCRIPTION DESC	LLE) CHERCHE UN AUTRE 100 100 100 100 100 100 100 100 100 10	ESPECIAL CLUS CHERCHE UN AUTRE There is 17 DE LENTREPRISE (ACRISTIC CONDITIONS) BY OTHER SET OF STREET CONTRIBUTION OF BE ALLER POUR CET EMPLOYEUR? The SET OF STREET CONTRIBUTION OF BE BY THE OUT OF SERVICE S AGSSLIT & 7 FOR OUT ON OUT OF SERVICE S AGSSLIT & 7 FOR OUT O	58 59 60 61 62 63 64	ALTRE PRODUCTION OF VOTES JUSQU'A LA FIN DE LA SEMAINE DERNIERE. PENDANT COMBIEN OS SEMAINES AND TRAILLE I CHERCHE DU TRAINAL MANT ALELLE! CHERCHE DU TRAINAL MANT ALELLE! OUELLE ETAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE AVANT OUILLELE DAT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE PLUS DE 6 MOIS? DE PRINCIPALELLE! UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS? A BYTES DATE A
72 20 A	OUEL GENRE DE STRIVAL DORTANTES DE	LLE) CHERCHE UN AUTRE 100 100 100 100 100 100 100 100 100 10	EMPLOY 24	58 59 60 61 62 63 64	ALTRE PRODUCTION OF VOTES USQU'A LA FIN DE LA SEMAINE DERNIERE. PENDANT COMBIEN OF SELANES. BIEN OE SELANES. ANAT-RIELLE! OUTLIELE FAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE AVANT QU'ILLE EQU'A LA RASON OUT AURAIT A BITTO DIEVE D. CHERCHE T-RUELLE: UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS? DE BANCE T-RUELLE: UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS? A BITTO DIEVE A BITTO DIEV
72 20 A	DESCRIPTION THAT THE PROPERTY OF THE PROPERTY	TRAMAL. FASAT-LIELL TRAMAL. FASAT-LIELL OUELIES ETIMENT LES M	ESPECIALELLE) CHERCHE UN AUTRE Du	58 59 60 61 62 63 64	ALTRE PRODUCTIONS OF STATE OF
72 20 A	OUEL GENRE COURL	TRAMAL. FASAT-LIELL TRAMAL. FASAT-LIELL OUELIES ETIMENT LES M	ELECTRICAL CHERCHE UN AUTRE ELECTRICAL CHERCHE UN AUTRE CHERCHE UN AUTRE CHERCHE UN AUTRE PROPERTY CONTROL PROPERTY CONTROL CHERCHE CHERCHER CHERCH	58 59 60 61 62 63 64	ALTRE PRODUCT STREET OF WANCINGS AUTRE PRODUCT STREET OF WANCINGS JUSQU'A LA FIN DE L'A SEMANNE DERNIERE. PENDANT COM- BIEN OE SEMANNES AND TALELLE! CHERCHE DU TRANALL 7 PE COMPRIANT PARS GUELLE ETAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE AVANT QUELLE ETAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE AVANT QUELLE ETAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE PLUS DE 6 MOIS? JULIELLE! COMMENCE À SE CHERCHE-T-RUELLE! UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS? JULIELLE STAT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE PLUS DE 6 MOIS? JULIELLE COMMENCE À SE CHERCHE-T-RUELLE! UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS? JULIELLE UN EMPLOI DE PLUS DE 6 JULIELLE STATE DE L'ELLE I UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS? JULIELLE UN EMPLOI DE PLUS DE 6 JULIELLE STATE DE L'ELLE I UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS 2 JULIELLE JULIELE I UN EMPLOI DE PLUS DE 6 JULIELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE NA PAS CHERCHE DE PRENDER R'ELLE ALSON DUR AURAIT EMPECHE DE PRENDER R'ELLE DE PRINCIPALE POUR L'ACUELLE L'ASEMANNE DERNIERE? JULIELLE STATE DE COMME PRINCIPALE POUR R'COMP L'ASEMANNE DERNIERE? ALIBERT R'ELLE DE PRENDER R'ELLE JURE ECOLLE UN COULEGE DU UNE UNIVERSITE? LA SEMANNE DERNIERE. FREGUENTAT-L'ELLE JURE ECOLLE UN COULEGE DU UNE UNIVERSITE? LA SEMANNE DERNIERE. FREGUENTAT-L'ELLE JURE ECOLLE UN COULEGE DU UNE UNIVERSITE? LA SEMANNE DERNIERE. FREGUENTAT-L'ELLE JURE ECOLLE UN COULEGE DU UNE UNIVERSITE? A ETAIL L'ELLE JURE A ETAIL L'ELLE JURE FREGUENTAT-L'ELLE JURE ETAIL L'ELLE JURE A ETA
72 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	DESCRIPTION THAT THE PROPERTY OF THE PROPERTY	TRAMA. FASAT-LIELL TRAMA.	ESPACES ALELLE) CHERCHE UN AUTRE **Description** **Promote 172 **Promote 272	58 59 60 61 62 63 64 80 81	ALTRE PRODUCTIONS OF STATE OF
73 ° 73 ° 74 ° 75 8 ° 7	DESCRIPTION THAT THE PROPERTY OF THE PROPERTY	DENTREPRESE O'NOUSTRIPED CONTRACT AT THE PRESE ON T	ESPACES ALELLE) CHERCHE UN AUTRE **Description** **Promote 172 **Promote 272	58 59 60 61 62 63 64 80 81	ALTRE PRODUCT ON STATE OF SANCINCES JUSQU'A LA FIN DE LA SEMAINE DERNIERE. PENDANT COM- BIEN DE SERAINES ANATTRIELLE! JUSQU'A LA FIN DE LA SEMAINE DERNIERE. PENDANT COM- BIEN DE SERAINES ANATTRIELLE! JUSQU'A LA FIN DE LA SEMAINE DE PUID DE DE AVANT OUTLIE ETAL LA CATTITE PRINCIPALE DE AVANT OUTLIELE DE LA TANTITE PRINCIPALE DE AVANT OUTLIELE DE LA TANTITE PRINCIPALE DE PUID DE 6 MOIS? JUSQU'A LA FIN DE LA SE CHERCHE-T-BLIELLE! UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS? JUSQU'A LA TEMPS PARTIEL? A BITTO DIRIC DE COMME DE PUID DE 6 OUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE NAME DE ROTOR DE PUID DE PUID LAQUELLE NAME DE ROTOR DE PUID LAQUELLE PRINCIPAL PER CORE LA SEMAINE DE ROTOR DE ROTOR DE PUID DE PUID PUID LAQUELLE LA SEMAINE DE ROTOR DE ROTOR DE PUID PUID PUID PUID PUID PUID PUID PUID
72 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	DESCRIPTION THAT THE PROPERTY OF THE PROPERTY	DENTREPRESE O'NOUSTRIPED CONTRACT AT THE PRESE ON T	ESPACES ALELLE) CHERCHE UN AUTRE **Description** **Promote 172 **Promote 272	58 59 60 61 62 63 64 80 81	ALTRE PECANT SITE OF VANCINCES JUSQU'A LA FIN DE LA SEMAINE DERNIERE. PENDANT COM- BIEN DE SEMAINES ANATY-RIELLE! OUTRICHE D'UTRAINE! PROPOCIPALE DE AVANT OUTRICELE D'UTRAINE! PROPOCIPALE DE AVANT OUTRICELES COMPENCE À SE CHERCHE TOUTRAINE! PROPOCIPALE DE AVANT OUTRICELES D'UTRAINE! PROPOCIPALE DE PLUS DE 6 MOIS? JUSQU'ELLE CONTRAINE D'UTRAINE! PROPOCIPALE DE PLUS DE 6 MOIS? JUSQU'ELLE L'UTRAINE! PRINCIPALE DE PLUS DE 6 MOIS? JUSQU'ELLE STILLE UN EMPLOI À TEMPS PLEIN OU UN EMPLOIA TEMPS PARTIEL? A SITURI DIPTO A SITURI DIPTO A SETURI DIPTO A SETURI DIPTO OUTRI D'UTRAINE! PRECNET R'UTRAINE A SEMAINE DE PRINCIPALE POUR LAQUELLE TRAINE L'UTRAINE PARTIEL! PRECNET R'UTRAINE D'UTRAINE! DE ROMERE? Y A T-TAL LINE PASSON DUR AURAIT EMPÉCHÉ DE PRENDRE UN EMPLO LA SEMAINE DE ROMERE? FREQUENTIAT - L'ELLE UNE ECOLE UN COULEGE OU UNE UNIVERSITE? JUSTIFIE SOULE PE L'UTRAINE STILLE PURE ECOLE UN COULEGE OU UNE UNIVERSITE? JUSTIFIE SOULE PE L'UTRAINE STILLE PURE ECOLE UN COULEGE OU UNE UNIVERSITE? DE DUTTELELLE; ARSCRITTIE) COMME ETUDUANTIE! À TEMPS PLEIN OU À TEMPS À AUROR : DE POUTE 4 COSE PRATIELLE DE QUEL GENNE D'ECOLE S'AGIT-L' PROPINE 4 COSE PRATIELLE DE QUEL GENNE D'ECOLE S'AGIT-L' PROPINE 4 COSE PRATIELLE DE QUEL GENNE D'ECOLE S'AGIT-L' PROPINE 4 COSE PRATIELLE DE PURE STILLE PURE SINCE PROPINE 4 COSE P
72 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	DESCRIPTION THAT THE PROPERTY OF THE PROPERTY	DENTREPRESE O'NOUSTRIPED CONTRACT AT THE PRESE ON T	ESPACES ALELLE) CHERCHE UN AUTRE **Description** **Promote 172 **Promote 272	58 59 60 61 62 63 64 80 81 82	ALTRE PRODUCT STREET OF NATURES AUSTRE PRODUCT STREET OF NOTES JUSQU'A LA FIN DE LA SEMAINE DERNIERE. PENDANT COM- BIEN DE SEMAINES ANAT-RIELLE! CHERCHE DI TRAMBA ! THE COMPRIANT PAR INTERPRODUCT TRAMBA ! THE COMPRIANT PAR INTERPRODUCT STREET OF NATURE OF AVAINT OUTLILE ESTA DE LA SE CHERCHE-T-RIELLE! UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS? JUSQU'A LA FIN DE LA SE CHERCHE-T-RIELLE! UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS? JUSQU'A LA FIN DE LA SE CHERCHE-T-RIELLE! UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS? JUSQU'A LA FIN DE LA SE CHERCHE-T-RIELLE! UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS? JUSQU'A LA TEMPS PARTIEL! A SITURIO DEPLO A SETO DEPLO JUSQU'A LA TEMPS PARTIEL! A SITURIO DEPLO JUSQU'A LA TEMPS PARTIEL! AL INTERPENSA LA SEMAINE DE ROSER DE LA SISA CE DIS DONNET A SO LA SEMAINE DE ROSER DE LA SEMAINE DE LA SEMAINE DE ROSER DE LA SEMAINE DE ROSER DE LA SEMAINE DE LA SEMAINE DE ROSER DE LA SEMAINE DE LA SEMAIN

		S V P Completer avant			FORMULE	c= 06
Nom o	e l'enquêté				English on	
•	Statistique Canada Statistics Canada					
	Division des Household enquétes- Surveys	Déclaration exigee en venu de la Lor	eur la statis	finite chane		Canada
	Questionnaire sur le revenu de 1987	de 1970-71-72.				
	À remplir par les personnes de 15 ans et plus	Cette loi interdit a Statistique Cana qui permettrait d'identifier une persor	da de divu nne en part	iguer tout '	ensaignement p	personnel
	B.R. N° du dossier	Date d'enquête N° de ti	icne	,	YF de page - igne ou DV	
	1 2	Mo An.		5		
PENO	ANT LA PÉRIODE DE DOUZÉ MOIS SE TERMINANT LE 31 DE	CEMBRE 1987 AVEZ-VOUS RECU UN				
CERC	NU DES SOURCES SUIVANTES? DANS L'AFFIRMATIVE. VE ILE "OUI" ET INDIQUEZ LE MONTANT DANS LA NEGAT VE. V ILE "NON" ET PASSEZ À LA QUESTION SUIVANTE. IPOUR U DIQUEZ "PERTE" AU-DESSUS.)	/E) III I EŽINGCOIDE DN "Y" DANC I E		C.1	0 1 9.	
	AUREZ PLUS DE FACILITÉ À REMPLIR LE QUESTIONNAIRE	SI VOLIS CONSULTEZ LES INSTRUC		25		
TIONS	S DÉTAILLÉES DU GUIDE.	31 TOUS CONSULTEZ LES INSTRUC-		00 LL	ARS	CENTS
			Oui C 🏓	01		
1. SA	ALAIRES et TRAITEMENTS avant déductions	***************	Non ⊖ Oui ⊖	02		
2. SC	DEDE et INDEMNITÉS MILITAIRES		Non O			
			Oui C 🏓	03		
3. Re	evenu net provenant d'un EMPLOI AUTONOME NON AGRICO	LE	Non 🕒	04		
4. Re	evenu net provenant d'un EMPLOI AUTONOME AGRICOLE		Non C	•		
			o○◆	05		
	evenu net provenant de l'hébergement de CHAMBREURS et de		Non O	06		
6. IN	TÉRÊTS d'obligations, de dépôts et de certificats d'epargne, d bonis au comptant des OEC - voir le nota dans le guide, poste	opligations d'épargne du Canada	Oui C ♥	UG.		
-	To the data to go ear. 200 to	•	0u (*	07		
7. DI	VIDENDES, montant effectivement reçu (non pas le montant d	posable)	Non 🔾	20		
8. AU	UTRE REVENU DE PLACEMENTS (intérêts reçus de prêts ou di	: hypothèques.	Our 🔾 🕈	08		
Q1¥	ridendes en espèces reçus au titre des contrats d'assura-ce-vi	e)	On C +	09		
9. AL	LOCATIONS FAMILIALES		Non 🔾			
O.PE		ement fédéral seulement.	Oui () ♦	10		
AL	IPPLÉMENT DE REVENU GARANTI Inscrivez es LOCATION AU CONJOINT provinciaux	s supplements a la question 13	Non 🔾			
			on C.♦	11		
1. PH	RESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA ou ou R	EGIME DE RENTES DU QUÉBEC	Non 🔵	12		
2. PR	RESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE, total des prestations	s avant déductions d'impôt	Non 🔾			
			oui Ç∳	13		
	SISTANCE SOCIALE el SUPPLÉMENTS DE REVENU PROVI	NCIAUX	Non 🔾	14		-
٧E	ITRES REVENUS DE SOURCES GOUVERNEMENTALES UILLEZ PRÉCISER		Oui C 🏓			ł
	scrivez les crédits d'impôt provincial et les allocations a la ques		Out () ♦	15		
15. PE VE	NSIONS DE RETRAITE et RENTES - voir le nota dans le guid UILLEZ PRÈCISER	ie. poste 15.	Non O			
			On () ♦	16		
16. AU	TRE REVENU MONÉTAIRE; VEUILLEZ PRÉCISER		Non 🔾			
7. TO	TAL, somme des montants inscrits aux questions 1 a 16		Oui ○◆	17		
8. GA	UNS EN CAPITAL IMPOSABLES - Partie imposable des pains	s en capital réalisés en 1987	0 •€	18		
	ir le guide, poste 18		Non ○ Oui ○ ◆	19	·	!
9. MC	ONTANT DE L'IMPÔT (fédéral plus provincial) - Total à payer 1987	sur le revenu et les gains en capital	Non)			
			on C.♦	20		
o. CR	RÉDITS D'IMPÔT PROVINCIAL et ALLOCATIONS - voir le gui	de. poste 20	Non) Our (•	21		
21. CR	ÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANTS reçu du programme fecera :	seulement – voir le guide, poste 21 .	Non 🔾			i ———
	ÉDIT POUR TAXE FÉDÉRALE SUR LES VENTES - voir e gu		Oui () ♥	22		
	501, E55 7E11, E55 700 e go	ve public ce	23			
Remar	ques:		24			
			44			
			50			_ _ _

1.4 N. 400 Latista (Elatistica Carada)	1000MENT CONFIDENT EU VIAITO SI AFID	_ FCRMULE -= 06
ENQUETE SUR L'ÉQUIPEN	MENT MÉNAGER DE 1988	Declaration exigee an ivent, se a consur a star stique thacing 15_ Statuts au Canada de
1 2	34	
10. DATE DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE	19. SYSTEME DE CHAUFFAGE SUPPLEMENTAIRE	27. FOUR A MICRO-ONDES
Avant 1941	1	Out 1 3 Nor 2 3
1941 - 1950	Poète de chaufaçe	28. BARSECUE A GAZ
1951 - 1960	Colonier	Out 1 m You 2 m
1961 - 1970 4		29. NOMBRE DE REFRIGERATEURS
1971 - 1980 5	Autre (Precisez dera es NOTES)	(Si aucun. inscrivez 0)
1981 - 1984 6	Aucun	30. CONGELATEUR DOMESTIQUE DISTINCT DU
1985	20. COMBUSTIBLE POUR LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE SUPPLÉMENTAIRE	RÉFRIGERATEUR Oui 1 Non 2
•	Hule ou autre compussible liquide	31. LAVE-VAISSELLE AUTOMATIQUE
1986	Gaz 2	
1987 et apres 9]	1
UTILISEZ LA CARTE POUR LA QUESTION 11 11. CE LOGEMENT NECESSITE-T-IL DES	Security	
REPARATIONS? (He tanez PAS compte des renovations, rajouts ou transformations	5085	
souhaités ni des travaux d'améliorations en vue d'économiser l'énergie),	-316 (7 18232 CE 3 45 140 1237	Machine a laver automatique
	21. APPAREIL DE CLIMATISATION (MAISON)	Machine à laver électrique 2 2
Our des REPARATIONS MAJEURES 1		'
Oui. des REPARATIONS MINEURES 2		
Non, seulement un ENTRETIEN REGULIER 3	Aucun 3 (33. SECHEUSE
12. NOMBRE TOTAL DE PIÈCES	22. ALIMENTATION EN EAU	
(y compris les chambres à coucher)	Eau chaude et mobe courante	Electrique
13. NOMBRE DE CHAMBRES À COUCHER	Eau froide courairte seulement 200	A gaz 2
(Si aucune inscrivez 0)	Pas d'eau couraires 3 - 24.	Aucune
	23. PRINCIPAL COMBUSTIBLE UTILISE POUR	NOMBRE TOTAL DE: (Si aucun(e), inscrivez 0)
14. PRINCIPAL SYSTÈME DE CHAUFFAGE À vapeur ou a eau chaude	L'EAU CHAUDE	
	Huile ou autre compless die liquide	34. RADIOS DANS LE LOGEMENT
	Gaz canaise 2 🗍	130 V passez 2 30/
Autre système à air chaud	Gaz en bouteixe ou en ponbonne 3	35. RADIOS AVEC BANDE FM
Poète de chauffage (Poète à bois)	Électricité 4 🔾	
Chauffage a l'electricite 5	Bois ou autre Precisez dans les NOTES, 5	36. TÉLÉCOULEURS
Cu-siniere ou autre (Precisez) 5	24. DOUCHE OU BAIGNOIRE INSTALLÉE	
15. ÁGE DU PRINCIPAL SYSTÈME DE CHAUFFAGE		37. TELÉVISEURS EN NOIR ET BLANC
5 ans ou moins	Cans une save se tains	CE MÉNAGE POSSÉDE-T-IL:
5 a 10 ans 22	Dans 2 sailes de dans ou pius 2 ①	38. LA TELEDISTRIBUTION 1 2 - Passes
Prus de 10 ans	Douche ou baignore partagee	(Canin)
16. PRINCIPAL COMBUSTIBLE DE CHAUFFAGE	Ni balgnoire in southe installée : 4 1	39. LA TELEVISION
Hulle ou autre compustible liquide	25. TOILETTES	PAYANTE
Gaz canarise	Une tokette avec prasse d'eau	40. UN CABLOSELECTEUR . 1 2 2
Gaz en poureille pu en bonbonne	Deux tollettes avec masse d'eau . 2 🗍	41. UN MAGNETOSCOPE
Electricite	Tros tollands in the super chapes a con.	
8o's 5	Tollette chimique ou autre genre	42. UN CANESCOPE
Autre : Précisez dans les NOTES) 6		43. UNE TABLE TOURNANTE OU UN
17. CE SYSTÈME DE CHAUFFAGE POSSÈDE-T-IL	. overte ben'ebse start du antie illétrade	TOURNE DISQUE
DES CARACTERISTIQUES PARTICULIÈRES?	ADDITION 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	44. UN MAGNETOCASSETTE
Pompe à chaleur	26. COMBUSTIBLE UTILISÉ POUR LA CUISSON	OU MAGNETOPHONE CO
Panneaux solaires	Hulle ou autre compless die liquide	45. UN LECTEUR DE DISQUE COMPACT :- 2 -
Système polycomalystible (Precisez) 3 🔘	Gaz canarise . Z	
Autre (Precisez)	Gaz en poute le plum ponbonne 3 🗇	46. UN ORDINATEUR DOMESTIQUE
Aucune naracteristique particulière 5	Elements 4 *	47. UN DETECTEUR DE FUMEE
8. FOYER A COMBUSTIBLE		3 interneur du logement)
Out 1 2 Non 2	bols ou autre intersez cans les VOTES.	48. UN EXTINCTEUR PORTATE D'INCENDIE
OTES - Serves vous du verso pour MOTES supplementaires	Aneth	a il meneur du logement)
No record		

NOMBRE DE YEHRCULES APPARTEMANT À DES MEMBRES DU MENAGE (SI BUCUN, INSERTINEZ D) (Saucun, INSERTINEZ D) (Saut, ceux utilises à des fins d'affaires)	57. Y A-T-IL UN SERVICE TELEPHONIQUE DANS LA MAISON DE VELLEGIATURE? OUI 2 2
49. AUTOMOBILES	58. À L'INTERVIEWER:
	+ St "Non " au poste 42 de le P83 1 0 + Passez & 61.
50. FOURGONNETTES. CAMIONS	Autrement 2
51. NOMBRE DE TELEPHONES (SI 0" donnez la rasson dans las Motes et passez e SS)	59. CE LOGEMENT FAIT-IL PARTIE D'UN CONDOMINIUM?
52. NOMBRE DE NUMEROS DE TELEPHONE	60. Y A-T-IL UNE HYPOTHEQUE SUR CE LOGEMENT?
53. CE MÉNAGE A-T-IL UNE LIGNE PRIVÉE OU UNE LIGNE PARTAGÉE?	ou 1 0 2 0
	LES QUESTIONS 61 À ES S'ADRESSENT AU CHEF DE MÉNAGE
2 Ligne paragee 2	61. QUAND A-T-IL (ELLE) EMMÉNAGÉ DANS CE LOGEMENT?
	Avant 1983 1983 1984 1985 1986 1987 1988
 CE MÉNAGE A-T-IL ÉTÉ SANS SERVICE TÉLÉPHONIQUE PENDANT 2 MOIS OU PLUS DEPUIS LE 14r FÉV. 1987 	10+FM 20 30 40 50 50 70
	62. ÉTAIT-IL (ELLE) PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE DE SON LOGEMENT PRÉCÉDENT?
Oui ¹ C (Donnez a raision dans les Notes) Non ² C	Proprietaire
55. QUELQU'UN DE CE MÉNAGE POSSÉDE-T-IL UNE MAISON DE VILLÉGIATURE?	Locataire
	N'avait pas son propre ogement3
Out 1 O Non 2 O • Passaz à Sa.	63. AVANT D'EMMÉNAGER DANS CE LOGEMENT AVAIT-IL (ELLE)
56. LA MAISON DE VILLÉGIATURE SE TROUVE	DÉJÀ HABITÉ UN LOGEMENT DONT IL (ELLE) ÉTAIT PROPRIÉTAIRE?
En Ontario	Out 1 C Nor 2 C Ne sair pas 3 C
Au Quebec 2	
Dans une autre Province ou Territoire	
A Texterieur du Canada	
NOTES	
39	4° a. xame 99
99	99
39	99 🗔
99	99
99	m []
	99 [
`````````````````````````````````````	
99	99



English copy available on request

ENQUÊTE SUR L'ÉQUIPEMENT MÉNAGER DE 1988 FICHE 'Q'

DOIT ÉTRE UTILISÉE POUR LE POSTE 11

Le poste 11 a pour but d'évaluer l'état actuel d'un logement. En posant cette question, il sera possible de déterminer si le parc de logements au Canada s'est amélioré, s'est détérioré ou est resté inchangé.

CE LOGEMENT NÉCESSITE T-IL DES RÉPARATIONS? (Ne tenez pas compte des rénovations, rajouts ou transformations souhaités ni des travaux d'amélioration en vue d'économiser l'énergie)

- Oui, des RÉPARATIONS MAJEURES (par exemple, tuyaux corrodés, fils électriques endommagés, planchers affaissés, murs renflés, murs et plafonds humides, fondations qui s'effritent, marches et porches qui pourrissent)
 - Oui, des RÉPARATIONS MINEURES (par exemple, petites fissures dans les murs intérieurs et les plafonds, appareils d'éclairage et interrupteurs brisés, évier qui fuit, carreaux de fenêtre fêlés ou brisés, quelques bardeaux ou parties du revêtement extérieur manquants, peinture écaillée par endroits)
 - Non, seulement un ENTRETIEN RÉGULIER (par exemple, peinture, réparation des robinets qui fuient, gouttières obstruées)

DÉFINITIONS

TRAVAUX D'AMÉLIORATION: Travaux visant à améliorer le logement par rapport à son état original.

RÉPARATIONS: Travaux visant à remettre le logement dans son état original.

RÉPARATIONS MAJEURES: Ces réparations concernent des défauts importants au niveau de la structure du logement, de la plomberie, et des systèmes d'électricité et de chauffage.

RÉPARATIONS MINEURES: Ces réparations concernent des défauts au niveau de la surface et du revêtement du logement, et de légers défauts au niveau de la plomberie, et des systèmes d'électricité et de chauffage.

ENTRETIEN RÉGULIER: Aucune réparation majeure ni réparation mineure n'est nécessaire (par exemple, réparer des robinets qui fuient, nettoyer des gouttières obstruées).



Statistique Canada Statistics Canada

Division des enquêtes-ménages

L'enquête sur les frais de logement de 1987

"Déclaration exigee en vertu de la Loi sur la statistique, chapitre 15 Statuts du Canada de 1970-1971-1972."

Confidential une fois rempli

					1 FOF	RMULE NO 08
	APPOSEZ L'ÉTIQUETTE ICI			DOSSIER 2	0	DATE D'ENQUÈTE 3
7.	ÉTAT DU QUESTIONNAIRE					
1	Rempli 1 🔿					
	Partiellement rempli 2 🔾					
	Refus 3 🔾					
8.	INTERVIEWER: S'agit-il d'une interview télég	phoni	que?			
	Oui 1O Non 2O					
9.	INTERVIEWER: Y a-t-il plus d'un membre re	spon	sable du mi	énage?		
	Oui 3 ○ Passez à 10					
	Non 4 ○ Passez à 12					
10.	"Qui est le mieux en mesure de nous re les factures des services publics, les rép	ense arati	igner sur le ons, etc."?	es dépenses de	e ce ménage	relatives au logement, sur
	Inscrire le nom et le numéro de page-ligne:	₽r∉	enom			
		No	m de famille			
	No de page-ligne du DM (poste 31, F03)					
11.	Cette personne est-elle disposée à répo	ondre	?			
	Oui ○ Passez à 12					
	Non ○ Prenez rendez-vous					
		Dat	е	He	ure	<u> </u>
		No	de téléphon	e		
12.	INTERVIEWER: VÉRIFIEZ LE POSTE SUR L	E FO	RMULAIRE	NO 3	+·· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	Si l'on a répondu par l'affirmative	5 🔾	Passez à			/
	Si l'on a répondu par la négative au poste 42 (locataire du logement)	6 🔾	Passez ä	13		

13.	L'enquête sur les frais de logement vise à obt constituent une importante partie du budget des dépenses se rattachant à ce logement.	enir des renseignements sur l les ménages. J'aimerais vous	es depenses liées au logement, qui poser quelques questions au sujet
14.	Pendant combien de mois votre ménage a-t-	il occupé ce logement en 19	87?
	SI 00 PASSEZ À 18		
15.	N'oubliez pas que les questions suivantes s venez de déclarer et qui ne sont pas inclus da un commerce.	e rapportent aux frais encou ans le montant du loyer. Vous	rus pour les mois que vous devez exclure tous les coûts liés à
	Combien avez-vous dépensé pour	Cochez si dépense	\$ Coût total
	• le stationnement à domicile?	1 🔿	s 00
	• l'électricité?	2 🔾	[s]
	• les autres combustibles pour le chauffage e	et la cuisson? ³ O	[S]
	• l'eau?	4 🔿	s 00
	• la réparation et l'entretien du logement loue	5 🔾	s 00
	• les primes d'assurance pour locataire?	6 O	s 00
16.	Y avait-il, l'année dernière, un membre du logement et qui maintenant ne fait plus partie	du menage?	artie importante des dépenses du
	Oui 1 ○ Non 2 ○ → Passi		
17.	Quel pourcentage approximatif des dépense	s cette personne a-t-elle pay	é?
•	0%		
18.	Vos parents ou vos grands-parents, ou ceux des groupes ci-après?	de tout autre membre de ve	otre ménage, sont-ils issus de l'un
	Amérindien		
	Métis		
	ou Inuit (Eskimo) Oui 3 O	Non 40	
	INTERVIEWER: REMERCIEZ LI	E RÉPONDANT ET METTEZ FIN	À L'INTERVIEW
		NOTES	
	Nº du poste	Nº du poste	
99		99	
	Nº du poste	Nº du poste	
99		99	
99	Nº du poste	Nº du poste	
		<u> </u>	

1 0	l'enquête sur les frais d constituent une importai les dépenses se rattach	nte p	artie du budget des mén	rens ages	seignements sur les dépe . J'aimerais vous poser d	nses Juelq	liées au logement, qui ues questions au sujet
h	/ a-t-il une première hypothèque sur ce ogement?	26.	Y a-t-il une seconde hypothèque sur ce logement?	32.	Y a-t-il un autre emprunt qui a servi à payer ce logement ou des ajouts, des rénovations, réparations et l'entretien?	37.	Y a-t-il un autre emprunt qui a servi à payer ce logement ou des ajouts, des réno- vations, réparations et l'entretien?
	Oui 10 Non 20-1		Oui 10 Non 20		Oui 19 Non 20-1		Oui 10 Non 20-1
	Passez à 32		Passez à 32		Passez à 42	.	Passez à 42
d	Quel est le montant les versements éguliers?	27.	Quel est le montant des versements réguliers?	33.	Quel est le montant des versements réguliers?	38.	Quel est le montant des versements réguliers?
ا	5 00		\$ 00		\$ 00		S 00
	S'agit-il de paiements	28.	S'agit-il de paiements	34.	S'agit-il de paiements	39.	S'agit-il de paiements
n	nensuels?		mensuels?		mensuels? 1 O		mensuels?
h	nebdomadaires? 20		hebdomadaires? ²		hebdomadaires? ²		hebdomadaires? ²
	outes les deux emaines? ³		toutes les deux semaines? 3 ○		toutes les deux semaines? 3		toutes les deux semaines?
d	utre mode le paiement? 4 () spécifiez)		autre mode de paiement? 4 (spécifiez)		autre mode de paiement? 4 (spécifiez)		autre mode de paiement? 4 (spécifiez)
[
L							
c	Ces versements comprennent-ils impôt foncier?	29.	Ces versements comprennent-ils l'impôt foncier?				
	Dui 5○		Oui 5O				
١	Non 60		Non 6 O				
a a	Quel est le solde ctuel du capital à embourser?	30.	Quel est le solde actuel du capital à rembourser?	35.	Quel est le solde actuel du capital à rembourser?	40.	Quel est le solde actuel du capital à rembourser?
LS	00		<u> S 00</u>	•	<u> 00</u>		S 00
25 . A	L'INTERVIEWER	31.	À L'INTERVIEWER	36.	À L'INTERVIEWER	41.	À L'INTERVIEWER
fo di re di le in	i le répondant ne peut purnir qu'une estimation u solde du capital à embourser pour une ate différente, inscrivez e montant ci-dessus et ndiquez la date à equelle il se rapporte		Si le répondant ne peut fournir qu'une estimation du solde du capital à rembourser pour une date différente, inscrivez le montant ci-dessus et indiquez la date à laquelle il se rapporte		Si le répondant ne peut fournir qu'une estimation du solde du capital à rembourser pour une date différente, inscrivez le montant ci-dessus et indiquez la date à laquelle il se rapporte		Si le répondant ne peut fournir qu'une estimation du solde du capital à rembourser pour une date différente, inscrivez le montant ci-dessus et indiquez la date à laquelle il se rapporte
"	mois année à 26		mois année à 32		mois année à 37		mois année à 42

42.	Quel a été le montant total de l'impôt foncier en 198 (y compris les frais de services spéciaux et les amél		s)
	\$ 00		•
43.	Combien ce logement se vendrait-il aujourd'hui?		**************************************
	\$ 00		
44.	Pendant combien de mois en 1987 ce logement a-t par ce dernier?	-il été la proprié	eté d'un membre du ménage et été occupé
	Si 00 → Passez à 57		
45.	Lorsque vous répondez à la série de questions suiv ne se rapportent qu'aux mois que vous ven pour le logement que vous habitez.	rante au sujet de ez de déclarer.	es frais de propriété, n'oubliez pas qu'elles Ne comptez que les dépenses encourues
46.	Quel a été le montant total versé en 1987 au titre de	primes d'assura	ance pour propriétaire?
	[\$]]] 00		
47.	Y avait-il des frais de condominium en 1987?		
	Oui ¹ ○ Passez à 48		•
	Non² ○ Passez à 50		
48.	Quel a été le montant total versé en 1987 au titre de	s frais de condo	ominium?
	\$ 00		
49.	Ces frais de condominium comprenaient-ils		
	·		•
	• l'impôt foncier?	ui ¹ 🔘	Non ² O
	• le chauffage? O	ui 3 🔾	Non 4 O
	• l'électricité?	ui 5 🔾	Non 6 🔾
	• l'eau?	ui ⁷ 🔾	Non 8 O
50.	Quel a été le montant total des dépenses en 1987 pe	our	
	Coc	hez si dépense	\$ Coût total
	• l'eau et le traitement des eaux usées?	1 🔾	\$ 00
	• l'électricité (y compris les frais de location)?	20	s 00
	• le gaz canalisé (y compris tout frais de location, par exemple pour un chauffe-eau)?	3 🔾	[\$ 00
	• le mazout et d'autres combustibles liquides?	. 40	[s] 00
	d'autres combustibles tels que le gaz en bouteille, le bois de chauffage, le charbon, le charbon de bois, etc.?	5 (s 00

en 1987 au titre de l'ajout	Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des matériaux que vous avez achetés séparément)	Quel était le prix des matériaux que vous avez achetes?
 d'un garage ou d'un abri de voiture?		2 5 00
 d'autres ajouts au bâtiment par exemple une pièce, une terrasse-solarium, une remise, etc.? Non 04		4 [\$]]] 00
• d'une piscine creusée? Oui 09 Non 06		6 \$ 00
 d'une clôture, d'un patio, d'une entrée pour voiture? Oui 07 Non 08 		8 [\$ 00
de l'aménagement paysager? Non 10		2 \$ 00
52. Y a-t-il eu des dépenses en rénova rénovation de pièces, l'ajout ou le ren l'ajout de matériaux isolants et la pos maisons, et le coût d'accessoires et d'	nplacement de portes et de fenêtres le de gouttières. Inclure tous les tra	, la rénovation des murs extérieurs, vaux de finition dans les nouvelles
Oui 1 Non 2 O	→ Passez a 54	
53. Y a-t-il eu des rénovations ou des modifications qui ont comporte		Quel était le prix des matériaux que vous avez achetés?
53. Y a-t-il eu des rénovations ou	Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des matériaux que vous avez achetés séparément)	matériaux que vous avez achetés?
53. Y a-t-il eu des rénovations ou des modifications qui ont comporte • du travail à l'extérieur et à l'intérieur?	Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des matériaux que vous avez achetés séparément) 1 \$ 00	matériaux que vous avez achetés?

54. Les questions suivantes se rapportent à l'ins		
En 1987, y a-t-il eu des dépenses pour remplacer	Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des matériaux que vous avez achetés séparément)	Quel était le prix des matériaux que vous avez achetés?
• des garnitures de plomberie? Oui 01 O	1 5 00	2 \$ 00
des appareils de chauffage ou de climatisation?	3 [\$] 00	4 S 00
 des appareils ou installations électriques? (y compris la pose de fils) Oui 05 ○ Non 06 ○ 	5 [\$]]] 00	6 5 00
des appareils encastrés tels que les fours, les lave-vaisselle?	7 [\$] 00	8 5 00
• la moquette? Oui 09 O	1 [\$] 00	2 5 00
d'autres articles et appareils encastrés? Oui 11 ○ Non 12 ○ SI OUI SPÉCIFIEZ	3 [\$] 00	4 [\$
55. Les questions suivantes se rapportent à l'ir	estallation d'un type de matériel	Laui playistaient pee supersyent
dans la lagament ou qui a été pieuté ou mot	ériel existent	qui ii existatent pas auparavant
dans le logement ou qui a été ajouté au mat En 1987, y a-t-il eu des dépenses au titre d'une nouvelle installation	ériel existant. Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des matériaux que vous avez achetés séparément)	Quel était le prix des matériaux que vous avez achetés?
dans le logement ou qui a eté ajouté au mat En 1987, y a-t-il eu des dépenses	eriel existant. Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des matériaux que vous avez achetés séparément)	Quel était le prix des matériaux que vous
dans le logement ou qui a été ajouté au mat En 1987, y a-t-il eu des dépenses au titre d'une nouvelle installation • des garnitures de plomberie? Oui 01 0	eriel existant. Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des matériaux que vous avez achetés séparément)	Quel était le prix des matériaux que vous avez achetés?
and le logement ou qui a été ajouté au mat En 1987, y a-t-il eu des dépenses au titre d'une nouvelle installation des garnitures de plomberie? Oui 01 \cappareils de chauffage ou de climatisation?	eriel existant. Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des matériaux que vous avez achetés séparément) 1 \$	Quel était le prix des matériaux que vous avez achetés?
 dans le logement ou qui a été ajouté au mat En 1987, y a-t-il eu des dépenses au titre d'une nouvelle installation des garnitures de plomberie? Oui 01	eriel existant. Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des matériaux que vous avez achetés séparément) 1 \$	Quel était le prix des matériaux que vous avez achetés? 2 S 000 4 S 000
 dans le logement ou qui a été ajouté au mat En 1987, y a-t-il eu des dépenses au titre d'une nouvelle installation des garnitures de plomberie? Oui 01	eriel existant. Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des matériaux que vous avez achetés séparément) 1 \$	Quel était le prix des matériaux que vous avez achetés? 2 S 000 4 S 000 6 S 000
dans le logement ou qui a été ajouté au mat En 1987, y a-t-il eu des dépenses au titre d'une nouvelle installation • des garnitures de plomberie? Oui 01 ○ Non 02 ○ • d'appareils de chauffage ou de climatisation?	eriel existant. Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des matériaux que vous avez achetés séparément) 1 \$	Quel était le prix des matériaux que vous avez achetés? 2 S

Y a-t-il eu des dépenses au titre des travaux suivants	Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des maté- riaux que vous avez achetés séparément)	Quel était le prix des matériaux que vous avez achetes?
• Peinture (intérieur ou extérieur)? Oui 010 Non 020		2 [\$ 00
• Pose de papier peint?Oui 03(-	4 [\$]] 00
Réparations aux murs et plafonds, plâtrage, construction à mur sec, pose de panneaux, pose de carreaux de céramique?		6 [\$ 00
Réparations aux revêtements de sol rigides et à la moquette? (sauf parquet de bois)		8 [\$] 00
• Remplacement de la toiture? Oui 09C Non 10C		2 \$ 00
Gouttières et autres réparations à la toiture? Oui 11 C Non 12 C		4 [\$]] 00
Réparations aux murs extérieurs y compris les soffites d'avant-toit, les fasces, les fondations et les cheminées? (y compris le ramonage de cheminée)		6 [\$] 00
Calfeutrage et pose de coupe-froid, etc.? (y compris le remplacement des matériaux isolants, de vaporifuges d'isolation, etc.) Non 16 C		8 [\$ 00

6. (suite)	,		
Y a-t-il eu des dépenses au titre des travaux suivants		Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des maté- riaux que vous avez achetés séparément)	Quel était le prix des matériaux que vous avez achetés?
Réparations au patio, à la cle et à l'entrée pour voiture?	ôture, Oui 17 Non 18	1 [\$]] 00	2 [\$]] 00
 Système de chauffage et de climatisation, y compris les contrats de service? 	Oui 19〇 Non 20〇	3 [\$]] 00	4 S 00
• Plomberie?	Oui 21 Non 22 O	5 [\$ 00	6 [5
• Électricité?	Oui 23〇 Non 24〇	7 [\$ 00	8 \$ 00
Menuiserie? (y compris les revêtements de sol en bois)	Oui 25○ Non 26○	1 5 00	2 [\$]] 00
Autres réparations et travaux d'entretien?	Oui 27() Non 28() SI OUI SPÉCIFIEZ	3 [\$]] 00	4 [S] 00

7. Un membre du ménage a-t-il occupé, en 1987, un autre logement qui lui appartenait? Exclure les maisons de villégiature.					
Oui 1 O Combien? Passez à 61					
Non ² O					
58. Y avait-il, l'année dernière, un membre du ménage qui logement et qui maintenant ne fait plus partie du ménage	ii a assumé une partie importante des dépenses du e?				
Oui 3 O					
Non 4 ○ Passez à 60					
59. Quel pourcentage approximatif de ces dépenses cette	personne a-t-elle assumé?				
%					
60. Vos parents ou vos grands-parents, ou ceux de tout a des groupes ci-après?	autre membre de votre ménage, sont-ils issus de l'un				
Amérindien					
Métis					
ou Inuit (Eskimo) Oui 5 Non 6					
INTERVIEWER: REMERCIEZ LE RÉPONDA	ANT ET METTEZ FIN À L'INTERVIEW				
NOTE	S				
Nº du poste	Nº du poste				
99 99	99				
Nº du poste	Nº du poste				
99					
No du poste	Nº du poste				
99	99				
No du poste	Nº du poste				
99]					
No du poste	Nº du poste				
99]	99				
	Nº du poste				
Nº du poste	99				

61.	À L'INTERVIEWER				
	Répétez les questions 62 à 79 pour chaque logement (en raison de déménagement or questionnaires F08 vierges.	ue logement identii ou de changemen	fié à la question 57. É its fréquents au sein	Dans les cas où il y a plus du menage), utilisez d'a	d'un utres
	Lorsque vous avez terminé d'enregistrer tous	s les logements, pa	assez à 58		
62.	INTERVIEWER: Si plus d'un membre respon	nsable du ménage,	passez à 63		
	Sinon, passez à 66				
63.	Avez-vous également assumé les dépen à un autre membre du ménage?	ises du lo	ogement ou	dois-je m'adresser à ce pr	opos
	Même membre du ménage 10 Passez à	66			
	Autre membre du ménage 20 Passez à	64			
64.	Cette personne est-elle disposée à répo	ondre?			
	Oui ○ Passez à 65				
	Non ○ Prenez rendez-vous)				
		Nom			ļ
		Date	Heure		
		No de téléphone			
65.	INTERVIEWER: Répétez le paragraphe d'int	·	us pour le bénéfice de	e l'autre membre du ménage	
65.	INTERVIEWER: Répétez le paragraphe d'int	troduction ci-desso	seignements sur les c	dépenses liées au logemen	t, qui
65.	L'enquête sur les frais de logement vise constituent une importante partie du bud	troduction ci-desso à obtenir des rens iget des ménages	seignements sur les c . J'aimerais vous pos	dépenses liées au logemen	t, qui
65.	L'enquête sur les frais de logement vise	troduction ci-desso à obtenir des rens iget des ménages	seignements sur les c . J'aimerais vous pos	dépenses liées au logemen	t, qui
65.	L'enquête sur les frais de logement vise constituent une importante partie du bud	troduction ci-desso à obtenir des rens iget des ménages	seignements sur les c . J'aimerais vous pos	dépenses liées au logemen	t, qui
65.	L'enquête sur les frais de logement vise constituent une importante partie du bud	troduction ci-desso à obtenir des rens iget des ménages	seignements sur les c . J'aimerais vous pos	dépenses liées au logemen	t, qui
65.	L'enquête sur les frais de logement vise constituent une importante partie du bud	troduction ci-desso à obtenir des rens iget des ménages	seignements sur les c . J'aimerais vous pos	dépenses liées au logemen	t, qui
65.	L'enquête sur les frais de logement vise constituent une importante partie du bud	troduction ci-desso à obtenir des rens iget des ménages	seignements sur les c . J'aimerais vous pos	dépenses liées au logemen	t, qui
65.	L'enquête sur les frais de logement vise constituent une importante partie du bud	troduction ci-desso à obtenir des rens iget des ménages	seignements sur les c . J'aimerais vous pos	dépenses liées au logemen	t, qui
65.	L'enquête sur les frais de logement vise constituent une importante partie du bud	troduction ci-desso à obtenir des rens iget des ménages	seignements sur les c . J'aimerais vous pos	dépenses liées au logemen	t, qui
65.	L'enquête sur les frais de logement vise constituent une importante partie du bud	troduction ci-desso à obtenir des rens iget des ménages	seignements sur les c . J'aimerais vous pos	dépenses liées au logemen	t, qui
65.	L'enquête sur les frais de logement vise constituent une importante partie du bud	troduction ci-desso à obtenir des rens iget des ménages	seignements sur les c . J'aimerais vous pos	dépenses liées au logemen	t, qui
65.	L'enquête sur les frais de logement vise constituent une importante partie du bud	troduction ci-desso à obtenir des rens iget des ménages	seignements sur les c . J'aimerais vous pos	dépenses liées au logemen	t, qui
65.	L'enquête sur les frais de logement vise constituent une importante partie du bud	troduction ci-desso à obtenir des rens iget des ménages	seignements sur les c . J'aimerais vous pos	dépenses liées au logemen	t, qui
65.	L'enquête sur les frais de logement vise constituent une importante partie du bud	troduction ci-desso à obtenir des rens iget des ménages	seignements sur les c . J'aimerais vous pos	dépenses liées au logemen	t, qui
65.	L'enquête sur les frais de logement vise constituent une importante partie du bud	troduction ci-desso à obtenir des rens iget des ménages	seignements sur les c . J'aimerais vous pos	dépenses liées au logemen	t, qui
65.	L'enquête sur les frais de logement vise constituent une importante partie du bud	troduction ci-desso à obtenir des rens iget des ménages	seignements sur les c . J'aimerais vous pos	dépenses liées au logemen	t, qui
65.	L'enquête sur les frais de logement vise constituent une importante partie du bud	troduction ci-desso à obtenir des rens iget des ménages	seignements sur les c . J'aimerais vous pos	dépenses liées au logemen	t, qui

66.	En 1987, pendant combien de mois le logement occupé par ce dernier?	a	a-t-il été la propriété d'un membre du ménage et
	mois		
67.	Lorsque vous répondez à la série de questions suine se rapportent qu'aux mois que vous ver pour le logement où vous avez habité.	vante au nez de de	sujet des frais de propriété, n'oubliez pas qu'elles léclarer. Ne comptez que les dépenses encourues
68.	Quel a été le montant total versé en 1987 au titre de	e primes	d'assurance pour propriétaire?
Ē.	s 00		
69.	Y avait-il des frais de condominium en 1987?		
	Oui 1 ○ Passez à 70		
	Non² ○ Passez à 72		
70.	Quel a été le montant total versé en 1987 au titre de	es frais d	de condominium?
	[\$]]]00		
71.	Ces frais de condominium comprenaient-ils		
	Pimpôt foncier?	Dui 1 🔿	Non ² O
	• le chauffage?	Dui 3 🔾	Non 4 🔿
	• l'électricité?	Oui 5 🔾	Non 6 O
	• l'eau?	Dui 7 🔿	Non 8 O
72.	Quel a été le montant total des dépenses en 1987 p	our	
	Coc	hez si dé	épense \$ Coût total
	• l'eau et le traitement des eaux usées?	1 🔿	\$ 00
	• l'électricité (y compris les frais de location)?	2 🔿	\$ 00
	• le gaz canalisé (y compris tout frais de location, par exemple pour un chauffe-eau)?	3 🔿	s 00
	le mazout et d'autres combustibles liquides?	4 🔿	<u> 00</u>
	d'autres combustibles tels que le gaz en bouteille, le bois de chauffage, le charbon, le charbon de bois, etc.?	5 🔿	[\$]
	N	OTES	
99	Nº du poste	99	Nº du poste
99	No du poste	99	

en 1987 au titre de l'ajout		Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des matériaux que vous avez achetés séparément)	Quel était le prix des matériaux que vous avez achetés?
d'un garage ou d'un abri de voiture?	Oui 01 O Non 02 O	1 5 00	2 [\$] 00
 d'autres ajouts au bâtiment par exemple une pièce, une terrasse-solarium, une remise, etc.? 	Oui 03 O Non 04 O	3 [\$] [] 00	4 [\$] 00
• d'une piscine creusée?	Oui 05 🔾 Non 06 🔾	5 \$ 00	6 \$ 00
 d'une clôture, d'un patio, d'une entrée pour voiture? 	Oui 07 () Non 08 ()	7 [\$]]] 00	8 [\$]]] 00
de l'aménagement paysager?	Oui 09 🔾 Non 10 🔾	1 [\$]] 00	2 [\$]] 00
l'ajout de matériaux isolants et	i le remplacer la pose de d	ou modification en 1987? Parn nent de portes et de fenêtres, la re outtières. Inclure tous les travaux ils encastrés qui font partie du trav	énovation des murs extérieurs, de finition dans les nouvelles
Oui 1 Non 2 O	> Pass	ez à 76	
75. Y a-t-il eu des rénovations des modifications qui ont co	OU Importé	Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des matériaux que vous avez achetés séparément)	Quel était le prix des matériaux que vous avez achetés?
	Oui 10 Non 20	1 [5]]] 00	2 [\$]]] 00
	Oui: 3 () Non: 4 ()	3 5 00	4 \$ 00
du travail à l'intérieur seulement?	Oui 5 🔾 Non 6 🔾	5 [\$]] 00	6 [\$]]] 00

76. Les questions suivantes se rapportent à l'in En 1987, y a-t-il eu des	Quel a été le coût total des	
dépenses pour remplacer	travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des matériaux que vous avez achetés séparément)	Quel était le prix des matériaux que vous avez achetés?
• des garnitures de plomberie? Oui 01 O	1 \$ 00	2 [\$] 00
des appareils de chauffage ou de climatisation?	3 [\$]] 00	4 [3] 00
des appareils ou installations électriques? (y compris la pose de fils) Oui 05 ○	5 [\$ 00	6 [\$]] 00
Non 06 ○ • des appareils encastrés tels que les fours, les lave-vaisselle? Oui 07 ○	7 [\$]]] 00	8 [\$ 00
• la moquette? Oui 09 O	1 [\$]] 00	2 [\$] 00
Non 10 ○ • d'autres articles et appareils encastrés? Oui 11 ○	3 [\$]]] 00	4 [\$]] 00
Non. 12 O SI OUI SPÉCIFIEZ		
77. Les questions suivantes se rapportent à l'ir	istallation d'un type de matériel	qui n'existaient nas aunarayant
dans le logement ou qui a été ajouté au mate	ériel existant.	qui il existalent pas aupatavant
dans le logement ou qui a été ajouté au mate En 1987, y a-t-il eu des dépenses au titre d'une nouvelle installation	ériel existant. Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des matériaux que vous avez achetés séparément)	Quel était le prix des matériaux que vous avez achetés?
The data is elogement ou qui a été ajoute au matrice de 1987, y a-t-il eu des dépenses au titre d'une nouvelle installation The des garnitures de plomberie? Oui 01 Our Non 02 Our Nour Nou 02 Our Nou	eriel existant. Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des matériaux que vous avez	Quel était le prix des matériaux que vous
• des garnitures de plomberie? Oui 01 O • Non 02 O • d'appareils de chauffage ou de climatisation? Oui 03 O Non 04 O	eriel existant. Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des matériaux que vous avez achetés séparément)	Quel était le prix des matériaux que vous avez achetés?
des garnitures de plomberie? Oui 01 On Non 02 On Non 04 On Non 04 On Non 04 On Non 04 On Non 05 On Non 06 On Non Non Non Non Non Non 06 On Non Non Non Non Non Non Non Non Non No	eriel existant. Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des matériaux que vous avez achetés séparément) 1	Quel était le prix des matériaux que vous avez achetés?
des garnitures de plomberie? Oui 01 On 02 On 04 On 04 On 04 On 04 On 04 On 05 On 0	Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des matériaux que vous avez achetés séparément) 1 S 00	Quel était le prix des matériaux que vous avez achetés? 2 S
• des garnitures de plomberie? Oui 01 On 02 On 03 On 04 On 04 On 04 On 05 On 06 On 07	Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des matériaux que vous avez achetés séparément) 1 \$	Quel était le prix des matériaux que vous avez achetés? 2 S
e des garnitures de plomberie? Oui 01 Non 02 O d'appareils de chauffage ou de climatisation? Oui 03 Non 04 O d'appareils ou installations électriques? (y compris la pose de fils) Oui 05 Non 06 O d'appareils encastrés tels que les fours, les lave-vaisselle? Oui 09 O de moquette? Oui 09 O	Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des matériaux que vous avez achetés séparément) 1	Quel était le prix des matériaux que vous avez achetés? 2 S

' a-t-il eu des dépenses au itre des travaux suivants		Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des maté- riaux que vous avez achetés séparément)	Quel était le prix des matériaux que vous avez achetés?
Peinture (intérieur ou extérieur)?	Oui 01 () Non 02 ()	1 8 00	2 S
Pose de papier peint?	Oui 03〇 Non 04〇	3 8 00	4 5 1
Réparations aux murs et plafonds, plâtrage, construction à mur sec, pose de panneaux, pose de carreaux de céramique?		5 [\$ 00	6 [\$]
Réparations aux revêtements de sol rigides et à la moquette? (sauf parquet de bois)	Oui 07〇 Non 08〇	7 \$ 00	8 [\$]]]
Remplacement de la toiture?	Oui 09〇 Non 10〇	1 \$ 00	2 [\$
Gouttières et autres réparations à la toiture?	Oui 11 〇 Non 12 〇	3 [\$ 00	4 [S]
Réparations aux murs extérieurs y compris les soffites d'avant-toi les fasces, les fondations et les cheminées? (y compris le ramonage de cheminée)		5 [\$] 00	6 [\$]]
Calfeutrage et pose de coupe-fro etc.? (y compris le remplacement matériaux isolants, de vaporifuges d'isolation, etc.)	des	7 [S] 00	8 [\$]]

78. (suite)			
Y a-t-il eu des dépenses au titre des travaux suivants		Quel a été le coût total des travaux exécutés à contrat? (ne comptez pas le coût des maté- riaux que vous avez achetés séparément)	Quel était le prix des matériaux que vous avez achetés?
•	ui 17() on 18()	1 5 1 1 00	2 [3]]] 00
	_{uí} 19 🔾 on 20 🔾	3 8 00	4 [S
• Plomberie?Ot	ui 21() on 22()	5 [\$ 00	6 [5]]] 00
• Électricité?Ou	_{ui} 23() on 24()	7 [\$]]] 00	8 [\$] 00
Menuiserie? (y compris les revêtements de sol en bois)	ui 25() on 26()	1 [\$]] 00	2 \$
Autres réparations et travaux d'entretien? No SI OUI SPÉ	on 280	3 \$ 00	4 \$ 00
'9. À L'INTERVIEWER: Y a-t-il un autre logement	dont il faut	tenir compte?	
Oui ¹ ○ → Passez à 61			
Non² ○ Passez à 58			
	•		